

Budget initial 2021

Etablissement Expérimental UCA

Rapport de l'ordonnateur

Présenté à l'Assemblée Provisoire du 18 décembre 2020

Version du 17 décembre 2020

Ce qu'il faut retenir

Le budget initial 2021 est le premier budget de l'Établissement Expérimental de l'Université Clermont Auvergne (EPE UCA) créé par le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020, qui comporte en son sein un établissement composante, l'Institut National Polytechnique Clermont Auvergne présentant son propre budget.

Il s'agit d'un budget de transition établi en application des objectifs définis par le conseil d'administration conjoint UCA/SIGMA lors du débat d'orientations budgétaires le 24 juin dernier et qui se projette dans ce nouvel établissement.

Ce budget poursuit la consolidation de la situation financière de l'UCA. Les prévisions intègrent les arbitrages récents du plan de relance mais restent encore dépendantes de la négociation du CPER 2021/2027.

L'année 2021 verra un nouveau projet d'établissement défini pour les cinq années à venir avec des objectifs nouveaux adaptés à cette nouvelle configuration de site. Le jury de labellisation du projet I-Site CAP2025 rendra aussi sa décision au terme de cette année décisive.

Elle sera enfin une année d'incertitude sur le plan sanitaire, encore impactée par les périodes de confinement de 2020, et envisageant avec prudence le retour à une activité normale tout en poursuivant le développement de solutions alternatives efficaces.

Les dialogues budgétaires et les arbitrages ont abouti aux inscriptions budgétaires ci-après développées.

Budgétaire	BR2 2020	BI 2021				
	Agrégé	Agrégé	Principal	ISITE	BAI	UCAF
AE Personnel	233 092 942	238 865 937	233 688 499	4 831 574	-	345 864
AE Fonctionnement	56 481 322	54 287 509	46 654 604	6 421 076	906 506	305 323
AE Investissement	24 878 660	46 783 478	39 976 342	2 009 436	4 787 700	10 000
Total AE	314 452 924	339 936 924	320 319 445	13 262 086	5 694 206	661 187
CP Personnel	233 092 942	238 865 937	233 688 499	4 831 574	-	345 864
CP Fonctionnement	55 997 997	53 184 671	45 497 233	6 421 076	933 787	332 575
CP Investissement	24 097 618	30 923 183	20 857 468	2 009 436	8 046 279	10 000
Total CP	313 188 557	322 973 791	300 043 200	13 262 086	8 980 066	688 439
RE	305 325 292	311 551 210	289 462 251	14 206 722	7 547 500	334 737
Solde	- 7 863 265	- 11 422 581	- 10 580 949	944 636	- 1 432 566	- 353 702

Le projet de budget 2021 proposé au vote du conseil d'administration (ou de l'assemblée provisoire) s'établit à **339 936 924 € en AE** et **322 973 791 € en CP**. Avec une inscription en recettes à hauteur de **311 551 210 €**, le projet de budget 2021 présente un solde budgétaire déficitaire de **- 11 422 581 €**.

► Les Principaux Indicateurs - Etablissement agrégé

	Compte financier 2019	Budget rectificatif n°2 2020	Budget initial 2021
Solde budgétaire	11 397 078 €	- 7 863 265 €	- 11 422 581 €
Résultat	10 928 345 €	4 537 259 €	4 625 703 €
CAF	17 727 576 €	11 445 145 €	11 689 910 €
Variation du fonds de roulement	7 420 117 €	- 3 902 273 €	- 9 974 165 €
Niveau du fonds de roulement	57 069 345 €	53 167 072 €	43 192 907 €
Niveau de trésorerie	81 371 933 €	75 512 951 €	63 280 822 €

► Les Principaux Indicateurs - par budget

RESULTAT		CAF	
Etablissement principal	- 23 257 €	Etablissement principal	5 419 899 €
<i>Dont budget principal</i>	69 489 €	<i>Dont budget principal</i>	5 419 899 €
<i>Dont I-SITE</i>	- 92 746 €	<i>Dont I-SITE</i>	- €
Budget annexe immobilier	4 639 960 €	Budget annexe immobilier	6 613 713 €
UCA Fondation	9 000 €	UCA Fondation	- 343 702 €
RESULTAT EPE UCA	4 625 703 €	CAF EPE UCA	11 689 910 €

SOLDE BUDGETAIRE	
Etablissement principal	- 9 636 313 €
<i>Dont budget principal</i>	- 10 580 949 €
<i>Dont I-SITE</i>	944 636 €
Budget annexe immobilier	- 1 432 566 €
UCA Fondation	- 353 702 €
SOLDE BUDGETAIRE EPE UCA	- 11 422 581 €

Les ratios de soutenabilité budgétaire

	Compte financier 2019		Budget rectificatif n°2 2020		Budget initial 2021	
	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal (hors I-SITE)	Etablissement	Principal (hors I-SITE)
INDICATEURS						
Résultat	+ 10 928 345	+ 6 107 459	+ 4 537 259	+ 1 424 330	+ 4 625 703	+ 69 489
CAF	17 727 573	11 102 511	11 445 145	6 653 048	11 689 910	5 419 899
Variation du fonds de roulement	+ 7 420 117	+ 3 792 333	- 3 902 273	- 2 740 694	- 9 974 165	- 8 187 897
Niveau du fonds de roulement	57 069 345	38 030 081	53 167 072	35 473 705	43 192 907	27 285 808
Niveau de la trésorerie	81 371 933	43 693 719	75 512 951	41 383 930	63 280 822	29 993 433
Solde budgétaire	+ 11 397 078	5 404 366	- 7 863 265	- 4 497 601	- 11 422 581	- 10 580 949
RATIOS						
Fonds de roulement en nombre de jours	77	53	66	47	53	35
Trésorerie en nombre de jours	109	61	94	54	78	39
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	15,81 %	14,63 %	19,48 %	17,48 %	18,41 %	16,92 %
Dépendance aux financements de l'Etat	16,22 %	13,99 %	19,54 %	16,66 %	19,87 %	17,13 %
Taux de déficit	3,68 %	2,22 %	1,46 %	0,50 %	1,47 %	0,02 %
Poids des charges de personnel	77,99 %	81,25 %	76,71 %	80,15 %	77,74 %	81,17 %
Taux d'autofinancement	6,20 %	4,12 %	3,81 %	2,37 %	3,85 %	1,90 %
Part de l'autofinancement dans l'investissement	78,48 %	61,92 %	48,53 %	42,32 %	37,80 %	25,99 %

Ratios	Méthodes de calcul
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$
Taux d'autofinancement	$\text{CAF} / \text{produits encaissables}$
Part de l'autofinancement dans l'investissement	$\text{CAF} / \text{dépenses d'investissement}$

Le budget initial 2021 est le premier budget de l'EPE UCA, qui reprend au 01/01/2021 les droits, biens et obligations de l'UCA et intègre l'INP au statut d'établissement-composante. La construction de ce BI 2021 de transition a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université (directions, composantes, structures de recherche, services) autour des grandes orientations validées le 24 juin 2020 par le Conseil d'administration conjoint INP/UCA. Ces orientations traduisent la volonté de sécuriser l'EPE UCA en maîtrisant les dépenses (particulièrement masse salariale et de fonctionnement), en assurant la soutenabilité de la programmation immobilière et en développant des ressources propres, et ce dans un contexte à contraintes multiples. En effet, les contraintes internes (déploiement de projets pluriannuels, accueil d'un nombre croissant d'étudiants) couplées aux contraintes externes nombreuses (contexte de pandémie et ses conséquences sur les reports estimés de dépenses non exécutées en 2020, les diminutions de recettes et les augmentations de dépenses en impact Covid, incertitude sur le plan sanitaire, retard de la promulgation du décret portant création de l'EPE UCA, application des réformes dont LPR, R1C et ORE, impacts de la nouvelle offre de formation, arbitrages récent du plan de relance immobilier et négociation du CPER 2021-27) rendent particulièrement difficile la construction d'un budget fiabilisé. Cette année 2021 est également la première d'un nouveau projet d'établissement devant définir pour les cinq années à venir des objectifs nouveaux adaptés à cette nouvelle configuration de site. Le jury de labellisation du projet I-Site CAP2025 rendra aussi sa décision cette année.

Néanmoins, cette construction budgétaire a cherché à poursuivre les efforts conduits par l'UCA sur le contrat 2017-20 en matière de fiabilité de la prévision, qui se traduit notamment par une évaluation très prudente de l'évolution des recettes et par un meilleur rapprochement des dépenses avec les éléments tirés des comptes financiers et de l'exécution du budget. Ainsi, ce budget poursuit la consolidation financière de l'UCA, dont les prévisions restent encore dépendantes de financements à venir de l'Etat et de la négociation du CPER 2021-27. Il permet à l'EPE UCA de respecter les indicateurs de soutenabilité, dont la CAF qui est dans l'objectif du DOB (>30% des dépenses d'investissement). Ce budget prévoit un résultat agrégé bénéficiaire, en notant une baisse par rapport au compte financier 2019, et est très dépendant du BAI. Le résultat prévisionnel sur le budget principal est présenté à l'équilibre, en baisse également par rapport au compte financier 2019.

Il conviendra donc d'être vigilant pour cette première année d'expérimentation, caractérisée par des incertitudes en lien avec le plan sanitaire et avec les négociations en cours, et encore impactée par les périodes de confinement subies en 2020. Le retour à une activité normale devra être envisagé avec prudence, tout en poursuivant nos efforts d'adaptation à la mutation initiée par la situation de crise dans le domaine pédagogique et RH. Il conviendra alors de poursuivre les efforts de maîtrise des coûts de la masse salariale et d'être proactif pour susciter de nouvelles recettes (ex : développement de l'apprentissage), et ce afin de garantir une consolidation de la situation budgétaire de l'EPE UCA, qui permettra au nouvel établissement de disposer de bases financières saines pour construire son projet de développement pour les cinq années à venir.

SOMMAIRE

I. LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2021

II. LES PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Tableaux budgétaires

1. Autorisations budgétaires limitatives

- Tableau des autorisations d'emplois (pour vote)
- Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)
- Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine (pour information)

2. Equilibre financier

- Tableau d'équilibre financier (pour vote)
- Tableau des opérations pour comptes de tiers (pour information)

3. Analyse de la soutenabilité

- Tableau de situation patrimoniale (compte de résultat, tableau de financement) (pour vote)
- Plan de trésorerie (pour information)
- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (pour information)
- Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (pour vote)
- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (pour information)
- Tableau de suivi des opérations pluriannuelles immobilières (pour information)

4. Documents annexes

- Programme pluriannuel immobilier
- Budget propre intégré (BPI) de l'IUT (pour information)

III. LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

I- LE CADRAGE DU BUDGET EPE UCA 2021

L'Université Clermont Auvergne vivra, après la fusion des deux universités clermontoises et l'obtention du label I-Site en 2017, une nouvelle transformation de ses institutions en 2021 avec la création au 1^{er} Janvier d'un établissement expérimental UCA (EPE UCA), intégrant un établissement composante, l'institut national polytechnique (INP) doté de la personnalité morale et juridique.

Le projet de décret a été adopté par les conseils d'administration de l'Université Clermont Auvergne et de l'école d'ingénieurs SIGMA Clermont en février 2020 et sa publication vient d'intervenir le 8 décembre dernier.

Ce nouvel établissement sera donc composé de six instituts dont l'INP regroupant les trois écoles d'ingénieurs du site clermontois, ISIMA, POLYTECH, et SIGMA Clermont. En tant qu'ESCP, l'INP présentera un budget propre, distinct de celui de l'établissement expérimental mais en cohérence avec la stratégie et les orientations budgétaires définies par celui-ci.

Il comporte parmi ces six instituts, un Institut de technologie, résultante de la fusion des deux IUT incluse dans le projet de décret.

Les orientations budgétaires présidant à la construction du budget 2021 de l'EPE UCA et traduisant en termes financiers les axes stratégiques du nouvel établissement ont été définies lors du Débat d'Orientation budgétaire mené par le Conseil d'administration conjoint UCA / SIGMA Clermont le 24 juin 2020.

Parallèlement en ce début de l'année 2021 interviendra le renouvellement de l'équipe de gouvernance, à l'issue d'un processus électoral dont le calendrier n'est pas encore connu avec précision, ouvrant un nouveau cycle de gestion de l'établissement et la définition d'un nouveau projet d'établissement.

Le budget initial présenté et soumis à la délibération de l'assemblée provisoire le 18 décembre 2020, prend donc en compte cette évolution et le rattachement des deux écoles d'ingénieurs POLYTECH et ISIMA au nouvel INP ainsi que la fusion des deux Instituts Universitaires Technologiques.

Il est le résultat d'un dialogue de gestion RH et d'un dialogue budgétaire avec les composantes, de campagnes d'emplois, de l'élaboration du budget recherche et du budget formation sur lesquels les commissions correspondantes du Conseil académique (Commission recherche et CFVU) rendent un avis : le 13 octobre pour la Commission de la Recherche et le 8 décembre pour la Commission de la Formation et la Vie Universitaire.

Il intervient donc dans un contexte institutionnel exceptionnel mais aussi dans un contexte économique fortement impacté par la crise sanitaire liée à la pandémie liée à la Covid-19 qui continue à sévir en France et dans le monde entier.

1. Le contexte général

L'élaboration du budget initial 2021, outre le contexte institutionnel et les conséquences de la crise sanitaire, se situe aussi dans une période de rénovation de l'offre de formation et de redimensionnement du volet immobilier. L'UCA est engagée dans le renouvellement de son offre de formation pour la période 2021-2026 consistant en la modification de plusieurs cycles de formation, notamment la mise en place des « bachelor universitaires de technologie » (BUT), déploiement de la réforme du premier cycle des études de santé (R1C), expérimentation d'un parcours spécifique santé (PASS) spécifique « réadaptation », création de plusieurs mentions de diplômes.

Sur le volet immobilier, le schéma directeur de l'immobilier « Immobilier et Patrimoine » a été entériné par le conseil d'Administration le 23 octobre dernier. Il définit la stratégie de rénovation immobilière en mettant l'accent sur les impératifs liés à la sécurité des bâtiments et à leur qualité énergétique.

Le budget initial intègre les résultats récents du plan de relance de l'Etat, pour lequel neuf projets avaient été déposés, à la fois sur le volet « adaptation de l'enseignement » et le volet « amélioration énergétique de l'immobilier », pour un montant total de l'ordre de 54 M€.

Sur ces neuf projets, deux ont été retenus par les commissions d'arbitrage sur les sites des Cézeaux et du Centre Ville pour une valeur qui serait de l'ordre de 4,2M€ selon les premières communications faites par le ministère le 14 décembre concernant les montants affectés.

Deux opérations présentées elles aussi mais non retenues, restent programmées sur 2021 avec des financements publics autres et une part d'autofinancement.

En revanche, faute de visibilité, ce budget initial n'intègre pas d'éventuelles aides de l'Etat attribuées au titre du dialogue stratégique de gestion, qui a eu lieu en novembre, en soutien à la création des places supplémentaires ou à la prise en charge des impacts financiers de la crise de la COVID-19.

Par ailleurs, la négociation du contrat de plan Etat Région pour la période 2021/2027 interviendra au cours du second semestre 2021, ce qui génère de l'incertitude quant aux financements de la programmation immobilière et des activités de recherche.

Enfin, un des enjeux majeurs de l'exercice 2021 est lié à l'évaluation du projet « CAP 20-25 », au terme de sa phase probatoire de quatre ans. Cette évaluation décidera de la pérennisation du projet, actuellement doté de 10.5 M d'€ annuels, sans compter les effets-leviers obtenus auprès d'autres financeurs (notamment les collectivités territoriales). La dotation de CAP 20-25 sera pleine et entière en 2021.

Dans la perspective de cette évaluation et de la création de l'EPE UCA, le Conseil CAP 20-25 a décidé de financer des dispositifs visant à accompagner le développement du nouvel établissement sur un certain nombre de missions-clefs (formation, internationalisation, structuration) avec notamment un soutien RH ciblé.

2. Le cadrage politique : objectif de sécurisation budgétaire de l'EPE UCA

Ce budget aux forts enjeux et marqué par de nombreuses incertitudes poursuit avant tout, des objectifs de soutenabilité budgétaire et de sécurisation financière.

Le poids important de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement reste le point d'attention majeur. Le taux de rigidité budgétaire est un indicateur central. Les orientations et arbitrages budgétaires tendent vers une sécurisation financière et une étude systématique de la soutenabilité budgétaire des décisions en matière d'emplois.

Au regard des engagements pluriannuels en cours et à venir, il a été aussi primordial de s'assurer que l'établissement était en capacité d'exécuter ses obligations.

Pour le projet de budget 2021, les objectifs visant à assurer la soutenabilité économique de l'établissement expérimental ont été déclinés selon 5 lignes directrices en prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

1. Equilibre du compte de résultat prévisionnel ;
2. Développement des ressources propres ;
3. Maîtrise de la masse salariale par une rénovation du pilotage des emplois ;

4. Maîtrise des dépenses de fonctionnement par une fiabilisation des prévisions
5. Impact de la crise sanitaire
6. Soutenabilité de la programmation immobilière

L'élaboration du budget initial 2021 se situe dans un contexte budgétaire et financier en cours de consolidation mais avec des incertitudes quant aux financements de l'Etat et à sa capacité à accompagner la mise en œuvre des réformes au sein de notre établissement et à amortir les conséquences de la pandémie de Covid_19 sur notre activité.

La situation s'améliore sur le plan du poids de la masse salariale cependant il faut rester vigilant sur le rapport de la masse salariale sur les recettes encaissables.

Le contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche reste marqué directement ou indirectement par un ensemble de réformes : mise en œuvre du Programme Investissement d'Avenir, loi Orientation et Réussite des Etudiants, réforme de la formation professionnelle, réforme des études de santé, Loi de Programmation de la Recherche. L'ensemble de ces réformes ont un impact sur les moyens dont disposera l'établissement et amène une certaine incertitude.

La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) constitue la principale recette de l'établissement et son évolution revêt un caractère déterminant dans le processus d'élaboration budgétaire. Elle représente en effet 81% des produits de fonctionnement encaissables sur le budget principal en 2019, 78% en agrégé.

La prévision de la masse salariale se fiabilise cette année avec le déploiement d'outils de pilotage permettant une projection plus fine des emplois. Le poids de cette dépense reste important, et évolue de façon plus dynamique que les recettes notamment en raison de la non compensation du glissement vieillesse technicité (GVT) par l'Etat.

Le développement des ressources propres reste un enjeu majeur ; la diversification de ces recettes permettra d'assurer le développement de projets au sein des structures d'enseignement et des structures de recherche. L'impact de la réforme de la formation professionnelle n'est pas encore mesurable d'où une certaine prudence opérée dans la prévision des recettes de ce domaine.

La fiabilité de la prévision des dépenses de fonctionnement reste un objectif primordial au vu du constat d'une sur-prévision sur les exercices passés ; le budget de fonctionnement a donc été construit en veillant à une cohérence avec l'exécution 2019 et celle du budget de 2020 à la date de consolidation des prévisions, tout en prenant en compte les circonstances exceptionnelles liés à la crise sanitaire et générant des augmentations de postes de dépenses spécifiques (nettoyage, protection des personnels et étudiants et matériels permettant le travail à distance).

Le financement du programme immobilier relatif au patrimoine non dévolu de l'Université représente un enjeu majeur pour l'établissement, aussi bien en termes de sécurité et de conditions de travail que de visibilité et d'attractivité. Ce programme s'inscrit aussi dans la politique de l'établissement de répondre aux objectifs de développement durable et de transition énergétique.

Enfin, les relations entre l'UCA et sa filiale Clermont Auvergne Innovation (CAI), issue de la transformation de la SATT Grand Centre et en charge de la valorisation de la recherche, vont être précisément définies par une convention actuellement en cours de finalisation, qui sera présentée en conseil d'administration au début de l'année 2021.

Ce budget prend en compte le rattachement des écoles Polytech et Isima et de Clermont Auvergne PEPITE à l'INP. Une convention financière qui sera finalisée au cours du premier semestre 2021 définira les flux entre les deux structures. D'ores et déjà un flux de l'UCA vers l'INP a été inscrit au BI 2021. L'UCA exécutera par ailleurs la fin des flux engagés par les deux écoles et assurera la gestion du LIMOS et de l'école doctorale.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les orientations et arbitrages budgétaires répondent à un objectif de sécurisation financière et de soutenabilité budgétaire notamment au regard des engagements pluriannuels en cours et des décisions à venir.

Indicateurs chiffrés du DOB

Ils déclinent en indicateurs chiffrés le plan d'action budgétaire pour l'année 2021.

L'augmentation de la masse salariale doit être contenue à +1,5% maximum, avec un taux de rigidité (charges de personnel / produits encaissables) inférieur à 80% en agissant à la fois sur le niveau des ressources et la maîtrise des emplois.

Axe du plan d'action budgétaire	Indicateur retenu	Niveau ciblé Pour 2021
Développement des ressources propres	Dépendance aux financements de l'Etat : Ressources propres sur produits encaissables	≥ 14 %
Maitrise de la masse salariale	Taux de rigidité Charges de personnel sur produits encaissables	< 80 %
Maîtrise des dépenses de fonctionnement	Poids des charges de Fonctionnement sur produits encaissables	< 16 %
Soutenabilité de la programmation immobilière	Part de l'autofinancement dans l'investissement : CAF sur dépenses d'investissement	≥ 30 %
	Taux d'autofinancement : CAF sur produits encaissables	≥ 4 %
	Fonds de roulement en jours de charges décaissables	≥ 40 jours

3. Le dialogue budgétaire

Il s'est appuyé sur les dispositifs actuels d'allocation des moyens, c'est-à-dire d'enveloppes budgétaires, discutées lors des dialogues avec chaque structure interne. Ces dispositifs seront amenés à évoluer lors des exercices budgétaires ultérieurs. En effet, un travail est engagé autour d'une réflexion pluriannuelle de l'attribution et de la répartition des moyens. L'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec chacun des six instituts constituera, au cours du premier semestre 2021, un temps fort de la construction de cette projection pluriannuelle, indispensable au bon développement de la future Université Clermont Auvergne et au plein déploiement de ses missions de service public.

La discussion s'est tenue à partir de la prévision de la SCSP, de la prévision de la masse salariale et l'estimation des dépenses de fonctionnement incompressibles.

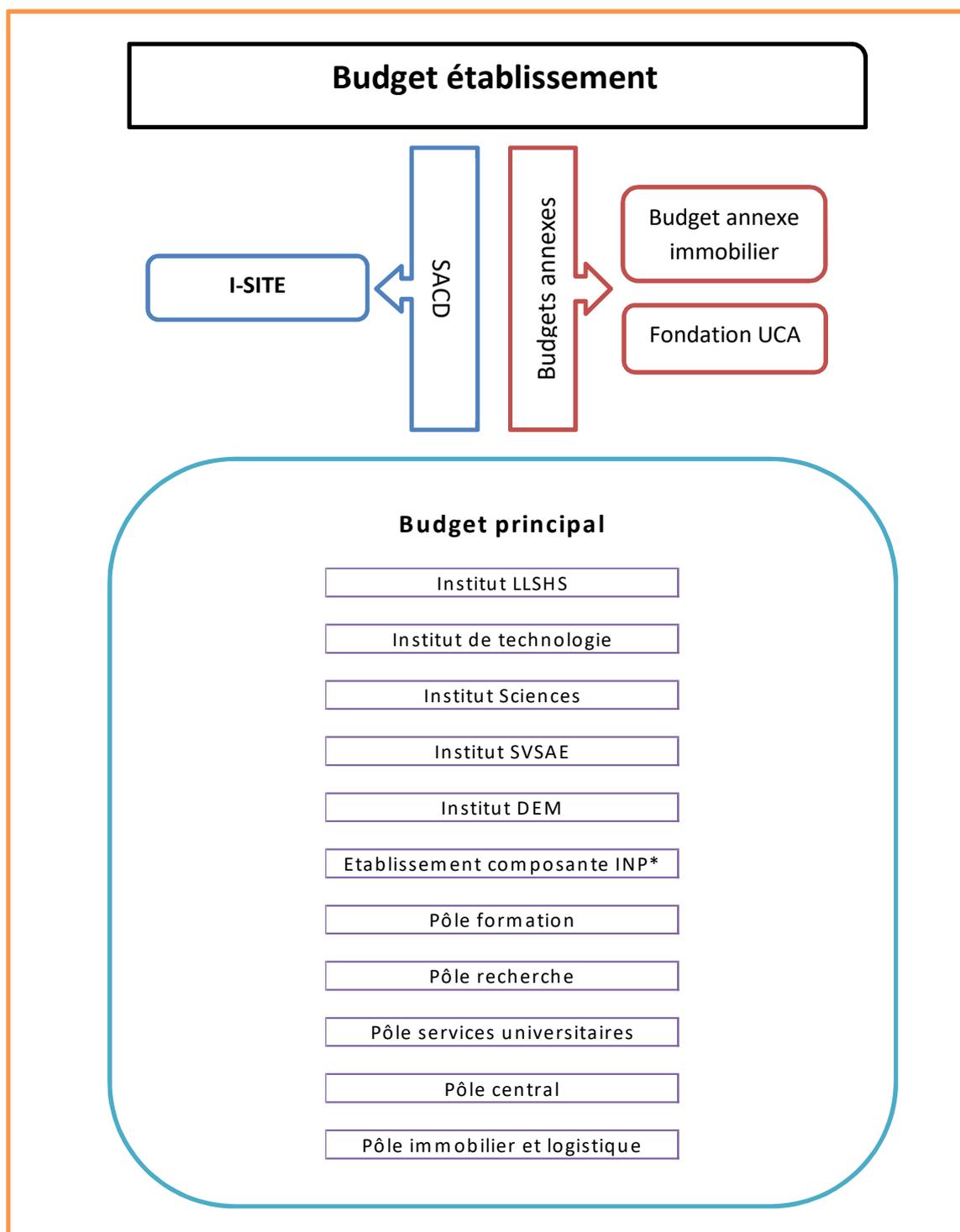
Les dialogues RH se sont déroulés en juillet de façon à proposer une prévision de la masse salariale après arbitrage en octobre 2020 puis définitivement début novembre 2020. Les modalités d'allocation ont tenu compte de l'origine des postes vacants, des engagements pris à l'occasion des dialogues au cours des exercices antérieurs et des dynamiques constatées en formation et en recherche.

Les dialogues budgétaires se sont alors tenus sur la base de la soule disponible pour les dépenses de fonctionnement.

Les arbitrages définitifs ont consisté à ajuster les prévisions de dépenses de fonctionnement jugées trop importantes au regard de l'exécution constatée en 2019 tout en garantissant un accompagnement des structures dans la réalisation de leurs projets entre deux étapes budgétaires, ainsi qu'au moment du budget rectificatif 2021 à mi-exercice.

La structuration budgétaire 2021

En 2021, l'architecture budgétaire évolue avec la création des niveaux budgétaires « instituts » pour répondre à la structuration cible de l'établissement expérimental. Des ouvertures de crédits seront possibles au niveau des Instituts et ce afin de permettre d'assurer les fonctions mutualisées (ex : frais liés aux opérations mutualisées ou ceux liés à l'activité des personnels recrutés et rattachés hiérarchiquement aux Instituts).



* gestion de la fin des flux de POLYTECH et ISIMA ; gestion du LIMOS et de l'école doctorale

II- LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le projet de budget agrégé 2021 proposé au vote de l'assemblée plénière présente un solde budgétaire déficitaire de - 11 422 581 €.

Il s'établit à hauteur de 339 936 924 € en AE et 322 973 791 € en CP avec 311 551 210 € de recettes inscrites.

Au niveau du résultat de l'établissement, toujours en agrégé, le projet de budget 2021 affiche un résultat positif à hauteur de 4 625 703 €. Pour information, le résultat patrimonial tient compte des produits et des charges de l'exercice.

Budgétaire	BR2 2020	BI 2021				
	Agrégé	Agrégé	Principal	ISITE	BAI	UCAF
AE Personnel	233 092 942	238 865 937	233 688 499	4 831 574	-	345 864
AE Fonctionnement	56 481 322	54 287 509	46 654 604	6 421 076	906 506	305 323
AE Investissement	24 878 660	46 783 478	39 976 342	2 009 436	4 787 700	10 000
Total AE	314 452 924	339 936 924	320 319 445	13 262 086	5 694 206	661 187
CP Personnel	233 092 942	238 865 937	233 688 499	4 831 574	-	345 864
CP Fonctionnement	55 997 997	53 184 671	45 497 233	6 421 076	933 787	332 575
CP Investissement	24 097 618	30 923 183	20 857 468	2 009 436	8 046 279	10 000
Total CP	313 188 557	322 973 791	300 043 200	13 262 086	8 980 066	688 439
RE	305 325 292	311 551 210	289 462 251	14 206 722	7 547 500	334 737
Solde	- 7 863 265	- 11 422 581	- 10 580 949	944 636	- 1 432 566	- 353 702

II – 1) L'évolution des recettes

On constate une hausse globale de 2% par rapport au BR2 2020 et 3,4% en comparaison de l'exécution 2019. Cette hausse est relative et concerne plus particulièrement les financements publics hors Subvention pour Charges de Service Public (SCSP).

La construction budgétaire est partie d'une hypothèse prudente de prévisions en recettes propres (+1,5% / BR2 mais en baisse / CF 2019) puisque nous n'avons pas de retours encore significatifs dans nos comptes de l'impact de la réforme de la formation professionnelle.

Evolution des recettes encaissées (RE)

Evolution des RE	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021	Evolution BI 2021 / BR2 2020	Evolution BI 2021 / CF 2019
Financements de l'Etat (dont SCSP)	241 127 741	241 187 849	243 674 716	246 840 633	1,3%	2,3%
Fiscalité affectée (CVEC)	310 637	2 299 706	2 031 797	2 031 798	0,0%	-11,6%
Autres financements publics	29 796 589	29 784 621	34 130 353	36 816 825	7,9%	23,6%
Recettes propres	25 805 885	27 998 929	25 488 426	25 861 954	1,5%	-7,6%
Total RE	297 040 852	301 271 105	305 325 292	311 551 210	2,0%	3,4%

1.1. La subvention pour charge de service public (SCSP)

Evolution de la SCSP	2018 Notification définitive	2019 Notification définitive	2020 Montant prévisionnel (Budget)*	2021 Montant prévisionnel (Budget)	Evolution BI 2021 / BR2 2020
Montant	238 132 036	239 620 370	241 821 819	243 400 343	0,7%

*notification intermédiaire 2020 = 242 079 526 €

La pré-notification 2021 alloue un montant de subvention de 243 329 343€ auquel s'ajoutent la participation de l'Etat dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP) ainsi que des actions spécifiques non présentes dans ce document initial. La somme inscrite au titre de la SCSP est donc de 243 400 343€. Son poids est prépondérant au regard du montant total des recettes inscrites au projet de budget 2021, elle représente 82% du total des recettes inscrites sur l'établissement principal.

Son évolution hors PPP est 0,7 % par rapport au BR2 et de 0,55% par rapport à la notification de septembre 2020. Ce qui reste conforme aux constatations faites lors du compte financier : la SCSP ne varie pas au-delà de 1% d'un exercice sur l'autre.

	ÉTABLISSEMENT
SCSP 2020 Pré-notification	242 333 732
<i>Dont crédits loi ORE (MS)</i>	401 000 €
<i>Dont crédits loi LPR 2021 (MS)</i>	1 136 121 €
<i>Dont réforme études de santé (MS)</i>	585 000€
<i>Dont plan de relance (MS)</i>	17 000 €
PPP	750 000 €
Actions spécifiques / crédits Mildéca ...	316 611 €
Total SCSP BI 2021	243 400 343 €

Le dialogue stratégique de gestion avec le recteur de la Région académique Auvergne Rhône Alpes et le recteur de l'académie de Clermont Ferrand s'est déroulé début novembre 2020 et a permis à l'établissement de présenter sa trajectoire financière traduisant la mise en œuvre de sa politique et des réformes de l'ESR mais appelant aussi l'attention sur les impacts de la crise sanitaire. Le résultat de la première phase de ce dialogue ne sera connu que début 2021 d'où une prévision incertaine de la participation de l'Etat aux surcoûts liés à l'adaptation des activités en période de pandémie Covid-19 et aux dépenses supplémentaires liées aux créations de places supplémentaires à la rentrée 2021.

La pré-notification de la SCSP 2021 prévoit des crédits de masse salariale au titre de la loi ORE, de la réforme des études de santé sachant qu'une partie des crédits antérieurement alloués ont été soclés ainsi qu'une enveloppe au titre de la Loi de Programmation de la Recherche.

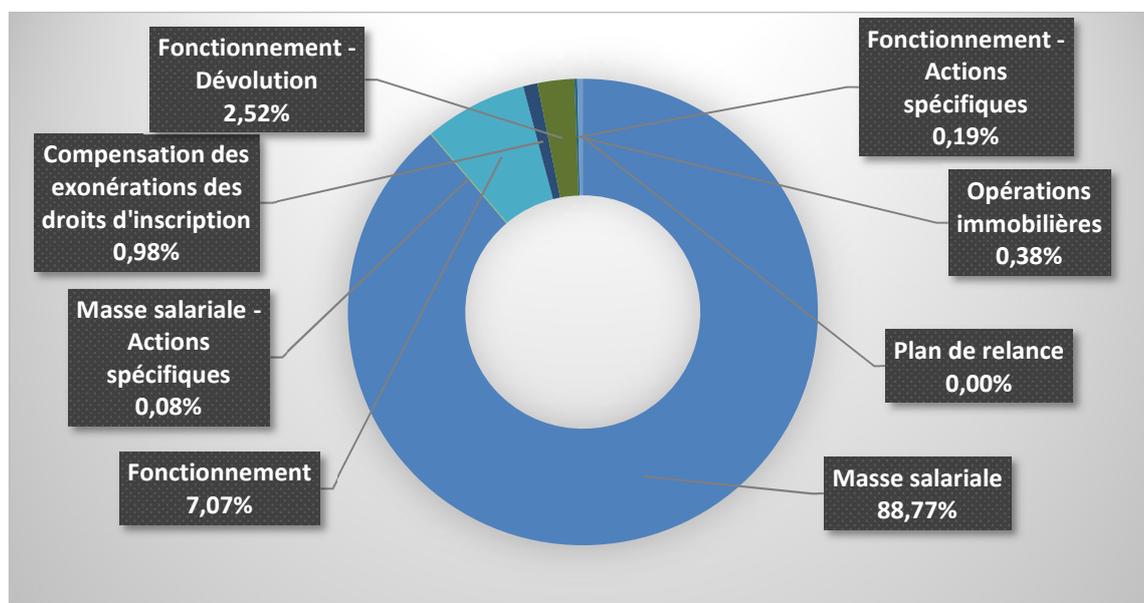
Elle n'intègre donc pas d'éventuels financements complémentaires versés au titre du dialogue stratégique et de gestion (DSG).

La masse salariale notifiée est celle de l'ensemble des personnels de l'UCA y compris les deux écoles d'ingénieurs Polytech et Isima. Une convention a été élaborée plaçant ces personnels en position normale d'activité auprès de l'INP.

La répartition de la pré notification entre masse salariale et fonctionnement est la suivante :

SCSP	Pré-notification
Masse salariale	216 006 615
Masse salariale - Actions spécifiques	200 291
Fonctionnement	17 192 570
Compensation des exonérations des droits d'inscription	2 387 571
Fonctionnement - Dévolution	6 135 000
Fonctionnement - Actions spécifiques	219 685
Opérations immobilières	180 000
Plan de relance (masse salariale)	12 000
TOTAL	242 333 732

Le graphique ci-dessous représente la répartition de la SCSP.



1.2. Les droits nationaux

Evolution du nombre d'étudiants (remontées SISE SAPCG)

2018 / 2019	2019 / 2020	Evolution / N-1
34 779	35 908	+ 3,25 %

Compte tenu de l'évolution du nombre d'étudiants, les droits nationaux centralisés sont estimés à la somme de 3 585 413 € pour 2021, soit une augmentation prévisionnelle de 3,25 % par rapport au budget 2020 en tenant compte du fait que l'INP percevra les droits des écoles POLYTECH et ISIMA à la rentrée 2021. La part soustraite correspondante a été évaluée à 494 520€ sur la base des droits encaissés en 2019 pour l'année universitaire 2019/2020.

1-3 La contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)

Le montant de la CVEC inscrit correspond à celui de 2019/2020 soit 2 031 798 K €. Le montant final par étudiant inscrit, s'élève à 59,36 € en 2020 pour un nombre d'étudiants inscrits de 33 038. Pour rappel le montant réglementaire de base est de 41€ par étudiant.

1.4- Autres principales prévisions de recettes

Les recettes se décomposent comme suit :

	CF 2019	BR2 2020	BI 2021
Fonds FD010 __ SCSP	239 620 370	241 821 819	243 400 343
Fonds FD020 __ Droits d'inscription	4 743 009	4 827 404	4 705 913
Fonds FD030 __ FC, DU, VAE	6 758 622	7 268 801	3 937 119
Fonds FD040 __ Taxe d'apprentissage	4 151 235	1 685 381	3 096 504
Fonds FD050 __ Etudes et travaux	260 041	390 000	210 000
Fonds FD060 __ Valorisation	3 426 866	3 121 778	2 876 296
Fonds FD070 __ ANR IA	11 426 021	10 718 759	13 746 075
Fonds FD080 __ ANR hors IA	2 537 809	2 791 073	2 975 855
Fonds FD090 __ Subventions Région	7 457 171	5 310 467	4 293 529
Fonds FD100 __ Subventions UE	6 133 413	7 668 594	7 714 577
Fonds FD110 __ Subventions autres	4 806 358	7 318 463	12 486 521
Fonds FD120 __ Fondations	492 421	793 032	443 833
Fonds FD130 __ Autres recettes	9 457 769	11 609 721	11 664 645
TOTAL RE	301 271 105	305 325 292	311 551 210

*Les recettes correspondantes à la CVEC se situent sur le fonds FD130.

Les recettes propres (id hors subventions) inscrites s'élèvent à 26 490 477 €. Elles présentent une baisse de 8% par rapport à 2019 et aux prévisions 2020. Elles s'appliquent au nouveau périmètre de l'établissement n'incluant pas les écoles d'ingénieurs.

- La formation continue et la taxe d'apprentissage

Ce poste enregistre des variations par rapport à 2019 en raison de l'absence de visibilité fiable sur les conséquences de la réforme de la formation professionnelle. L'exercice 2020 du fait des périodes de confinement a pu perturber la réalisation des sessions et ralentir le versement de la taxe d'apprentissage des entreprises. Les prévisions sont donc empreintes d'une certaine prudence de la part des composantes.

On constate cependant un transfert de recettes entre les deux postes du fait de ces changements ; en effet quelques composantes dont les IUT voient leurs prévisions de recettes de formation basculer sur l'apprentissage pour 1,4M€. L'impact sur les recettes du changement de périmètre est de -1,5M€ sur ce champ par rapport au CF 2019.

➤ Les autres subventions

La participation de l'Etat dans le cadre du plan de relance est inscrite dans ce fonds. Le montant correspond à la moitié du financement alloué soit la somme de 2,1M€ au titre de 2021.

➤ Les subventions relatives aux contrats de recherche

Elles sont inscrites selon l'échéancier des conventions en cours en pluriannuel pour 8 678 k€ hors I-SITE. Elles proviennent de l'ANR, CPER, FEDER...

➤ Recettes fléchées

Elles concernent principalement des opérations immobilières à hauteur de 9,6 M€, le projet CAP2025 I-Site pour 14,6 M€ et des projets d'enseignement dont Choréomundus Gamma pour 2,2M€.

II.2- L'évolution des dépenses

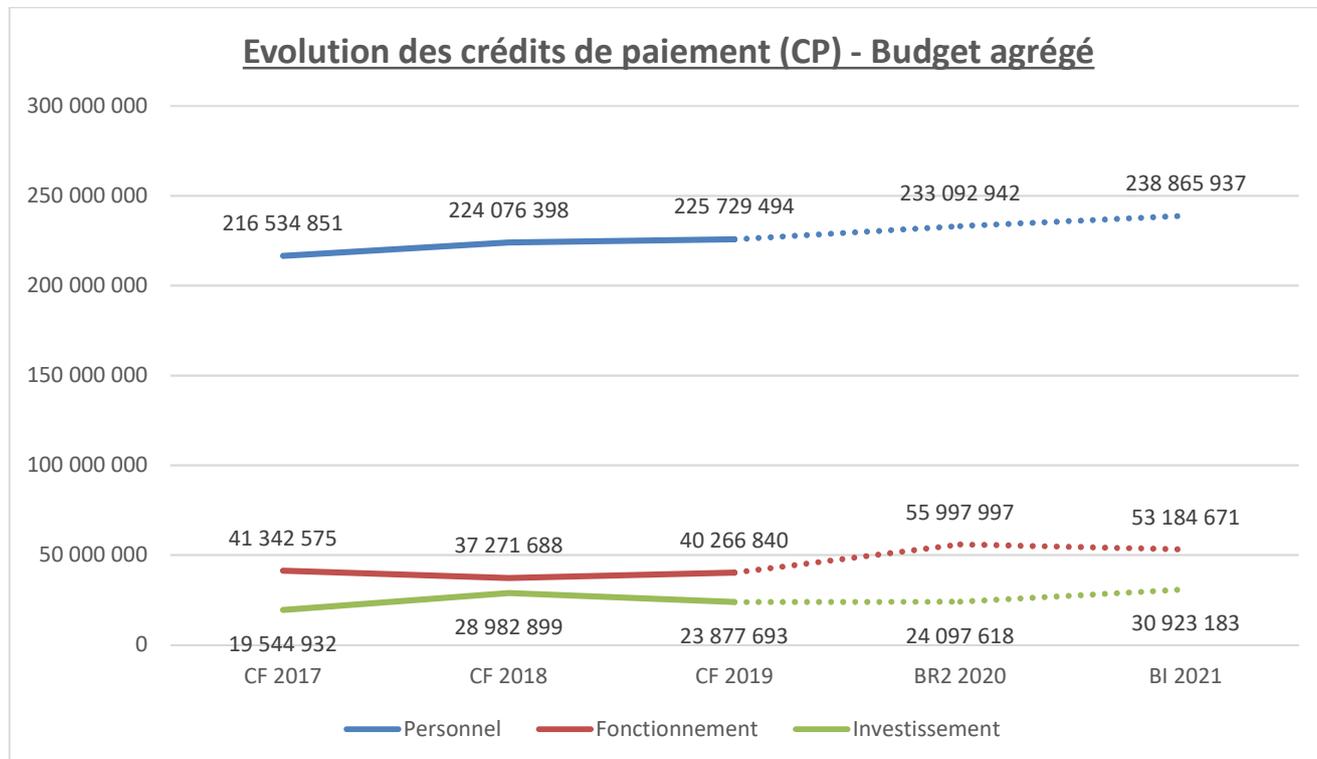
Evolution des dépenses (par enveloppe - dépenses décaissables CP)

Budget agrégé	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021	Evolution BI 2021 / BR2 2020	Evolution BI 2021 / CF 2019
Personnel	224 076 398	225 729 494	233 092 942	238 865 937	2,5%	5,8%
Fonctionnement	37 271 688	40 266 840	55 997 997	53 184 671	-5,0%	32,1%
Investissement	28 982 899	23 877 693	24 097 618	30 923 183	28,3%	29,5%
TOTAL CP	290 330 985	289 874 027	313 188 557	322 973 791	3,1%	11,4%

Budget principal (proforma 2021)	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021	Evolution BI 2021 / BR2 2020	Evolution BI 2021 / CF 2019
Personnel	220 849 260	221 816 678	227 810 982	233 688 499	2,6%	5,4%
Fonctionnement	33 979 748	34 352 288	46 648 165	45 497 233	-2,5%	32,4%
Investissement	19 998 943	18 060 611	16 237 578	20 857 468	28,5%	15,5%
TOTAL CP	274 827 952	274 229 576	290 696 725	300 043 200	3,2%	9,4%

Les prévisions de décaissements sont en hausse (+ 3,1 % par rapport au BR2 2020 et + 11,4 % par rapport au compte financier 2019).

Il est à noter d'une part une progression maîtrisée de la masse salariale répondant à l'objectif du DOB (+2,5 %) et une baisse des prévisions de fonctionnement par rapport au dernier budget afin d'optimiser le taux d'exécution. La forte augmentation des crédits de paiement d'investissement est portée très majoritairement par le pôle immobilier.



II.2.1- L'évolution de la masse salariale

Le Budget Initial (BI) 2021 est construit en respectant le principe de sincérité, en application de bonne foi des éléments en la connaissance des Ressources Humaines, après consultation de la gouvernance de l'UCA. Les informations inscrites permettent de donner une image fidèle de la situation que pourrait avoir l'UCA à plus d'un an et demi (construction/atterrissage de la fin de l'année 2020).

Néanmoins, l'UCA accompagne les décisions politiques nationales sur lesquelles elle n'a pas de prise et qui ne sont pas toujours compensées. Ainsi, le BI prévoit en particulier :

- La prise en compte de l'avant dernière vague de PPCR sur 2021 de l'ordre 120k€ (compensée à hauteur de 187 000 €)
- La valorisation du GVT de l'Université sur les bases de 2018 sans compensation.
- L'évolution de la masse salariale et de l'offre de formation, dans les conditions de crise sanitaire. Ces problématiques induisent notamment une augmentation des heures d'enseignement.
- La revalorisation nationale des primes des enseignants, et enseignants chercheurs, *via* la mise en œuvre de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) qui s'étalera de 2021 à 2030. Cela concerne la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES, avec une augmentation pour les maîtres de conférence de 1260€/an à 1750€/an et pour les professeurs des universités de 1260€/an à 2300€ d'ici 2030), les primes pour les directeurs de recherche, l'évolution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR).
- Le repyramidage des emplois de la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation également prévu dans la LPR.
- La création de l'EPE UCA va introduire en 2021 un dialogue autour de l'*Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)*, et une harmonisation des primes à destination des enseignants et enseignants chercheurs.
- La prise en compte de la nouvelle offre de formation et de la nouvelle règle de calcul sur la répartition des services d'enseignement.
- L'accompagnement du surcoût induit par la réforme de la deuxième année PASS/LAS.

Comme retracé sur le tableau ci-dessus, la masse salariale affiche une croissance constante entre l'exécution 2019 et les prévisions du BI 2021. Cette évolution est pour le budget principal de + 2,6% par rapport au BR2 2020. L'évaluation de la masse salariale s'est réalisée dans un contexte particulier nécessitant la prise en compte des impacts temporaires de la crise sanitaire et ceux plus durables de structuration du nouvel établissement.

L'impact Covid-19 s'est traduit par la prolongation des contrats doctoraux au-delà de 2020 et par le décalage de la campagne d'emplois des enseignants chercheurs au 01/01/2021 conduisant au recrutement d'ATER en septembre. Cela entraîne donc une prévision de crédits supplémentaires au BI 2021 sur les premiers mois de 2021.

Malgré ce contexte, le travail de prévision de la masse salariale a poursuivi un objectif de fiabilisation et de sincérité avec un pilotage plus fin des emplois.

Ces taux sont en cohérence avec nos objectifs et engagements de maîtrise de cette dépense.

La masse salariale de l'EPE UCA comprend celle des personnels de Polytech et d'Isima placés en position normale d'activité auprès de l'INP en raison du fléchage des crédits dans la SCSP de l'UCA, comme vu supra.

Le montant hors paie est de 347 k€ sur le budget principal dont 267 k€ au titre de l'action sociale. Ces montants sont équivalents à ceux enregistrés les années précédentes.

L'évolution des heures d'enseignement (+500 K€ par rapport au BR2 2020) prend en compte la nouvelle règle de calcul sur la répartition des services d'enseignement, le surcoût induit par la réforme de la deuxième année de la PASS/LAS, et une anticipation des conséquences de la crise sanitaire sur les dédoublements de cours en travaux dirigés et travaux pratiques (induits par la réduction des jauges des salles d'enseignement).

La création de l'EPE UCA ouvrira un dialogue autour du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), et une harmonisation des primes à destination des enseignants et enseignants-chercheurs. Un travail sera engagé autour d'une réflexion pluriannuelle de l'attribution et de la répartition des moyens RH au sein des Instituts, comme initié cette année en dialogue de gestion RH avec les composantes.

Campagne d'emplois (BIATSS et enseignants) :

L'année 2021 prend en compte le décalage de la campagne d'emplois des enseignants et enseignants chercheurs, et comprend donc les effets de la campagne d'emplois 2020 (en année pleine) et de la campagne d'emplois 2021 (à partir de septembre).

Concernant cette dernière campagne, l'UCA pour 2021 prévoit une campagne resserrée de 57 postes : 10 Professeurs, 10 maîtres de conférences, 10 enseignants du second degré, 11 hospitalo-universitaires et 27 BIATSS sous réserve des résultats de la mobilité en cours. De plus, elle intègre des postes illustrant le soutien de l'UCA dans le développement et son interaction forte avec l'INP, comme par exemple un premier poste d'enseignant pour la prépa INP en place dès septembre 2021.

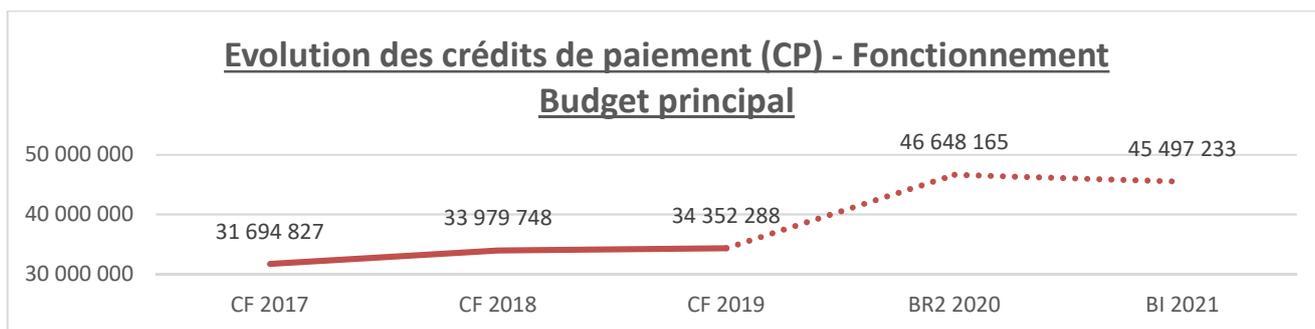
Cette campagne a été menée dans le but de continuer le travail engagé dès 2018 sur la structuration des emplois en insistant sur des repyramidages de postes en rehaussant et déclassant des postes lors des départs à la retraite ou lors de mobilités extérieures par exemple.

Dans le même temps, l'UCA souhaite cette année encore continuer à déployer une véritable politique de lutte contre la précarité. Pour ce faire, des postes de catégorie C sont mis au concours au titre du recrutement direct afin de favoriser l'accès à un emploi de titulaire aux agents contractuels de l'Université.

II.2.2- Fonctionnement

Pour l'exercice 2021, compte tenu d'une prévision de SCSP stable et d'une augmentation des dépenses de personnel, l'établissement a poursuivi son objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimisation des prévisions. L'UCA atteint un fort niveau de contrainte sur le budget de fonctionnement notamment sur le budget principal.

Fonctionnement	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021
AE	40 160 612	47 034 215	56 481 322	54 287 509
CP	37 271 688	40 266 840	55 997 997	53 184 671



Les prévisions de dépenses de fonctionnement présentent une baisse de 3,9 % en AE et 5,0 % en CP par rapport au BR2 2020 démontrant ainsi la meilleure qualité des prévisions et la volonté de maîtrise de la soutenabilité budgétaire.

Il faut néanmoins considérer le décalage important constaté entre les exécutions du compte financier 2019 et les prévisions du BI 2021 ; cette constatation avait aussi prévalu lors du BR2 2020.

Globalement l'augmentation est de 32% entre le CF 2019 et le BI 2021 après arbitrage sur le budget principal.

Bien évidemment, ce budget affiche des dépenses supplémentaires nécessaires pour assurer la protection des étudiants et personnels dans le contexte sanitaire. Les postes achats de produits de désinfection et prestations de nettoyage augmentent respectivement de 300 k€ et 600 k€. Les achats informatiques évoluent aussi à la hausse.

De même l'université poursuit ses adaptations pour faciliter le travail et l'enseignement en distanciel ; les résultats de l'appel à projet sur l'hybridation des enseignements ne sont pas encore connus à ce stade.

Des projets ont été recensés dont ceux en lien avec la création de classes virtuelles, l'aménagement de salles de cours ou multimédia, l'achat ou la rénovation de système de visio-conférence, portant le montant prévisionnel des dépenses à 875k€, fonctionnement et investissement confondus. Les financements éventuels de l'Etat ne seront communiqués que début 2021.

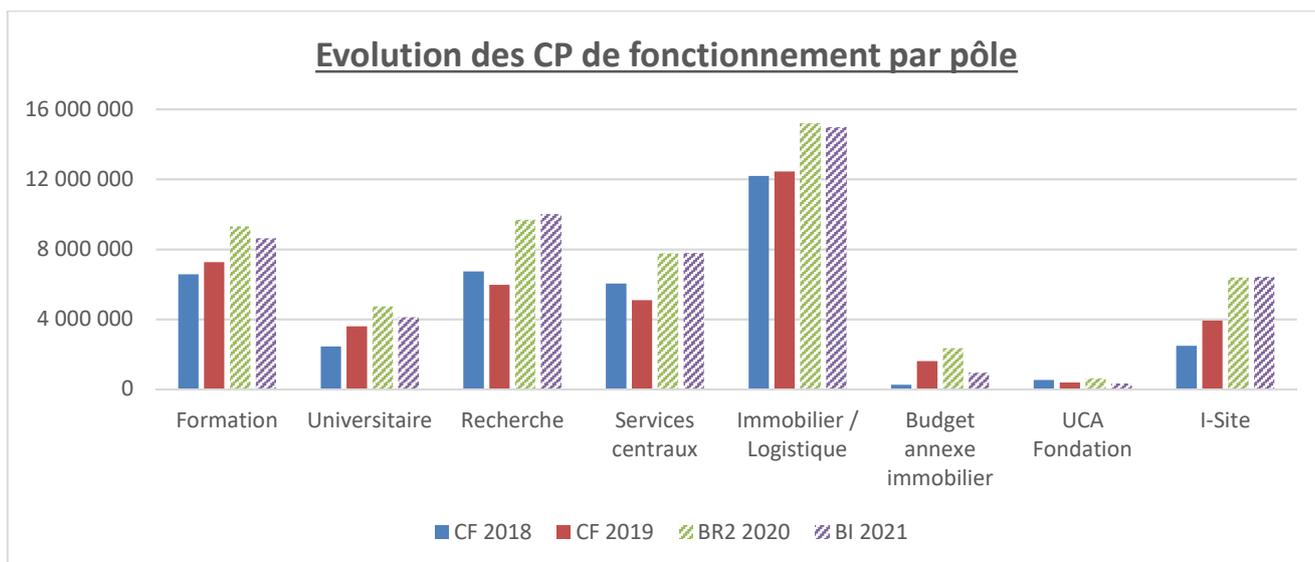
Enfin il faut rappeler ici l'objectif fixé dans le plan d'action voté en juin 2018 de rationaliser et d'optimiser les achats en respectant le plan des achats présenté par ailleurs.

Les arbitrages suite aux dialogues de gestion lors de la préparation du budget initial 2021 ont abouti à une diminution de la dotation allouée aux services centraux et aux composantes.

Les arbitrages sont intervenus dans cette optique de maîtrise et de sincérité tout en prenant en compte les spécificités des différentes structures.

Ils ont abouti à la réduction de crédits sur différents pôles.

Cet arbitrage ne remet pas en cause les projets et perspectives de déploiement des structures : l'exécution des budgets fera l'objet d'un accompagnement entre deux étapes budgétaires et un ajustement des crédits lors du budget rectificatif après analyse de l'exécution en cours et des recettes à venir (dont impact Covid), sera si nécessaire opéré.



Gestion transitoire des flux entre l'UCA et l'INP

Le budget initial 2021 est un budget de transition qui prévoit *a minima* les flux financiers entre l'EPE et son établissement composante. Une convention financière est en cours d'élaboration et devrait être finalisée au cours du premier trimestre 2021, permettant aux deux structures de traduire budgétairement les décisions au budget rectificatif.

Sont donc retracés sur ce BI, suite au rattachement des deux écoles d'ingénieurs à l'INP au 01/01/2021 :

- la diminution des droits nationaux perçus par l'UCA (cf supra)
- un flux de 217 K€ représentant la part établissement pour le fonctionnement (montant issu du dialogue budgétaire avec les écoles) ; les budgets sur ressources propres des écoles ont été intégrés au budget global de l'INP
- la gestion de la logistique dans l'attente d'une décision sur l'organisation de cette fonction
- la gestion de la fin des flux initiés antérieurement à la création de l'INP
- la gestion des opérations pluriannuelles en cours des deux écoles
- la dotation des laboratoires IP, ICCF et LIMOS et la gestion des contrats en cours
- la gestion du LIMOS et de l'école doctorale

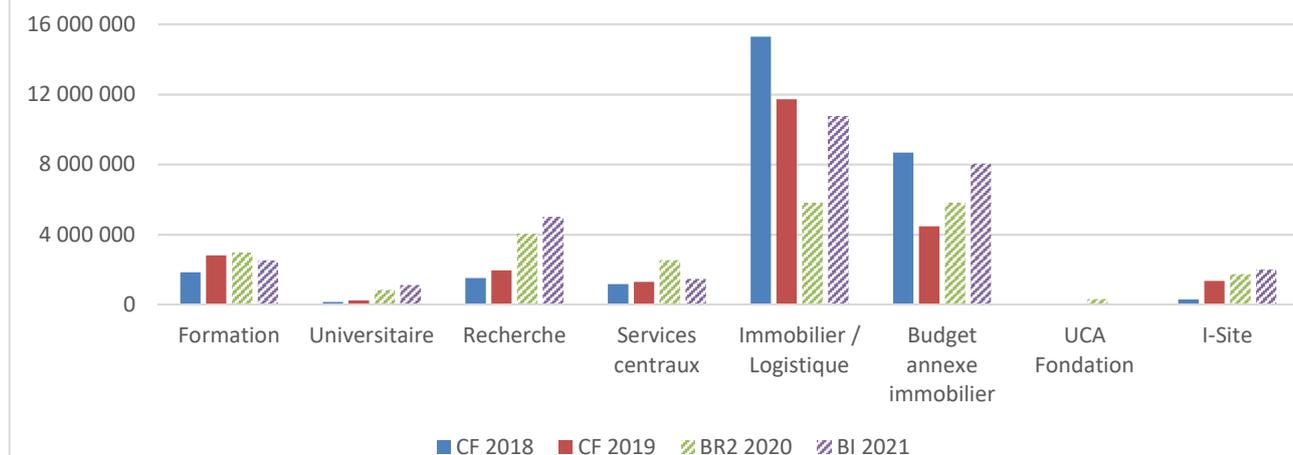
II.2.3- Investissement

Le budget investissement est très impacté par les demandes effectuées dans le cadre du plan de relance. Les AE ont été ainsi multipliées par 3 par rapport au dernier budget voté.

Investissement	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021
AE	26 663 876	14 815 201	24 878 660	46 783 478
CP	28 982 899	23 877 693	24 097 618	30 923 183

En recherche également, d'importantes projets d'investissement auront un impact sur 2021 tels que le projet Région-Feder pour la plateforme Carma (1,2 M€ sur le budget principal + 1,1 M€ sur I-SITE) ou le projet Primum (1,1 M€).

Evolution des CP d'investissement par pôle



Focus Opérations immobilières

Le budget des opérations immobilières 2021 s'élève à 36 986 900 € en AE et 22 032 893 € en CP.

Opérations immobilières - BAI	AE	CP
Fonctionnement	906 506 €	933 787 €
Investissement	4 787 700 €	8 046 279 €
TOTAL	5 694 206 €	8 980 066 €

Opérations immobilières - Principal	AE	CP
Fonctionnement	3 149 430 €	3 090 827 €
Investissement	28 143 264 €	9 962 000 €
TOTAL	31 292 694 €	13 052 827 €

Suite à la communication des résultats des commissions d'arbitrage, régionale et nationale, et comme vu avec la DRAES, le budget 2021 ne présente que les opérations qui seraient retenues dans le cadre du plan de relance, à savoir l'amélioration énergétique du PAC et du bâtiment Manège pour un montant total de 4,2 M€. Pour rappel, une des conditions du plan de relance est l'engagement intégral (AE) des opérations retenues avant le 31 décembre 2021.

Détail de ces deux opérations inscrites au budget :

- Amélioration énergétique PAC pour 2 714 K €
- Amélioration énergétique du bâtiment Manège pour 1 512 k €

Le plan de relance est détaillé dans les tableaux des opérations pluriannuelles, notamment le tableau 9-bis spécifique à l'immobilier.

Pour information, les projets déposés représentaient 55,6 M€ de travaux pour une subvention demandée à hauteur de 54,8 M€.

Il s'agissait des projets suivants :

- Restructuration de la station Besse pour 4 379 k €
- Amélioration énergétique PAC pour 2 714 K €
- Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi pour 12 228 k €
- Amélioration énergétique BU Sciences pour 9 025 k €
- Amélioration énergétique du bâtiment Manège pour 1 512 k €
- IUT Allier Campus 2020 pour 3 069 k €
- STAPS 3^{ème} tranche pour 3 860 k €
- Learning Center pour 18 700 k €
- Relamping amphis Rotonde pour 160 k €

Les opérations relatives au Learning Center et à la 3^{ème} tranche de STAPS présentées au plan de relance mais non retenues, restent inscrites au budget initial.

Le Learning center se poursuit avec une part d'autofinancement à hauteur de 4,2M€ sur la durée du projet.

La 3^{ème} tranche de rénovation du bâtiment STAPS évaluée à 3,9M€ est quant à elle autofinancée dans sa totalité.

Ci-après, sont détaillées les opérations, hors plan de relance, inscrites au budget 2021 :

Sur le patrimoine dévolu

- Site Dunant : poursuite et réception de la restructuration du CRBV et d'une partie du bâtiment principal. Cette opération de 10.7 millions d'euros est l'avant dernière tranche de mise en sécurité. En parallèle le bâtiment Montalembert (1270 m²) sera complètement réhabilité à la fin de l'année 2021.
- Site des Cézeaux : réhabilitation des amphithéâtres de l'IUT (opération de 3,1M€)
- Poursuite des travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité.

Sur le patrimoine non dévolu

- Impact fort de la crise sanitaire par l'arrêt des chantiers lors du confinement : les opérations décalées seront réalisées sur 2021 en grande partie, dont les travaux d'accessibilité de Paul Collomp (205K€) et les mises en conformité des amphis de Chimie (1m€) la mise en sécurité des bâtiments du SUAPS ou encore l'extension d'Ecopavin.
- Aménagement de l'accueil du site des Cézeaux (640 K€)
- Seconde phase des investissements de l'INTRACTING (870 k€)
- STAPS 3^{ème} tranche de rénovation du bâtiment (3,9M€)
- Learning center (17M€)

Répartition par site des opérations immobilières prévues en 2021

Par site	AE	CP
Tous sites	3 941 584 €	3 039 000 €
Cézeaux	10 171 616 €	7 840 968 €
Clermont centre	19 263 000 €	5 568 000 €
Henri Dunant	3 560 700 €	5 384 925 €
Montluçon	50 000 €	200 000 €
TOTAL	36 986 900 €	22 032 893 €

Focus I SITE

Le budget 2021 s'inscrit dans la continuité et affiche la volonté de poursuivre les engagements et objectifs du projet CAP2025 dans l'optique du jury de labellisation de l'automne prochain :

Accompagner la transformation de l'Université Clermont Auvergne via :

- 3 nouveaux dispositifs accompagnant :
 - L'évolution de l'offre de formation en relation avec le thème général CAP 20-25
 - La structuration, par l'affectation de moyens dans les instituts de l'EPE UCA
 - La stratégie d'internationalisation de la coordination territoriale :

- 3 projets structurants :
 - *CAP A.R.T. (programme IDÉES)* : développer des projets partenariaux à forte visibilité sur le territoire, dans le champ de l'innovation économique, sociale et culturelle
 - *CAP GS (programme SFRI)* : créer une Graduate School dédié au thème général CAP 20-25, composée de sept filières Master- Doctorat
 - *ERASMOB (AAP universités européennes)* : mettre en œuvre un programme de coopération avec des universités européennes sur le thème de la mobilité durable

Positionner CAP 20-25 sur le territoire

- Déploiement territorial d'actions CAP 20-25 sur les départements d'Auvergne : 7 conventions partenariales établies en 2019 avec des communautés d'agglomérations et de communes, et des départements.
- Déploiement de territoires pilotes d'innovation ouverte (dispositifs partenariaux public-privés) : living labs en milieu rural et city labs en milieu urbain
- Participation au programme d'urbanisme de Clermont-Ferrand, avec le développement d'un quartier qui favorisera les logements et services étudiants

Les crédits des trois LABEX CLERVOLC, IDGM+, IMobS3, qui font partie du projet CAP 20-25, sont inclus dans ce budget. Le LABEX IDGM+ reste géré par la FERDI.

Concernant les recettes, et conformément aux dispositions réglementaires de l'ANR, les recettes perçues et celles programmées sur les exercices futurs respectent les prévisions.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des RE pour le budget 2021 : 14 206 722 €

CAP 2025	Budget 2021
ANR (dont IDGM+)	11 457 877
ETAT	
Clermont Auvergne Métropole	120 000
Département Allier (Technopôle)	100 000
Département 63(IR20CD63)	26 367
Région	50 000
FEDER	63 783
Agence de l'eau (RF_Autres)	50 000
Autres (Nuées Ardentes)	46 000
Total	11 914 027 €

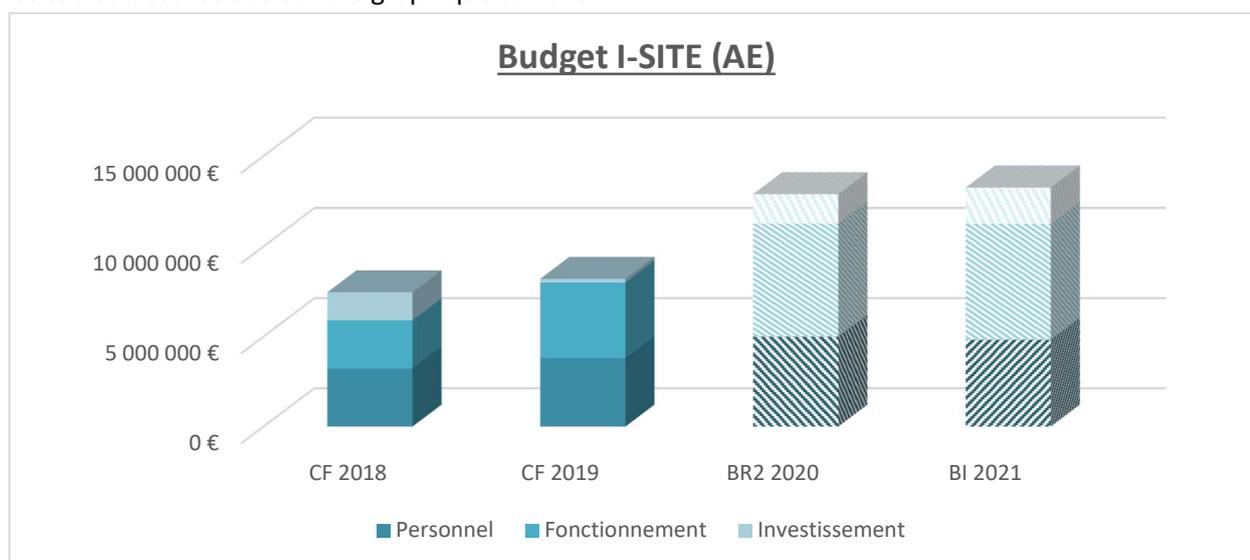
Les recettes des Labex sont les suivantes :

- CLERVOLC : 1 077 194 €
- IMOBS : 1 215 501 €

Quant aux dépenses, les crédits d'engagement affectés aux challenges pour 2021, sont en hausse par rapport à l'exécuté 2019. La plus forte progression est constatée sur l'investissement et le fonctionnement affiche une augmentation de 50% des prévisions. Ces moyens sont en cohérence avec l'avancée des programmes et leur déploiement.

I-Site (AE)	CF 2018	CF 2019	BR2 2020	BI 2021
Personnel	3 227 138	3 802 448	5 000 000	4 831 574
Fonctionnement	2 675 805	4 203 320	6 267 020	6 421 076
Investissement	1 557 437	202 267	1 628 589	2 009 436
Total	7 460 380	8 208 035	12 895 609	13 262 086

Ce tableau est retracé dans le graphique suivant :



Le tableau ci-dessous retrace la répartition budgétaire 2021 par programmes et Labex.

Programmes I-Site 2021	Budget 2021
Pilotage	2 808 956 €
Agro	911 725 €
Systèmes	805 813 €
Mobilités	1 162 260 €
Risques	1 017 849 €
Instruments	319 772 €
Emergence	701 790 €
Inetraxes	549 692 €
Wow	146 526 €
Learn	626 302 €
Talents	383 908 €
Campus	175 000 €
Imobs3	1 101 134 €
Clervolc	1 354 335 €
IDGM+	1 197 024 €
TOTAL	13 262 086 €

II.3-Les principaux indicateurs

	UCA agrégé	UCA principal dont I-SITE	UCA principal	I-SITE	BAI	UCA Fondation
Solde budgétaire	- 11 422 581 €	- 9 636 313 €	- 10 580 949 €	+ 944 636 €	- 1 432 566 €	- 353 702 €
	UCA agrégé	UCA principal dont I-SITE	UCA principal	I-SITE	BAI	UCA Fondation
Résultat prévisionnel	+ 4 625 703 €	- 23 257 €	+ 69 489 €	- 92 746 €	+ 4 639 960 €	+ 9 000 €
CAF	11 689 910 €	5 419 899 €	5 419 899 €	- €	6 613 713 €	- 343 702 €
Variation FDR	- 9 974 165 €	- 8 187 897 €	- 8 187 897 €	- €	- 1 432 566 €	- 353 702 €

	UCA agrégé
Variation de trésorerie	- 12 232 129 €

- Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est déficitaire sur l'établissement agrégé, et s'élève à -11,4 M€ pour 2021.

Il correspond aussi à la contribution de l'établissement à l'activité des différents pôles (via les recettes centralisées) et aux décalages de trésorerie sur les opérations pluriannuelles (cf tableaux budgétaires 9 et 10).

Budget principal dont I-Site	- 9 636 313 €
<i>Budget Principal</i>	<i>- 10 580 949 €</i>
<i>I-Site</i>	<i>+ 944 636 €</i>
Budget annexe immobilier	- 1 432 566 €
UCA Fondation	- 353 702 €
Total budget établissement	- 11 422 581 €

Le solde budgétaire de l'établissement doit être mis en relation avec le tableau des opérations pluriannuelles.

Le solde budgétaire 2021 de ces opérations s'élève à - 9 123 262 € et se décompose de la façon suivante :

- Opérations immobilières dont dévolution = - 7 684 393 € :
 - + 325 000 € sur le plan de relance
 - - 8 009 393 € hors plan de relance
- Contrats de recherche hors I-Site= - 3 063 601 €
- I-Site = + 944 636 €
- Contrats d'enseignement = + 680 096 €

Les contrats de recherche présentent un déséquilibre, dû à un décalage de trésorerie, cependant les dépenses et les recettes sont équilibrées en pluriannuel.

Les opérations immobilières hors plan de relance, dévolution et PPP contribuent quant à elles à la constitution d'un solde négatif qui représente l'autofinancement de l'établissement sur la pluriannualité.

Le solde budgétaire du budget principal est de -10,6 M€. Il se décompose comme suit :

Pôle « formation »	- 69 173 €
Pôle « recherche »	- 5 800 397 €
Pôle « universitaire »	- 2 931 399 €
Pôles « services centraux » et « masse salariale »	+ 16 015 498 €
Pôle « logistique »	- 11 543 651 €
Pôle « immobilier »	- 6 251 827 €
Total budget principal	- 10 580 949 €

Il s'explique par

- Les opérations immobilières issues de la programmation initiale 2021 et les opérations décalées en 2020 du fait de la période de confinement viennent peser sur le solde entraînant un décaissement différé sur l'exercice suivant (-6,2 M€).
- Le pôle recherche affiche en toute logique un solde déficitaire en raison du décalage d'encaissement des recettes, structurel au vu de la nature des financements, mais les dépenses et les recettes sont équilibrées en pluriannuel.
- Le pôle logistique est aussi déficitaire en raison de dépenses financées sur la SCSP principalement.
- Le solde positif des pôles « services centraux » et « masse salariale » provient de l'enregistrement de la plus grande part de la SCSP et des droits nationaux.

- **Le résultat**

Le résultat prévisionnel s'élève à 4 625 703 € sur l'établissement agrégé. Il est fortement impacté par celui du BAI de 4 639 960 € en raison de la comptabilisation de la contribution de dévolution en classe 7.

Le budget principal affiche un résultat à l'équilibre de 69 489 €. Cette situation est la conséquence de la maîtrise conjuguée de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement mais ce niveau nécessite la poursuite de cet effort.

- **La CAF**

Avec un montant de 11 689 910 €, elle se situe à un niveau conforme aux objectifs du DOB pour l'établissement agrégé mais reste insuffisante sur le budget principal (5,4 M€) au vu des engagements pluriannuels en cours.

- **La variation du fonds de roulement**

Le montant prévu des dépenses d'investissement, entraîne un prélèvement sur le fonds de roulement de près de 10 M€. Les ressources du plan de relance sont constatées, en patrimonial, à équivalence des emplois (dépenses)

mais nous sommes en autofinancement sur une partie des opérations immobilières sur le patrimoine non dévolu (impact sur le fonds de roulement de 6,2 M€) et sur le BAI (impact de 1,4 M€).

Le besoin en fonds de roulement est en diminution par rapport au BR2 de 2,3M€.

La trésorerie présente une variation négative de - 12,2 M€.

II.4-Les ratios de soutenabilité budgétaire

	Compte financier 2019		Budget rectificatif n°2 2020		Budget initial 2021	
	Etablissement	Principal	Etablissement	Principal (hors I-SITE)	Etablissement	Principal (hors I-SITE)
INDICATEURS						
Résultat	+ 10 928 345	+ 6 107 459	+ 4 537 259	+ 1 424 330	+ 4 625 703	+ 69 489
CAF	17 727 573	11 102 511	11 445 145	6 653 048	11 689 910	5 419 899
Variation du fonds de roulement	+ 7 420 117	+ 3 792 333	- 3 902 273	- 2 740 694	- 9 974 165	- 8 187 897
Niveau du fonds de roulement	57 069 345	38 030 081	53 167 072	35 473 705	43 192 907	27 285 808
Niveau de la trésorerie	81 371 933	43 693 719	75 512 951	41 383 930	63 280 822	29 993 433
Solde budgétaire	+ 11 397 078	5 404 366	- 7 863 265	- 4 497 601	- 11 422 581	- 10 580 949
RATIOS						
Fonds de roulement en nombre de jours	77	53	66	47	53	35
Trésorerie en nombre de jours	109	61	94	54	78	39
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	15,81 %	14,63 %	19,48 %	17,48 %	18,41 %	16,92 %
Dépendance aux financements de l'Etat	16,22 %	13,99 %	19,54 %	16,66 %	19,87 %	17,13 %
Taux de déficit	3,68 %	2,22 %	1,46 %	0,50 %	1,47 %	0,02 %
Poids des charges de personnel	77,99 %	81,25 %	76,71 %	80,15 %	77,74 %	81,17 %
Taux d'autofinancement	6,20 %	4,12 %	3,81 %	2,37 %	3,85 %	1,90 %
Part de l'autofinancement dans l'investissement	78,48 %	61,92 %	48,53 %	42,32 %	37,80 %	25,99 %

Ratios	Méthodes de calcul
Fonds de roulement en nombre de jours	$(\text{Montant du fonds de roulement} / \text{charges décaissables}) * 360$
Trésorerie en nombre de jours	$(\text{Montant de la trésorerie} / \text{charges décaissables}) * 360$
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	$\text{Charges décaissables de fonctionnement général} / \text{produits encaissables}$
Dépendance aux financements de l'Etat	$\text{Ressources propres encaissables} / \text{produits encaissables}$
Taux de déficit	$\text{Résultat} / \text{Total des produits}$
Poids des charges de personnel	$\text{Charges de personnel} / \text{produits encaissables}$
Taux d'autofinancement	$\text{CAF} / \text{produits encaissables}$
Part de l'autofinancement dans l'investissement	$\text{CAF} / \text{dépenses d'investissement}$

Taux de saturation BI 2021

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement. Ce ratio de rigidité évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Il convient de préciser que le taux de saturation a été calculé en prenant en compte les dépenses inscrites au titre de l'enveloppe de personnel du tableau 6.

Pour le budget agrégé, masse salariale d'I-SITE comprise, le taux de saturation s'élève à 77,74% et enregistre donc une baisse de 0,25 points par rapport au CF2019.

Concernant l'établissement principal, le taux de saturation s'élève alors à 81,17%. Bien qu'il se situe au-dessus de la barre des 80%, il est en amélioration par rapport au taux observé au CF 2019.

L'évolution du taux de saturation sur le budget principal est donc à surveiller et conforte les actions de fiabilisation des prévisions et du pilotage.

L'analyse de la soutenabilité

Le compte de résultat présente donc un résultat excédentaire de 4,6 M€.

L'établissement principal hors I-Site dégage quant à lui un résultat positif de 69 K€ (taux de déficit de 0,02%) à l'équilibre mais non significatif ce qui justifie la nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement et la poursuite de la qualité du tirage des recettes.

Le fonds de roulement en agrégé s'élève à 43,2 M€ ; son niveau est satisfaisant car il représente 53 jours de fonctionnement bien qu'il varie à la baisse de 10M€, comme vu supra, par rapport au BR2.

Le niveau du fonds de roulement sur l'établissement principal représente 35 jours de fonctionnement, légèrement au-dessus du ratio de 30 jours. Ce taux est en baisse en prévisionnel sur les deux derniers exercices et appelle donc de la vigilance sur le volume des dépenses de fonctionnement.

La soutenabilité réside dans la capacité de l'établissement à faire face à l'ensemble de ses engagements antérieurs (couverture des dépenses obligatoires) et nouveaux.

Au 31/12/2021 les restes à payer en pluriannuel sont évalués à hauteur de 45,6 M.

Le montant de la capacité d'autofinancement de 11,7 M€ est en légère augmentation par rapport au BR 2 (245 k€) mais a diminué par rapport au CF 2019 (-6M€).

Elle représente 37,8% des dépenses d'investissement et se situe dans les objectifs du DOB.

La part d'autofinancement dans le budget principal est de 26%.

Le taux d'autofinancement de 1,9 % sur le budget principal est supérieur au seuil de 1%.

En dehors des deux opérations financées du plan de relance, l'établissement doit faire face à d'autres engagements sur l'immobilier non-dévolu avec des montants d'autofinancement importants.

D'autre part, le niveau de fonds de roulement mobilisable et la trésorerie disponible continuent à diminuer car une partie significative de la trésorerie est gagée sur le budget annexe immobilier et l'I-Site.

La trésorerie estimée à 75,5 M€ en fin d'année 2020 (BR2) connaît une variation prévisionnelle de - 12,2 M€ pour atteindre les 63,3 M€ en fin d'année 2021.

NB : Le versement prévisionnel 2021 du financement du plan de relance est considéré être une avance (2,1M€), constatée en budgétaire et en trésorerie. En patrimonial il est comme vu supra, comptabilisé à hauteur des dépenses payables sur l'exercice.

La trésorerie représente 78 jours de charges décaissables. Elle est en baisse par rapport au CF 2019.

Le tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations pour comptes de tiers apportent une précision sur la constitution de la trésorerie :

La conséquence du solde budgétaire de - 11,4 M€ conjuguée principalement à l'impact des opérations de TVA à hauteur de -2,4 M€ et des opérations non budgétaires de +1,4M€ entraîne ce prélèvement de la trésorerie.

Le niveau de la trésorerie sur le budget principal représente quant à lui, 39 jours de fonctionnement, de 10 points au-dessus du seuil limite.

L'EPE UCA présente donc une situation financière stable mais qui requiert une attention sur sa masse salariale et ses dépenses de fonctionnement. Elle lui permet de faire face aux conséquences de la crise sanitaire mais l'établissement reste dans l'attente de financements complémentaires de l'Etat, comme discuté lors du dialogue stratégique de gestion.

La trajectoire financière du nouvel établissement, qui sera fortement impactée par des décisions devant intervenir au cours des douze prochains mois (CPER 2021-2027, pérennisation de CAP 20-25), doit reposer sur une perspective pluriannuelle d'évolution des dépenses de masse salariale et de fonctionnement, et des ressources propres. Cette perspective permettra d'identifier les capacités de financement mobilisables pour accompagner la mise en œuvre des politiques tant dans le domaine de l'enseignement que celui de la recherche. L'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec chacun des six instituts constituera, au cours du premier semestre 2021, un temps fort de la construction de cette projection pluriannuelle, indispensable au bon développement de la future Université Clermont Auvergne et au plein déploiement de ses missions de service public.

CONCLUSION

Le budget initial 2021 est le premier budget de l'EPE UCA, qui reprend au 01/01/2021 les droits, biens et obligations de l'UCA et intègre l'INP au statut d'établissement-composante. La construction de ce BI 2021 de transition a impliqué l'ensemble des acteurs de l'Université (directions, composantes, structures de recherche, services) autour des grandes orientations validées le 24 juin 2020 par le Conseil d'administration conjoint INP/UCA. Ces orientations traduisent la volonté de sécuriser l'EPE UCA en maîtrisant les dépenses (particulièrement masse salariale et de fonctionnement), en assurant la soutenabilité de la programmation immobilière et en développant des ressources propres, et ce dans un contexte à contraintes multiples. En effet, les contraintes internes (déploiement de projets pluriannuels, accueil d'un nombre croissant d'étudiants) couplées aux contraintes externes nombreuses (contexte de pandémie et ses conséquences sur les reports estimés de dépenses non exécutées en 2020, les diminutions de recettes et les augmentations de dépenses en impact Covid, incertitude sur le plan sanitaire, retard de la promulgation du décret portant création de l'EPE UCA, application des réformes dont LPR, R1C et ORE, impacts de la nouvelle offre de formation, arbitrages récent du plan de relance immobilier et négociation du CPER 2021-27) rendent particulièrement difficile la construction d'un budget fiabilisé. Cette année 2021 est également la première d'un nouveau projet d'établissement devant définir pour les cinq années à venir des objectifs nouveaux adaptés à cette nouvelle configuration de site. Le jury de labellisation du projet I-Site CAP2025 rendra aussi sa décision cette année.

Néanmoins, cette construction budgétaire a cherché à poursuivre les efforts conduits par l'UCA sur le contrat 2017-20 en matière de fiabilité de la prévision, qui se traduit notamment par une évaluation très prudente de l'évolution des recettes et par un meilleur rapprochement des dépenses avec les éléments tirés des comptes financiers et de l'exécution du budget. Ainsi, ce budget poursuit la consolidation financière de l'UCA, dont les prévisions restent encore dépendantes de financements à venir de l'Etat et de la négociation du CPER 2021-27. Il permet à l'EPE UCA de respecter les indicateurs de soutenabilité, dont la CAF qui est dans l'objectif du DOB (>30% des dépenses d'investissement). Ce budget prévoit un résultat agrégé bénéficiaire, en notant une baisse par rapport au compte financier 2019, et est très dépendant du BAI. Le résultat prévisionnel sur le budget principal est présenté à l'équilibre, en baisse également par rapport au compte financier 2019.

Il conviendra donc d'être vigilant pour cette première année d'expérimentation, caractérisée par des incertitudes en lien avec le plan sanitaire et avec les négociations en cours, et encore impactée par les périodes de confinement subies en 2020. Le retour à une activité normale devra être envisagé avec prudence, tout en poursuivant nos efforts d'adaptation à la mutation initiée par la situation de crise dans le domaine pédagogique et RH. Il conviendra alors de poursuivre les efforts de maîtrise des coûts de la masse salariale et d'être proactif pour susciter de nouvelles recettes (ex : développement de l'apprentissage), et ce afin de garantir une consolidation de la situation budgétaire de l'EPE UCA, qui permettra au nouvel établissement de disposer de bases financières saines pour construire son projet de développement pour les cinq années à venir.

II- LES TABLEAUX BUDGETAIRES

1. Autorisations budgétaires limitatives

Tableau des emplois (pour vote)

Budget établissement

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
		En ETPT	En ETPT	
		1 365,90		1 365,90
Catégories d'emplois	Nature des emplois	7,80	24,00	31,80
		360,08	254,04	614,12
	S/total EC		1 733,78	278,04
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)				-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Nature des emplois	1 032,63		1 032,63
		13,06	63,47	76,53
	52,96	268,51	321,46	
S/total Biatss		1 098,64	331,97	1 430,62
Totaux		2 832,42 (1)	610,01	3 442,43
			Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		3 026 (3)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau des autorisations budgétaires (pour vote)

Autorisations budgétaires Budget initial 2021
ETABLISSEMENT AGREGE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel	238 865 937	238 865 937	289 178 099	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	69 855 562	69 855 562	243 400 343	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			3 090 290	Autres financements de l'Etat
			2 031 798	Fiscalité affectée
Fonctionnement	54 287 509	53 184 671	14 971 589	Autres financements publics
			25 684 079	Recettes propres
Investissement	46 783 478	30 923 183	22 373 111	Recettes fléchées*
			350 000	Financements de l'Etat fléchés
			21 845 236	Autres financements publics fléchés
			177 875	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	339 936 924	322 973 791	311 551 210	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	11 422 581	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2021
ETABLISSEMENT PRINCIPAL (dont I-SITE)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel	238 520 073	238 520 073	281 295 862	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	69 855 562	69 855 562	235 852 843	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>			3 090 290	Autres financements de l'Etat
			2 031 798	Fiscalité affectée
Fonctionnement	53 075 680	51 918 309	14 956 589	Autres financements publics
			25 364 342	Recettes propres
Investissement	41 985 778	22 866 904	22 373 111	Recettes fléchées*
			350 000	Financements de l'Etat fléchés
			21 845 236	Autres financements publics fléchés
			177 875	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	333 581 531	313 305 286	303 668 973	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	9 636 313	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Autorisations budgétaires Budget initial 2021
ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel	233 688 499	233 688 499	281 099 690	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	69 855 562	69 855 562	235 852 843	Subvention pour charges de service public
			3 090 290	Autres financements de l'Etat
			2 031 798	Fiscalité affectée
Fonctionnement	46 654 604	45 497 233	14 760 417	Autres financements publics
			25 364 342	Recettes propres
			8 362 561	Recettes fléchées*
			350 000	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	39 976 342	20 857 468	7 895 686	Autres financements publics fléchés
			116 875	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	320 319 445	300 043 200	289 462 251	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	10 580 949	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2021
I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel	4 831 574	4 831 574	196 172	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>				Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	6 421 076	6 421 076	196 172	Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	2 009 436	2 009 436	14 010 550	Recettes fléchées*
			13 949 550	Financements de l'Etat fléchés
			61 000	Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	13 262 086	13 262 086	14 206 722	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		944 636	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2021
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel			7 547 500	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>			7 547 500	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	906 506	933 787		Autres financements publics
				Recettes propres
Investissement	4 787 700	8 046 279	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	5 694 206	8 980 066	7 547 500	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	1 432 566	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2021
UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES			RECETTES	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021	Encaissements 2021	
	BI	BI	BI	
Personnel	345 864	345 864	334 737	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>				Subvention pour charges de service public
				Autres financements de l'Etat
				Fiscalité affectée
Fonctionnement	305 323	332 575	15 000	Autres financements publics
			319 737	Recettes propres
Investissement	10 000	10 000	-	Recettes fléchées*
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	661 187	688 439	334 737	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	353 702	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**Tableau des dépenses par destination
et des recettes par origine
(pour information)**

BUDGET Etablissement agrégé

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	94 688 895	94 688 895	6 793 255	6 814 986,00	2 342 848	2 342 848	103 824 998	103 846 729
D101-Formation initiale et continue Licence	93 005 230	93 005 230	3 094 340	3 111 510,00	1 703 588	1 703 588	97 803 158	97 820 328
D102-Formation initiale et continue Master	1 660 511	1 660 511	3 698 915	3 703 476,00	639 260	639 260	5 998 686	6 003 247
D103-Formation initiale et continue Doctorat	23 154	23 154	0	0,00	0	0	23 154	23 154
D105-Bibliothèques et Documentation	5 490 570	5 490 570	1 667 400	1 537 400,00	180 000	180 000	7 337 970	7 207 970
Recherche universitaire	75 428 811	75 428 811	16 401 088	16 430 794,00	7 010 936	7 010 936	98 840 835	98 870 541
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 516 249	23 516 249	2 093 195	2 093 195,00	937 290	937 290	26 546 734	26 546 734
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	7 561 402	7 561 402	488 784	488 784,00	86 175	86 175	8 136 361	8 136 361
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 887 841	6 887 841	1 469 312	1 469 312,00	203 636	203 636	8 560 789	8 560 789
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 294 756	3 294 756	906 462	906 462,00	2 138 411	2 138 411	6 339 629	6 339 629
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 528 268	17 528 268	613 519	643 225,00	20 100	20 100	18 161 887	18 191 593
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	16 640 295	16 640 295	10 829 816	10 829 816,00	3 625 324	3 625 324	31 095 435	31 095 435
D113-Diffusion des savoirs et musées	102 847	102 847	103 728	103 728,00	0	0	206 575	206 575
D114-Immobilier	6 395 852	6 395 852	16 905 331	16 674 638,00	33 509 448	18 808 763	56 810 631	41 879 253
D115-Pilotage et support	54 376 181	54 376 181	8 161 483	7 367 901,00	2 827 610	1 668 000	65 365 274	63 412 082
Vie Etudiante	2 382 781	2 382 781	4 255 224	4 255 224,00	912 636	912 636	7 550 641	7 550 641
D201-Aides directes	630 142	630 142	2 827 454	2 827 454,00	820 136	820 136	4 277 732	4 277 732
D202-Aides indirectes	201 657	201 657	563 000	563 000,00	65 000	65 000	829 657	829 657
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 550 982	1 550 982	864 770	864 770,00	27 500	27 500	2 443 252	2 443 252
TOTAL	238 865 937	238 865 937	54 287 509	53 184 671	46 783 478	30 923 183	339 936 924	322 973 791

Contrôle cohérence tableau 2

ok

ok

ok

ok

ok

ok

ok

ok

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

ok

0

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	243 400 343	0	0	0	0	0	0	0	243 400 343
FD020-Droits inscriptions	0	0	0	0	4 705 913	0	0	0	4 705 913
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE	0	0	0	0	3 920 244	0	0	16 875	3 937 119
FD040-Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	3 096 504	0	0	0	3 096 504
FD050-Etudes et travaux	0	0	0	0	210 000	0	0	0	210 000
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)	0	0	0	0	2 876 296	0	0	0	2 876 296
FD070-ANR investissements d'avenir	0	0	0	96 616	0	0	13 649 459	0	13 746 075
FD080-ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	2 975 855	0	0	0	0	2 975 855
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région	0	0	0	3 358 529	0	0	935 000	0	4 293 529
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE	0	0	0	4 519 903	0	0	3 194 674	0	7 714 577
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres	0	3 090 290	0	3 867 686	1 101 442	350 000	4 066 103	11 000	12 486 521
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs	0	0	0	0	443 833	0	0	0	443 833
FD130-Autres recettes	0	0	2 031 798	153 000	9 329 847	0	0	150 000	11 664 645
TOTAL	243 400 343	3 090 290	2 031 798	14 971 589	25 684 079	350 000	21 845 236	177 875	311 551 210

Contrôle cohérence tableau 2

ok

ok

ok

ok

ok

ok

ok

ok

ok

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

11 422 581

ok

BUDGET Etablissement Principal (dont I-SITE)

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	94 688 895	94 688 895	6 793 255	6 814 986	2 342 848	2 342 848	103 824 998	103 846 729
D101-Formation initiale et continue Licence	93 005 230	93 005 230	3 094 340	3 111 510	1 703 588	1 703 588	97 803 158	97 820 328
D102-Formation initiale et continue Master	1 660 511	1 660 511	3 698 915	3 703 476	639 260	639 260	5 998 686	6 003 247
D103-Formation initiale et continue Doctorat	23 154	23 154	0	0	0	0	23 154	23 154
D105-Bibliothèques et Documentation	5 490 570	5 490 570	1 667 400	1 537 400	180 000	180 000	7 337 970	7 207 970
Recherche universitaire	75 198 304	75 198 304	16 240 465	16 240 465	7 010 936	7 010 936	98 449 705	98 449 705
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 516 249	23 516 249	2 093 195	2 093 195	937 290	937 290	26 546 734	26 546 734
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	7 561 402	7 561 402	488 784	488 784	86 175	86 175	8 136 361	8 136 361
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 887 841	6 887 841	1 449 312	1 449 312	203 636	203 636	8 540 789	8 540 789
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 294 756	3 294 756	906 462	906 462	2 138 411	2 138 411	6 339 629	6 339 629
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 363 165	17 363 165	472 896	472 896	20 100	20 100	17 856 161	17 856 161
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	16 574 891	16 574 891	10 829 816	10 829 816	3 625 324	3 625 324	31 030 031	31 030 031
D113-Diffusion des savoirs et musées	102 847	102 847	103 728	103 728	0	0	206 575	206 575
D114-Immobilier	6 395 852	6 395 852	15 998 825	15 740 851	28 721 748	10 762 484	51 116 425	32 899 187
D115-Pilotage et support	54 260 824	54 260 824	8 016 783	7 225 655	2 817 610	1 658 000	65 095 217	63 144 479
Vie Etudiante	2 382 781	2 382 781	4 255 224	4 255 224	912 636	912 636	7 550 641	7 550 641
D201-Aides directes	630 142	630 142	2 827 454	2 827 454	820 136	820 136	4 277 732	4 277 732
D202-Aides indirectes	201 657	201 657	563 000	563 000	65 000	65 000	829 657	829 657
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 550 982	1 550 982	864 770	864 770	27 500	27 500	2 443 252	2 443 252
TOTAL	238 520 073	238 520 073	53 075 680	51 918 309	41 985 778	22 866 904	333 581 531	313 305 286

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B
0

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	235 852 843	0	0	0	0	0	0	0	235 852 843
FD020-Droits inscriptions	0	0	0	0	4 705 913	0	0	0	4 705 913
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE	0	0	0	0	3 920 244	0	0	16 875	3 937 119
FD040-Taxe d'apprentissage	0	0	0	0	3 096 504	0	0	0	3 096 504
FD050-Etudes et travaux	0	0	0	0	210 000	0	0	0	210 000
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)	0	0	0	0	2 876 296	0	0	0	2 876 296
FD070-ANR investissements d'avenir	0	0	0	96 616	0	0	13 649 459	0	13 746 075
FD080-ANR hors investissements d'avenir	0	0	0	2 975 855	0	0	0	0	2 975 855
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région	0	0	0	3 358 529	0	0	935 000	0	4 293 529
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE	0	0	0	4 519 903	0	0	3 194 674	0	7 714 577
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres	0	3 090 290	0	3 852 686	1 101 442	350 000	4 066 103	11 000	12 471 521
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs	0	0	0	0	124 096	0	0	0	124 096
FD130-Autres recettes	0	0	2 031 798	153 000	9 329 847	0	0	150 000	11 664 645
TOTAL	235 852 843	3 090 290	2 031 798	14 956 589	25 364 342	350 000	21 845 236	177 875	303 668 973

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C
9 636 313

BUDGET Etablissement Principal

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	94 688 895	94 688 895	6 793 255	6 814 986	2 342 848	2 342 848	103 824 998	103 846 729
D101-Formation initiale et continue Licence	93 005 230	93 005 230	3 094 340	3 111 510	1 703 588	1 703 588	97 803 158	97 820 328
D102-Formation initiale et continue Master	1 660 511	1 660 511	3 698 915	3 703 476	639 260	639 260	5 998 686	6 003 247
D103-Formation initiale et continue Doctorat	23 154	23 154	0	0	0	0	23 154	23 154
D105-Bibliothèques et Documentation	5 490 570	5 490 570	1 667 400	1 537 400	180 000	180 000	7 337 970	7 207 970
Recherche universitaire	70 366 730	70 366 730	9 819 389	9 819 389	5 001 500	5 001 500	85 187 619	85 187 619
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	23 516 249	23 516 249	2 093 195	2 093 195	937 290	937 290	26 546 734	26 546 734
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	7 561 402	7 561 402	488 784	488 784	86 175	86 175	8 136 361	8 136 361
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 259 195	6 259 195	1 091 260	1 091 260	89 200	89 200	7 439 655	7 439 655
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	3 140 421	3 140 421	606 462	606 462	1 238 411	1 238 411	4 985 294	4 985 294
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	17 363 165	17 363 165	472 896	472 896	20 100	20 100	17 856 161	17 856 161
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	12 526 298	12 526 298	5 066 792	5 066 792	2 630 324	2 630 324	20 223 414	20 223 414
D113-Diffusion des savoirs et musées	102 847	102 847	103 728	103 728	0	0	206 575	206 575
D114-Immobilier	6 395 852	6 395 852	15 998 825	15 740 851	28 721 748	10 762 484	51 116 425	32 899 187
D115-Pilotage et support	54 260 824	54 260 824	8 016 783	7 225 655	2 817 610	1 658 000	65 095 217	63 144 479
Vie Etudiante	2 382 781	2 382 781	4 255 224	4 255 224	912 636	912 636	7 550 641	7 550 641
D201-Aides directes	630 142	630 142	2 827 454	2 827 454	820 136	820 136	4 277 732	4 277 732
D202-Aides indirectes	201 657	201 657	563 000	563 000	65 000	65 000	829 657	829 657
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 550 982	1 550 982	864 770	864 770	27 500	27 500	2 443 252	2 443 252
TOTAL	233 688 499	233 688 499	46 654 604	45 497 233	39 976 342	20 857 468	320 319 445	300 043 200

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0
---	----------

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	235 852 843								235 852 843
FD020-Droits inscriptions					4 705 913			0	4 705 913
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					3 920 244			16 875	3 937 119
FD040-Taxe d'apprentissage					3 096 504			0	3 096 504
FD050-Etudes et travaux					210 000			0	210 000
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					2 876 296			0	2 876 296
FD070-ANR investissements d'avenir				96 616			274 950		371 566
FD080-ANR hors investissements d'avenir		0		2 975 855		0	0		2 975 855
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				3 358 529			885 000		4 243 529
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				4 323 731			3 011 000		7 334 731
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres		3 090 290		3 852 686	1 101 442	350 000	3 724 736	0	12 119 154
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs		0		0	124 096	0	0	0	124 096
FD130-Autres recettes			2 031 798	153 000	9 329 847		0	100 000	11 614 645
TOTAL	235 852 843	3 090 290	2 031 798	14 760 417	25 364 342	350 000	7 895 686	116 875	289 462 251

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	10 580 949
--	-------------------

BUDGET I-SITE

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence							0	0
D102-Formation initiale et continue Master							0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat							0	0
D105-Bibliothèques et Documentation							0	0
Recherche universitaire	4 831 574	4 831 574	6 421 076	6 421 076	2 009 436	2 009 436	13 262 086	13 262 086
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé	0	0	0	0	0	0	0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0	0	0	0	0	0	0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	628 646	628 646	358 052	358 052	114 436	114 436	1 101 134	1 101 134
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	154 335	154 335	300 000	300 000	900 000	900 000	1 354 335	1 354 335
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	0	0	0	0	0	0	0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	4 048 593	4 048 593	5 763 024	5 763 024	995 000	995 000	10 806 617	10 806 617
D113-Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114-Immobilier							0	0
D115-Pilotage et support							0	0
Vie Etudiante	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes							0	0
D202-Aides indirectes							0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
TOTAL	4 831 574	4 831 574	6 421 076	6 421 076	2 009 436	2 009 436	13 262 086	13 262 086

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	944 636
---	----------------

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public									0
FD020-Droits inscriptions								0	0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE								0	0
FD040-Taxe d'apprentissage								0	0
FD050-Etudes et travaux								0	0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)								0	0
FD070-ANR investissements d'avenir				0			13 374 509		13 374 509
FD080-ANR hors investissements d'avenir							0		0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				0			50 000		50 000
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				196 172			183 674		379 846
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres				0			341 367	11 000	352 367
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs				0			0	0	0
FD130-Autres recettes				0			0	50 000	50 000
TOTAL	0	0	0	196 172	0	0	13 949 550	61 000	14 206 722

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	0
--	----------

BUDGET Budget annexe immobilier

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence							0	0
D102-Formation initiale et continue Master							0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat							0	0
D105-Bibliothèques et Documentation							0	0
Recherche universitaire	0	0	0	0	0	0	0	0
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé							0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information							0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur							0	0
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société							0	0
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire							0	0
D113-Diffusion des savoirs et musées							0	0
D114-Immobilier			906 506	933 787	4 787 700	8 046 279	5 694 206	8 980 066
D115-Pilotage et support							0	0
Vie Etudiante	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes							0	0
D202-Aides indirectes							0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
TOTAL	0	0	906 506	933 787	4 787 700	8 046 279	5 694 206	8 980 066

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0
---	----------

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public	7 547 500								7 547 500
FD020-Droits inscriptions									0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE									0
FD040-Taxe d'apprentissage									0
FD050-Etudes et travaux									0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)									0
FD070-ANR investissements d'avenir									0
FD080-ANR hors investissements d'avenir									0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région									0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE									0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres									0
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs									0
FD130-Autres recettes									0
TOTAL	7 547 500	0	0	0	0	0	0	0	7 547 500

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	1 432 566
--	------------------

BUDGET UCA Fondation

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses par destination

DEPENSES 2021	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0
D101-Formation initiale et continue Licence							0	0
D102-Formation initiale et continue Master							0	0
D103-Formation initiale et continue Doctorat							0	0
D105-Bibliothèques et Documentation							0	0
Recherche universitaire	230 507	230 507	160 623	190 329	0	0	391 130	420 836
D106-Sciences de la vie, biotechnologie et santé			0	0			0	0
D107-Mathématiques, sciences et techniques de l'information			0	0			0	0
D108-Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur			20 000	20 000			20 000	20 000
D110-Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement			0	0			0	0
D111-Recherche universitaire-sciences de l'homme et de la société	165 103	165 103	140 623	170 329			305 726	335 432
D112-Recherche universitaire interdisciplinaire	65 404	65 404	0	0			65 404	65 404
D113-Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0			0	0
D114-Immobilier	0	0	0	0			0	0
D115-Pilotage et support	115 357	115 357	144 700	142 246	10 000	10 000	270 057	267 603
Vie Etudiante	0	0	0	0	0	0	0	0
D201-Aides directes							0	0
D202-Aides indirectes							0	0
D203-Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives							0	0
TOTAL	345 864	345 864	305 323	332 575	10 000	10 000	661 187	688 439

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	0
---	----------

Recettes par origine

RECETTES 2021	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total BI (C)
	Subvention pour charges	Autres financements	Fiscalité affectée	Autres financements	Recettes propres	Financement de l'Etat	Autres financements	Recettes propres	
	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	BI	
FD010-Subvention pour charges de service public									0
FD020-Droits inscriptions					0				0
FD030-Formation continue, diplômes propres et VAE					0				0
FD040-Taxe d'apprentissage					0				0
FD050-Etudes et travaux					0				0
FD060-Valorisation (colloques, prestations de recherche)					0				0
FD070-ANR investissements d'avenir				0					0
FD080-ANR hors investissements d'avenir									0
FD090-Subventions exploitation & financement d'actifs - Région				0					0
FD100-Subventions exploitation & financement d'actifs - UE				0					0
FD110-Subventions exploitation & financement d'actifs - Autres				15 000	0				15 000
FD120-Fondations - fonds propres, réserves dons et legs				0	319 737				319 737
FD130-Autres recettes				0	0				0
TOTAL	0	0	0	15 000	319 737	0	0	0	334 737

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	353 702
--	----------------

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

2. Equilibre financier

Tableau d'équilibre financier (pour vote)

Equilibre financier Budget initial 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	11 422 581	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont budget principal</i>	10 580 949	-	<i>dont budget principal</i>
<i>dont I-SITE</i>	-	944 636	<i>dont I-SITE</i>
<i>dont budget annexe immobilier</i>	1 432 566	-	<i>dont budget annexe immobilier</i>
<i>dont UCAF</i>	353 702	-	<i>dont UCAF</i>
Remboursements d'emprunts			Nouveaux emprunts
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	166 547	457 500	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 503 401	2 042 900	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	150 000	1 510 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	16 242 529	4 010 400	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	12 232 129	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-	753 747	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-	11 478 382	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	16 242 529	16 242 529	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau des opérations pour comptes de tiers
(pour information)

Tableau des opérations pour le compte de tiers - Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Opération 1 : Aide à la mobilité	C 46711000	AMI prog 231 autres compte débiteurs ou créditeurs	578 400	578 400
Opération 2 : bourses Université Franco Allemande	C 46711000	Autres comptes - université Franco Allemande	57 000	57 000
Opération 4 : TVA	C 44562/6.....	TVA déductible	3 830 501	
	C 4457	TVA collectée		1 370 000
Opération 6 : RAFP	C 473110000	Recettes à transférer	17 500	17 500
Opération 9 : autres Opérations	C 473110000	Recettes à transférer	20 000	20 000
TOTAL			4 503 401	2 042 900

Tableau de situation patrimoniale
(compte de résultat – tableau de financement)
(pour vote)

Situation patrimoniale Budget initial 2021

ETABLISSEMENT AGREGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	236 138 809	Subventions de l'Etat	244 580 633
	<i>dont charges de pensions civiles*</i> 69 855 562	Fiscalité affectée	2 031 798
Fonctionnement autre que les charges de personnel	73 432 309	Autres subventions	31 266 133
		Autres produits	36 318 257
TOTAL DES CHARGES (1)	309 571 118	TOTAL DES PRODUITS (2)	314 196 821
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 625 703	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	314 196 821	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	314 196 821

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 625 703
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 520 510
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	353 702
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	10 102 601
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	11 689 910

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	11 689 910
Investissements	30 923 183	Financement de l'actif par l'État	1 935 000
Remboursement des dettes financières	166 547	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 033 155
		Autres ressources	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	31 089 730	TOTAL DES RESSOURCES (6)	21 115 565
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	9 974 165

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 9 974 165
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 257 964
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 12 232 129
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	43 192 907
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 20 087 915
Niveau final de la TRESORERIE	63 280 822

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2021

ETABLISSEMENT PRINCIPAL (dont I-SITE)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	235 796 894	Subventions de l'Etat	237 033 133
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	69 855 562	Fiscalité affectée	2 031 798
Fonctionnement autre que les charges de personnel	66 249 336	Autres subventions	31 251 133
		Autres produits	31 706 909
TOTAL DES CHARGES (1)	302 046 230	TOTAL DES PRODUITS (2)	302 022 973
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	23 257
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	302 046 230	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	302 046 230

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 23 257
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 607 848
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	6 164 692
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 419 899

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	5 419 899
Investissements	22 866 904	Financement de l'actif par l'État	1 935 000
Remboursement des dettes financières	166 547	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	7 033 155
		Autres ressources	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	23 033 451	TOTAL DES RESSOURCES (6)	14 845 554
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	8 187 897

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 8 187 897
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	2 257 964
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 10 445 861
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	28 993 212
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 13 908 214
Niveau final de la TRÉSORERIE	42 901 427

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2021

ETABLISSEMENT PRINCIPAL

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	231 020 482	Subventions de l'Etat	237 033 133
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	69 855 562	Fiscalité affectée	2 031 798
Fonctionnement autre que les charges de personnel	59 171 110	Autres subventions	20 059 483
		Autres produits	31 136 667
TOTAL DES CHARGES (1)	290 191 592	TOTAL DES PRODUITS (2)	290 261 081
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	69 489	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	290 261 081	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	290 261 081

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	69 489
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 005 860
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 655 450
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 419 899

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	5 419 899
Investissements	20 857 468	Financement de l'actif par l'Etat	1 935 000
Remboursement des dettes financières	166 547	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	5 023 719
		Autres ressources	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	21 024 015	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 836 118
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	8 187 897

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 8 187 897
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	3 202 600
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 11 390 497
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	27 285 808
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 707 626
Niveau final de la TRÉSORERIE	29 993 434

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2021

I-SITE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	4 776 412	Subventions de l'Etat	-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	-	Fiscalité affectée	-
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 078 226	Autres subventions	11 191 650
		Autres produits	570 242
TOTAL DES CHARGES (1)	11 854 638	TOTAL DES PRODUITS (2)	11 761 892
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	92 746
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 854 638	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 854 638

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 92 746
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	601 988
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	509 242
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	-

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	2 009 436	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	2 009 436
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 009 436	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 009 436
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 944 636
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	944 636
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 707 405
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 11 200 588
Niveau final de la TRÉSORERIE	12 907 993

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2021

BUDGET ANNEXE IMMOBILIER

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel		Subventions de l'Etat	7 547 500
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 845 449	Autres subventions	
		Autres produits	3 937 909
TOTAL DES CHARGES (1)	6 845 449	TOTAL DES PRODUITS (2)	11 485 409
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 639 960	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 485 409	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	11 485 409

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 639 960
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 911 662
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	3 937 909
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	6 613 713

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	-	Capacité d'autofinancement	6 613 713
Investissements	8 046 279	Financement de l'actif par l'État	
Remboursement des dettes financières		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	8 046 279	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 613 713
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 432 566

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 1 432 566
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 1 432 566
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	11 302 246
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 6 196 956
Niveau final de la TRÉSORERIE	17 499 203

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Situation patrimoniale Budget initial 2021

UCA FONDATION

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Budget primitif	PRODUITS	Budget primitif
Personnel	341 915	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	337 524	Autres subventions	15 000
		Autres produits	673 439
TOTAL DES CHARGES (1)	679 439	TOTAL DES PRODUITS (2)	688 439
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	9 000	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	688 439	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	688 439

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Budget primitif
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	9 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	353 702
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 343 702

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Budget primitif	RESSOURCES	Budget primitif
Insuffisance d'autofinancement	343 702	Capacité d'autofinancement	-
Investissements	10 000	Financement de l'actif par l'État	
Remboursement des dettes financières		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	353 702	TOTAL DES RESSOURCES (6)	-
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	353 702

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Budget primitif
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	- 353 702
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 353 702
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	2 897 449
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	17 256
Niveau final de la TRÉSORERIE	2 880 193

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Plan de trésorerie (pour information)

Tableau Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	75 513	53 291	88 880	65 522	103 746	83 436	56 903	122 948	99 658	75 428	94 667	74 924	994 916
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	1 319	62 075	2 740	62 336	1 482	1 594	90 097	1 116	1 957	43 328	9 359	11 776	289 178
Subvention pour charges de service public	0	60 650	0	60 650	0	0	85 500	0	0	36 600	0	0	243 400
Autres financements de l'Etat	0	18	0	32	0	63	9	0	0	2 447	41	481	3 090
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	1 661	0	0	0	0	371	2 032
Autres financements publics	94	279	934	893	611	414	457	493	676	2 031	3 851	4 238	14 972
Recettes propres	1 225	1 128	1 806	762	871	1 116	2 470	623	1 281	2 250	5 468	6 686	25 684
A2 . Recettes budgétaires fléchées	0	46	254	266	1 085	0	283	0	3 405	932	1 569	14 534	22 373
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	300	50	0	0	350
Autres financements publics fléchés	0	44	254	266	1 081	0	275	0	3 105	767	1 562	14 492	21 845
Recettes propres fléchées	0	1	0	0	4	0	8	0	0	115	7	42	178
A3. Opérations non budgétaires	247	95	33	49	732	911	621	43	511	111	88	570	4 010
Emprunts : encaissement en capital	0	0	0	0	0	423	0	0	0	0	0	0	423
Prêts : encaissement en capital	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	15
Dépôts et cautionnements	6	6	4	0	0	0	0	0	4	0	0	0	20
Opérations gérées en compte de tiers	240	88	28	48	731	487	620	42	506	110	87	566	3 553
TVA encaissée	20	80	20	40	80	80	600	20	100	100	80	150	1 370
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	0	8	8	8	221	407	0	2	6	0	7	6	673
Autres encaissements d'opérations non budgétaires	220	0	0	0	430	0	20	20	400	10	0	410	1 510
A. TOTAL	1 566	62 216	3 026	62 651	3 299	2 505	91 002	1 159	5 872	44 371	11 016	26 880	315 562
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	22 808	25 528	25 173	22 871	22 739	25 462	23 265	23 911	27 110	21 695	28 188	31 097	299 847
Personnel	18 719	20 573	19 336	18 999	19 086	19 425	20 352	22 451	18 776	18 215	18 862	18 741	233 536
Fonctionnement	3 035	3 353	2 706	3 043	2 076	2 606	1 337	524	4 608	2 494	8 144	11 062	44 988
Intervention													0
Investissement	1 054	1 602	3 131	829	1 576	3 430	1 576	935	3 726	985	1 182	1 295	21 322
B2. Dépenses sur recettes fléchées	651	807	978	1 309	664	3 335	1 478	517	2 360	1 623	2 266	7 140	23 127
Personnel	335	373	363	321	365	360	339	337	343	1 107	343	743	5 330
Fonctionnement	168	303	215	402	170	206	925	46	996	383	1 482	2 899	8 196
Intervention													0
Investissement	147	131	400	586	129	2 770	213	133	1 020	133	440	3 498	9 601
B3. Opérations non budgétaires	330	292	232	248	206	240	214	21	632	1 815	305	286	4 820
Emprunts : décaissement en capital	58	0	0	0	0	0	59	0	0	0	0	0	117
Prêts : décaissement en capital	5	0	0	5	0	0	5	0	0	5	0	10	30
Dépôts et cautionnements	15	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	20
Opérations gérées en compte de tiers	252	292	232	243	206	240	151	21	627	1 810	305	276	4 653
TVA décaissée	200	200	150	200	150	141	150	20	420	1 800	200	200	3 831
Dispositif d'intervention pour compte de tiers	37	77	67	43	16	99	1	1	207	10	55	61	673
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	15	15	15	0	40	0	0	0	0	0	50	15	150
B. TOTAL	23 788	26 627	26 384	24 428	23 609	29 037	24 957	24 449	30 101	25 132	30 759	38 523	327 794
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-22 222	35 589	-23 357	38 223	-20 310	-26 532	66 045	-23 290	-24 230	19 239	-19 743	-11 643	-12 232
SOLDE CUMULE (1) + (2)	53 291	88 880	65 522	103 746	83 436	56 903	122 948	99 658	75 428	94 667	74 924	63 281	

Variation annuelle	-12 232
dont trésorerie fléchée = A2 - B2	-754
dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3	-810
dont trésorerie sur op. globalisées = A1-B1	-10 669

Tableau des opérations liées aux recettes fléchées
(pour information)

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	5 867 484	5 113 737	- 9 505 034	-
Recettes fléchées (b)	85 330 720	22 373 111	3 768 763	7 760 850	5 635 245
Financements de l'État fléchés	6 860 000	350 000	413 165	955 400	225 000
Autres financements publics fléchés	77 812 715	21 845 236	3 349 973	6 805 450	5 486 814
Recettes propres fléchées	658 005	177 875	5 625	-	76 569
Dépenses sur recettes fléchées (c)	79 463 236	23 126 858	18 387 534	1 418 304	16 500 090
Personnel					
AE=CP	21 065 983	5 329 559	5 232 979	483 304	1 469 918
Fonctionnement et intervention					
AE	20 754 377	8 296 463	7 292 887	935 000	1 969 827
CP	20 200 040	8 196 463	7 925 463	935 000	1 991 588
Investissement					
AE	41 678 757	21 589 420	942 124	-	1 855 423
CP	38 197 213	9 600 836	5 229 092	-	13 038 584
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	5 867 484	- 753 747	- 14 618 771	6 342 546	- 10 864 845
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	-	9 505 034	3 162 488	10 864 845
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	5 867 484	5 113 737	-	-	-

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget principal

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	-	-	2 714 788	3 627 758
Recettes fléchées (b)	33 136 004	8 362 561	3 605 240	7 760 850	5 635 245
Financements de l'État fléchés	6 800 000	350 000	413 165	955 400	225 000
Autres financements publics fléchés	25 962 113	7 895 686	3 186 450	6 805 450	5 486 814
Recettes propres fléchées	373 891	116 875	5 625	-	76 569
Dépenses sur recettes fléchées (c)	38 424 039	9 864 772	6 320 028	1 418 304	16 500 090
Personnel					
AE=CP	882 189	497 985	492 159	483 304	1 469 918
Fonctionnement et intervention					
AE	5 155 693	1 875 387	1 271 391	935 000	1 969 827
CP	5 008 963	1 775 387	1 496 360	935 000	1 991 588
Investissement					
AE	35 964 843	19 579 984	94 129	-	1 855 423
CP	32 532 887	7 591 400	4 331 509	-	13 038 584
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	5 288 035	1 502 211	2 714 788	6 342 546	10 864 845
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	5 288 035	1 502 211	2 714 788	-	7 237 087
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	-	-	-	3 627 758	-

Tableau BUDGET ETABLISSEMENT
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget I-Site

	Antérieures à 2021	2021	2022	2023	2024 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-	11 155 519	11 903 983	-	-
Recettes fléchées (b)	52 194 716	14 010 550	163 523	-	-
Financements de l'État fléchés	60 000				
Autres financements publics fléchés	51 850 602	13 949 550	163 523		
Recettes propres fléchées	284 114	61 000			
Dépenses sur recettes fléchées (c)	41 039 197	13 262 086	12 067 506	-	-
Personnel					
AE=CP	20 183 794	4 831 574	4 740 820		
Fonctionnement et intervention					
AE	15 598 684	6 421 076	6 021 496		
CP	15 191 077	6 421 076	6 429 103		
Investissement					
AE	5 713 914	2 009 436	847 995		
CP	5 664 326	2 009 436	897 583		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	11 155 519	748 464	11 903 983	-	-
<i>X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>					
Autofinancement des opérations fléchées (d)	-	-	-	-	-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	-	-	-	-	-
Position du financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	11 155 519	11 903 983	-	-	-

LES TABLEAUX BUDGETAIRES

3. Analyse de la soutenabilité

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles
(pour vote)

BUDGET ETABLISSEMENT
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2021	AE consommées au titre des années antérieures à 2021	AE reportées ou reprogrammées en année 2021	AE nouvelles ouvertes en année 2021	Total des AE ouvertes pour l'année 2021	CP ouverts au titre des années antérieures à 2021	CP consommés au titre des années antérieures à 2021	CP reportés ou reprogrammés en année 2021	CP nouveaux ouverts en année à 2021	Total des CP ouverts pour l'année à 2021	Restes à engager en fin d'année 2021 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2021 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Pôle biologie	13 798 156	15 548 100	13 207 052	-	10 000	10 000	16 137 920	12 273 533	-	10 000	10 000	581 104	933 519
PME	18 336 260	20 018 245	17 991 627	-	20 000	20 000	17 411 220	17 674 987	-	20 000	20 000	324 633	316 640
Maison de l'innovation	4 150 000	7 586 058	3 493 988	-	127 000	127 000	3 596 098	1 893 987	-	1 631 000	1 631 000	529 012	96 001
Intracting	1 756 338	1 211 895	622 559	-	871 584	871 584	1 393 911	535 144	-	959 000	959 000	262 195	0
STAPS	2 461 306	3 022 574	2 118 561	-	-	-	3 275 339	1 968 503	-	-	-	342 745	150 058
Mise en conformité Chimie	1 400 000	879 106	635 759	-	500 000	500 000	800 573	615 299	-	330 000	330 000	264 241	190 461
PPP / LMV	31 603 279	17 462 200	17 339 884	-	834 827	834 827	6 528 864	5 749 344	-	834 827	834 827	13 428 568	11 590 540
Autres opérations hors dévolution	10 890 358	9 639 131	6 621 168	-	3 929 283	3 929 283	7 729 953	5 137 469	-	3 798 000	3 798 000	339 907	1 614 982
Réhabilitation Station BESSE	4 379 000	29 000	29 000	-	-	-	29 000	29 000	-	-	-	4 350 000	-
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	12 228 000	28 000	28 000	-	-	-	28 000	28 000	-	-	-	12 200 000	-
Amélioration énergétique BU Sciences	9 025 000	25 000	25 000	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	9 000 000	-
IUT d'Allier Campus 2020	3 069 403	69 403	69 403	-	-	-	34 752	34 752	-	-	-	3 000 000	34 651
STAPS 3ème tranche	3 860 000	60 000	60 000	-	3 800 000	3 800 000	25 000	25 000	-	375 000	375 000	-	3 460 000
Learning Center	18 700 000	1 405 465	1 205 252	-	17 000 000	17 000 000	922 329	629 144	-	3 320 000	3 320 000	494 748	14 256 106
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	135 657 100	76 984 177	63 447 253	-	27 092 694	27 092 694	57 937 959	46 619 160	-	11 277 827	11 277 827	45 117 153	32 642 960
Amélioration énergétique PAC	2 713 500	13 500	13 500	-	2 700 000	2 700 000	13 500	13 500	-	275 000	275 000	-	2 425 000
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	1 512 000	12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-
Sous Total Plan de Relance	4 225 500	25 500	25 500	-	4 200 000	4 200 000	25 500	25 500	-	1 775 000	1 775 000	-	2 425 000
Relamping Amphis ROTONDE	160 000	100 000	100 000	-	60 000	60 000	100 000	100 000	-	60 000	60 000	-	-
CRBC	23 856 523	25 173 693	23 220 100	-	-	-	26 637 055	22 046 851	-	-	-	636 423	1 173 250
PPI patrimoine dévolu	198 380 606	90 959 310	65 446 998	-	5 634 206	5 634 206	92 733 971	53 312 979	-	8 920 066	8 920 066	127 299 402	8 848 159
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	222 397 129	116 233 003	88 767 098	-	5 694 206	5 694 206	119 471 026	75 459 830	-	8 980 066	8 980 066	127 935 825	10 021 409
Total opérations immobilières	362 279 729	193 242 680	152 239 851	-	36 986 900	36 986 900	177 434 485	122 104 489	-	22 032 893	22 032 893	173 052 978	45 089 369
I-SITE	66 913 294	48 922 697	42 040 897	-	13 262 086	13 262 086	49 084 726	41 583 702	-	13 262 086	13 262 086	11 610 311	457 195
Contrats de Recherche < à 2018	9 433 639	9 984 947	7 970 491	-	1 353 370	1 353 370	9 984 947	7 970 491	-	1 353 370	1 353 370	109 778	0
Contrats de Recherche 2018	12 466 727	10 166 376	8 266 718	-	3 285 635	3 285 635	10 166 376	8 266 718	-	3 285 635	3 285 635	914 374	-
Contrats de Recherche 2019	11 861 774	5 410 848	5 167 776	-	4 732 006	4 732 006	5 410 848	5 167 776	-	4 732 006	4 732 006	1 961 992	-
Contrats de Recherche 2020	6 692 533	811 252	811 252	-	2 370 353	2 370 353	811 252	811 252	-	2 370 353	2 370 353	3 510 928	-
Total contrats de recherche	107 367 967	75 296 120	64 257 134	-	25 003 450	25 003 450	75 458 149	63 799 939	-	25 003 450	25 003 450	18 107 383	457 195
CVEC - Nouveaux Projets	6 276 548	3 703 986	1 696 633	-	1 923 450	1 923 450	3 703 986	1 696 633	-	1 923 450	1 923 450	2 656 465	-
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	601 600	576 226	-	350 000	350 000	601 600	561 274	-	350 000	350 000	2 128 774	14 952
Choreomundus	3 216 301	2 985 890	2 800 651	-	415 650	415 650	2 985 890	2 750 599	-	415 650	415 650	-	50 052
Choreomundus Gamma	4 444 500	237 000	237 000	-	670 800	670 800	237 000	237 000	-	670 800	670 800	3 536 700	-
MODEV	1 475 000	782 110	782 110	-	404 000	404 000	782 110	782 110	-	404 000	404 000	288 890	-
Autres contrats d'enseignement	1 504 853	895 135	650 687	-	314 063	314 063	892 125	647 906	-	314 063	314 063	540 103	2 781
Total contrats d'enseignement	19 972 201,72	9 205 721	6 743 307	-	4 077 963	4 077 963	9 202 711	6 675 522	-	4 077 963	4 077 963	9 150 932	67 785
Total	489 619 898	277 744 521	223 240 292	-	66 068 313	66 068 313	262 095 345	192 579 950	-	51 114 306	51 114 306	200 311 293	45 614 349

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures à 2021	Encaissements pour l'année 2021	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Pôle biologie	13 798 156	4 798 156	9 000 000	7 875 985	-	1 124 015
PME	18 336 260	4 136 260	14 200 000	14 200 001	-	1
Maison de l'innovation	4 150 000	600 000	3 550 000	3 500 000	50 000	-
Intracting	1 756 338	161 338	1 595 000	1 049 069	275 000	270 931
STAPS	2 461 306	2 261 306	200 000	200 000	-	-
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	1 400 000	1 200 000	200 000	-	-	200 000
PPP / LMV	31 603 279	5 695 735	25 907 544	5 499 890	1 076 000	19 331 654
Opérations hors dévolution	10 890 358	10 640 358	250 000	864	-	249 136
Réhabilitation Station BESSE	4 379 000	4 379 000	-	-	-	-
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	12 228 000	12 228 000	-	-	-	-
Amélioration énergétique BU Sciences	9 025 000	9 025 000	-	-	-	-
IUT d'Allier Campus 2020	3 069 403	3 069 403	-	-	-	-
STAPS 3ème Tranche	3 860 000	3 860 000	-	-	-	-
Learning Center	18 700 000	4 240 000	14 460 000	310 000	3 300 000	10 850 000
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	135 657 100	66 294 556	69 362 544	32 635 809	4 701 000	32 025 735
Amélioration énergétique PAC	2 713 500	13 500	2 700 000	-	1 350 000	1 350 000
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	1 512 000	12 000	1 500 000	-	750 000	750 000
Sous Total Plan de Relance	4 225 500	25 500	4 200 000	-	2 100 000	2 100 000
Relamping Amphis Rotonde	160 000	160 000	-	-	-	-
CRBC	23 856 523	3 856 523	20 000 000	20 017 651	-	17 651
PPI patrimoine dévolu	198 380 606	14 428 106	183 952 500	69 056 058	7 547 500	107 348 942
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	222 397 129	18 444 629	203 952 500	89 073 709	7 547 500	107 331 291
Total opérations immobilières	362 279 729	84 764 685	277 515 044	121 709 518	14 348 500	141 457 026
I-SITE	66 913 294	-	66 913 294	52 543 049	14 206 722	163 523
Contrats de Recherche < à 2018	9 433 639	-	9 433 639	6 791 213	1 691 276	951 150
Contrats de Recherche 2018	12 466 727	-	12 466 727	6 744 047	3 330 340	2 392 340
Contrats de Recherche 2019	11 861 774	-	11 861 774	4 497 279	2 778 127	4 586 368
Contrats de Recherche 2020	6 692 533	-	6 692 533	575 690	878 020	5 238 823
Total contrats de recherche	107 367 967	-	107 367 967	71 151 278	22 884 485	13 332 204
CVEC -Nouveaux projets	6 276 548	-	6 276 548	3 616 601	1 582 771	1 077 177
NCU1 Mon Pass Pro	3 055 000	-	3 055 000	824 850	274 950	1 955 200
Choreomundus	3 216 301	91 979	3 124 322	3 124 322	-	0
Choreomundus Gamma	4 444 500	-	4 444 500	1 105 500	2 227 875	1 111 125
MODEV	1 475 000	-	1 475 000	800 000	400 000	275 000
Autres contrats d'enseignement	1 504 853	-	1 504 853	876 346	272 463	356 044
Total contrats d'enseignement	19 972 202	91 979	19 880 223	10 347 619	4 758 059	4 774 546
Total	489 619 898	84 856 664	404 763 235	203 208 415	41 991 044	159 563 775

Tableau de suivi des opérations immobilières
(pour information)

Tableau de suivi des opérations immobilières

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
		(1)
	Pôle biologie	13 798 156
	PME	18 336 260
	Maison de l'innovation	4 150 000
	Intracting	1 756 338
	STAPS	2 461 306
	Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	1 400 000
	PPP/ LMV	31 603 279
	Autres opérations hors dévolution	10 890 358
	Réhabilitation Station BESSE	4 379 000
	Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	12 228 000
	Amélioration énergétique BU Sciences	9 025 000
	IUT d'Allier Campus 2020	3 069 403
	STAPS 3ème tranche	3 860 000
	Learning Center	18 700 000
	Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	135 657 100
	Amélioration énergétique PAC	2 713 500
	Amélioration énergétique du bâtiment Manège	1 512 000
	Sous Total Plan de relance	4 225 500
	Relamping Amphis ROTONDE	160 000
	CRBC	23 856 523
	Autres Opérations Dévolues	198 380 606
	Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	222 397 129
	TOTAL PPI	362 279 729

Prévision N (2021) (8I)											Restes	
AE ouvertes les années antérieures à 2021	AE consommées les années antérieures à 2021	AE reprogrammées ou reportées en 2021	AE nouvelles ouvertes en 2021	TOTAL des AE ouvertes en 2021	CP ouverts les années antérieures à 2021	CP consommés les années antérieures à 2021	CP reprogrammés ou reportés en 2021	CP nouveaux ouverts en 2021	TOTAL des CP ouverts en 2021	Restes à engager en fin d'année 2021 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2021 (CP)	
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(1) - (3) - (6)	(3) - (6) - (8) - (11)	
15 548 100	13 207 052	-	10 000	10 000	16 137 920	12 273 533	-	10 000	10 000	581 104	933 519	
20 018 245	17 991 627	-	20 000	20 000	17 411 220	17 674 987	-	20 000	20 000	324 633	316 640	
7 586 058	3 493 988	-	127 000	127 000	3 596 098	1 893 987	-	1 631 000	1 631 000	529 012	96 001	
1 211 895	622 559	-	871 584	871 584	1 393 911	535 144	-	959 000	959 000	262 195	0	
3 022 574	2 118 561	-	-	-	3 275 339	1 968 503	-	-	-	342 745	150 058	
879 106	635 759	-	500 000	500 000	800 573	615 299	-	330 000	330 000	264 241	190 461	
17 462 200	17 339 884	-	834 827	834 827	6 528 864	5 749 344	-	834 827	834 827	13 428 568	11 590 540	
9 639 131	6 621 168	-	3 929 283	3 929 283	7 729 953	5 137 469	-	3 798 000	3 798 000	339 907	1 614 982	
29 000	29 000	-	-	-	29 000	29 000	-	-	-	4 350 000	-	
28 000	28 000	-	-	-	28 000	28 000	-	-	-	12 200 000	-	
25 000	25 000	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	9 000 000	-	
69 403	69 403	-	-	-	34 752	34 752	-	-	-	3 000 000	34 651	
60 000	60 000	-	3 800 000	3 800 000	25 000	25 000	-	375 000	375 000	-	3 460 000	
1 405 465	1 205 252	-	17 000 000	17 000 000	922 329	629 144	-	3 320 000	3 320 000	494 748	14 256 108	
76 984 177	63 447 253	-	27 092 694	27 092 694	57 937 959	46 619 160	-	11 277 827	11 277 827	45 117 153	32 642 960	
13 500	13 500	-	2 700 000	2 700 000	13 500	13 500	-	275 000	275 000	-	2 425 000	
12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	
25 500	25 500	-	4 200 000	4 200 000	25 500	25 500	-	1 775 000	1 775 000	-	2 425 000	
100 000	100 000	-	60 000	60 000	100 000	100 000	-	60 000	60 000	-	-	
25 173 693	23 220 100	-	-	-	26 637 055	22 046 851	-	-	-	636 423	1 173 250	
90 959 310	65 446 998	-	5 634 206	5 634 206	92 733 971	53 312 979	-	8 920 066	8 920 066	127 299 402	8 848 159	
116 233 003	88 767 098	-	5 694 206	5 694 206	119 471 026	75 459 830	-	8 980 066	8 980 066	127 935 825	10 021 409	
193 242 680	152 239 851	-	36 986 900	36 986 900	177 434 485	122 104 489	-	22 032 893	22 032 893	173 052 978	45 089 369	

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues > 2023	CP prévus > 2023
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
-	170 801	-	-	581 104	1 343 822
-	363 600	-	-	324 633	277 673
-	-	-	-	529 012	625 013
-	-	-	-	262 195	262 194
-	-	-	-	342 745	492 803
-	-	-	-	264 241	454 701
-	-	-	-	13 428 568	25 019 108
46 960	60 000	-	-	292 947	1 894 889
-	-	-	-	4 350 000	4 350 000
-	-	-	-	12 200 000	12 200 000
-	-	-	-	9 000 000	9 000 000
-	-	-	-	3 000 000	3 034 651
-	1 850 000	-	1 575 000	-	35 000
-	3 865 000	-	5 315 000	494 748	5 570 856
46 960	6 309 401	-	6 890 000	45 070 193	64 560 712
-	1 336 000	-	1 089 000	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	636 423	1 809 672
4 900 000	4 610 000	28 700 000	5 000 000	93 699 402	126 537 561
4 900 000	4 610 000	28 700 000	5 000 000	94 335 825	128 347 233
4 946 960	12 255 401	28 700 000	12 979 000	139 406 018	192 907 946

Relamping Amphis Rotonde	Financement de l'Etat	-	-	-	-
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	-	-	-
	Autofinancement par l'établissement	160 000	-	-	-
Total Relamping Amphis Rotonde		160 000	-	-	-
CRBC	Financement de l'Etat	15 000 000	15 000 000	-	-
	Financements des CT	5 000 000	5 000 000	-	-
	Autres financements	-	17 651	-	17 651
	Autofinancement par l'établissement	3 856 523	-	-	-
Total CRBC		23 856 523	20 017 651	-	17 651
PPI Patrimoine Dévolu	Financement de l'Etat	183 952 500	68 740 000	7 547 500	107 665 000
	Financements des CT	-	-	-	-
	Autres financements	-	316 058	-	316 058
	Autofinancement par l'établissement	14 428 106	-	-	-
Total PPI Patrimoine Dévolu		198 380 606	69 056 058	7 547 500	107 348 942
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	Financement de l'Etat	198 952 500	83 740 000	7 547 500	107 665 000
	Financements des CT	5 000 000	5 000 000	-	-
	Autres financements	-	333 709	-	333 709
	Autofinancement par l'établissement	18 444 629	-	-	-
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance		222 397 129	89 073 709	7 547 500	107 331 291
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	237 610 044	96 239 890	11 073 500	130 296 654
	Ss total financements CT	39 905 000	25 058 486	3 275 000	11 571 514
	Ss total autres financements	-	411 142	-	411 142
	Ss total autofinancement par l'établissement	84 764 685	-	-	-
TOTAL		362 279 729	121 709 518	14 348 500	141 457 026

-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
15 000 000	15 000 000	-	-	-
5 000 000	5 000 000	-	-	-
-	17 651	-	-	17 651
20 000 000	20 017 651	-	-	17 651
183 952 500	68 740 000	7 547 500	-	107 665 000
-	-	-	-	-
-	316 058	-	-	316 058
183 952 500	69 056 058	7 547 500	-	107 348 942
198 952 500	83 740 000	7 547 500	-	107 665 000
5 000 000	5 000 000	-	-	-
-	333 709	-	-	333 709
203 952 500	89 073 709	7 547 500	-	107 331 291
237 610 044	96 239 890	11 073 500	-	130 296 654
39 905 000	25 058 486	3 275 000	-	11 571 514
-	411 142	-	-	411 142
277 515 044	121 709 518	14 348 500	-	141 457 026

-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
7 547 500	7 547 500	92 570 000
-	-	-
-	-	316 058
7 547 500	7 547 500	92 253 942
7 547 500	7 547 500	92 570 000
-	-	-
-	-	333 709
7 547 500	7 547 500	92 236 291
10 948 500	9 173 500	110 174 654
2 262 500	5 325 000	3 984 014
-	-	411 142
13 211 000	14 498 500	113 747 526

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à 2021	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Années > 2023	Total (autofinancement par l'établissement)
Pôle biologie	4 397 547	10 000	170 801	-	219 808	4 798 156
PME	3 474 986	20 000	363 600	-	277 674	4 136 260
Maison de l'Innovation	1 606 013	1 581 000	-	-	625 013	600 000
Intracting	513 925	684 000	-	-	8 737	161 338
STAPS	1 768 503	-	-	-	492 803	2 261 306
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	615 299	330 000	-	-	254 701	1 200 000
PPP/ LMV	249 454	241 173	1 076 000	1 076 000	7 839 454	5 695 735
Opérations hors dévolution	5 136 605	3 798 000	60 000	-	1 645 753	10 640 358
Réhabilitation Station BESSE	29 000	-	-	-	4 350 000	4 379 000
Réhabilitation et amélioration énergétique du bâtiment Amphi	28 000	-	-	-	12 200 000	12 228 000
Amélioration énergétique BU Sciences	25 000	-	-	-	9 000 000	9 025 000
IUT d'Allier Campus 2020	34 752	-	-	-	3 034 651	3 069 403
STAPS 3ème Tranche	25 000	375 000	1 850 000	1 575 000	35 000	3 860 000
LEARNING CENTER	319 144	20 000	1 377 500	560 000	3 083 356	4 240 000
Sous Total Hors dévolution - Hors Plan de relance	13 983 350	6 576 827	2 745 901	61 000	43 049 478	66 294 556
Amélioration énergétique PAC	13 500	1 075 000	14 000	1 089 000	-	13 500
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	12 000	750 000	750 000	-	-	12 000
Sous- Total Plan de Relance	25 500	325 000	764 000	1 089 000	-	25 500
Relamping Amphis ROTONDE	100 000	60 000	-	-	-	160 000
CRBC	2 029 199	-	-	-	1 827 324	3 856 523
PPI patrimoine dévolu	15 743 079	1 372 566	2 937 500	2 547 500	34 283 619	14 428 106
Sous-Total Dévolution - Hors Plan de relance	13 613 879	1 432 566	2 937 500	2 547 500	36 110 942	18 444 629
Total toutes opérations	394 971	7 684 393	955 599	1 519 500	79 160 420	84 764 685

	Années antérieures à 2021	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Années > 2023	Total (autofinancement par l'établissement)
TOTAL HORS DEVOLUTION	-14 008 850 €	-6 251 827 €	-1 981 901 €	-1 028 000 €	-43 049 478 €	-66 320 056 €
TOTAL DEVOLUTION	13 613 879 €	-1 432 566 €	2 937 500 €	2 547 500 €	-36 110 942 €	-18 444 629 €
TOTAL	-994 971 €	-7 684 393 €	955 599 €	1 519 500 €	-79 160 420 €	-84 764 685 €

Notice

- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau dès lors que le conseil d'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être du même montant que la colonne (18) "Montant de l'opération envisagée".
- Colonne "Restes à engager en fin d'année N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (16).
- Les restes à payer sur AE consommées se distinguent de la somme des CP prévus pour les années N+1 et suivantes. En effet, la prévision pluriannuelle des CP tient compte à la fois des CP ayant déjà fait l'objet d'une consommation d'AE mais également des CP à venir pour lesquels les engagements fermes n'ont pas encore été pris par l'établissement.
- Colonne (18) "Montant de l'opération envisagée" correspond au plan de financement prévisionnel de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'expertise lorsqu'il y en a un, ou aux éventuels réajustements du budget de l'opération.
- Les colonnes de couleur jaune correspondent à du suivi d'exécution de l'opération alors que les autres colonnes renvoient à de la prévision budgétaire.
- Colonne (19a), (19b) et (19c) relatives aux notifications : il importe de rappeler qu'il s'agit d'inscrire les notifications de dotations de l'Etat ou les conventions de financement pour les collectivités. A titre d'illustration un CPER signé ne vaut pas notification de financement et n'a donc pas vocation à être inscrit.
- Colonne (19b) "Montant notifié en N" doit être actualisé à chaque mise à jour du tableau (BI ou BR).
- Colonne (22) "Restes à encaisser" doit être égale à la somme des colonnes (23), (24) et (25).

**Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et
programmation (pour information)**

MATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision
		Coût total de l'opération (1)
Pôle biologie	Personnel	-
	Fonctionnement	425 842
	Investissement	13 372 314
Total Op.929		13 798 156
PME	Personnel	-
	Fonctionnement	815 998
	Investissement	17 520 262
Total Op.930		18 336 260
Maison de l'innovation	Personnel	-
	Fonctionnement	69 648
	Investissement	4 080 352
Total Op.931		4 150 000
Intracting	Personnel	-
	Fonctionnement	42 100
	Investissement	1 714 238
Total Op.940		1 756 338
STAPS	Personnel	-
	Fonctionnement	156 306
	Investissement	2 305 000
Total Op.933		2 461 306
Mise en conformité chimie 1 et 2 et amphithéâtres	Personnel	-
	Fonctionnement	174 000
	Investissement	1 226 000
Total Op 959		1 400 000
LMV/PPP	Personnel	-
	Fonctionnement	18 326 924
	Investissement	13 276 355
Total OP 936		31 603 279
Autres opérations hors dévolution	Personnel	-
	Fonctionnement	3 980 611
	Investissement	6 909 747
autres Op.hors dévol		10 890 358
Restructuration station Besse	Personnel	-
	Fonctionnement	77 000
	Investissement	4 302 000
Total Op 1050		4 379 000
Réhabilitation et amélioration énergétique du	Personnel	-
	Fonctionnement	226 000
	Investissement	12 002 000
Total Op 1052		12 228 000
Amélioration énergétique BU Science	Personnel	-
	Fonctionnement	200 000
	Investissement	8 825 000
Total Op 1053		9 025 000
IUT d'Allier Campus 2020	Personnel	-
	Fonctionnement	202 500
	Investissement	2 866 903
Total Op 977		3 069 403
STAPS 3ème Tranche	Personnel	-
	Fonctionnement	110 000
	Investissement	3 750 000
Total Op 996		3 860 000
LEARNING CENTER	Personnel	-
	Fonctionnement	300 000
	Investissement	18 400 000
Total Op.857		18 700 000
Sous Toal opérations hors dévolution (Hors plan de relance)	Personnel	-
	Fonctionnement	25 106 929
	Investissement	110 550 171
Sous Total opérations hors dévolution (Hors plan de relance)		135 657 100
Amélioration énergétique PAC	Personnel	-
	Fonctionnement	211 500
	Investissement	2 502 000
Total Op 1051		2 713 500
Amélioration énergétique du bâtiment Manège	Personnel	-
	Fonctionnement	50 000
	Investissement	1 462 000
Total Op 1054		1 512 000
Sous Total Plan de Relance	Personnel	-
	Fonctionnement	261 500
	Investissement	3 964 000
Sous Total Plan de Relance		4 225 500

Prévision N										
AE ouvertes les années antérieures à 2021	AE consommées les années antérieures à 2021	AE reprogrammées ou reportées en 2021*	AE nouvelles ouvertes en 2021	TOTAL des AE ouvertes en 2021	CP ouverts les années antérieures à 2021	CP consommés les années antérieures à 2021	CP reprogrammés ou reportés en 2021*	CP nouveaux ouverts en 2021	TOTAL des CP ouverts en 2021	
(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	
487 421	402 310	-	10 000	10 000	644 178	331 971	-	10 000	10 000	
15 060 679	12 804 742	-	-	-	15 493 742	11 941 561	-	-	-	
15 548 100	13 207 052	-	10 000	10 000	16 137 920	12 273 533	-	10 000	10 000	
523 611	510 293	-	10 000	10 000	470 891	482 337	-	10 000	10 000	
19 494 634	17 481 333	-	10 000	10 000	16 940 329	17 192 650	-	10 000	10 000	
20 018 245	17 991 627	-	20 000	20 000	17 411 220	17 674 987	-	20 000	20 000	
87 648	38 477	-	31 000	31 000	80 000	38 477	-	31 000	31 000	
7 498 410	3 455 510	-	96 000	96 000	3 516 098	1 855 510	-	1 600 000	1 600 000	
7 586 058	3 493 988	-	127 000	127 000	3 596 098	1 893 987	-	1 631 000	1 631 000	
42 099	42 099	-	-	-	42 099	42 099	-	-	-	
1 169 796	580 460	-	871 584	871 584	1 351 812	493 045	-	959 000	959 000	
1 211 895	622 559	-	871 584	871 584	1 393 911	535 144	-	959 000	959 000	
189 386	46 624	-	-	-	201 275	46 599	-	-	-	
2 833 188	2 071 937	-	-	-	3 074 064	1 921 904	-	-	-	
3 022 574	2 118 561	-	-	-	3 275 339	1 968 503	-	-	-	
200 264	169 918	-	-	-	181 555	103 572	-	-	-	
678 842	465 841	-	500 000	500 000	619 018	511 726	-	330 000	330 000	
879 106	635 759	-	500 000	500 000	800 573	615 299	-	330 000	330 000	
4 453 705	4 063 529	-	834 827	834 827	4 506 632	4 001 541	-	834 827	834 827	
13 008 495	13 276 355	-	-	-	2 022 232	1 747 803	-	-	-	
17 462 200	17 339 884	-	834 827	834 827	6 528 864	5 749 344	-	834 827	834 827	
2 757 873	2 210 048	-	1 723 603	1 723 603	2 375 003	1 553 622	-	1 915 000	1 915 000	
6 881 258	4 411 120	-	2 205 680	2 205 680	5 354 950	3 583 847	-	1 883 000	1 883 000	
9 639 131	6 621 168	-	3 929 283	3 929 283	7 729 953	5 137 469	-	3 798 000	3 798 000	
27 000	27 000	-	-	-	27 000	27 000	-	-	-	
2 000	2 000	-	-	-	2 000	2 000	-	-	-	
29 000	29 000	-	-	-	29 000	29 000	-	-	-	
26 000	26 000	-	-	-	26 000	26 000	-	-	-	
2 000	2 000	-	-	-	2 000	2 000	-	-	-	
28 000	28 000	-	-	-	28 000	28 000	-	-	-	
23 000	23 000	-	-	-	23 000	23 000	-	-	-	
2 000	2 000	-	-	-	2 000	2 000	-	-	-	
25 000	25 000	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	
2 500	2 500	-	-	-	2 500	2 500	-	-	-	
66 903	66 903	-	-	-	32 252	32 252	-	-	-	
69 403	69 403	-	-	-	34 752	34 752	-	-	-	
10 000	10 000	-	100 000	100 000	5 000	5 000	-	50 000	50 000	
50 000	50 000	-	3 700 000	3 700 000	20 000	20 000	-	325 000	325 000	
60 000	60 000	-	3 800 000	3 800 000	25 000	25 000	-	375 000	375 000	
111 021	73 138	-	200 000	200 000	127 885	76 811	-	100 000	100 000	
1 294 444	1 132 114	-	16 800 000	16 800 000	794 444	552 333	-	3 220 000	3 220 000	
1 405 465	1 205 252	-	17 000 000	17 000 000	922 329	629 144	-	3 320 000	3 320 000	
8 941 528	7 644 937	-	2 909 430	2 909 430	8 713 018	6 760 529	-	2 950 827	2 950 827	
68 042 649	55 802 316	-	24 183 264	24 183 264	49 224 941	39 858 631	-	8 327 000	8 327 000	
76 984 177	63 447 253	-	27 092 694	27 092 694	57 937 959	46 619 160	-	11 277 827	11 277 827	
11 500	11 500	-	200 000	200 000	11 500	11 500	-	100 000	100 000	
2 000	2 000	-	2 500 000	2 500 000	2 000	2 000	-	175 000	175 000	
13 500	13 500	-	2 700 000	2 700 000	13 500	13 500	-	275 000	275 000	
10 000	10 000	-	40 000	40 000	10 000	10 000	-	40 000	40 000	
2 000	2 000	-	1 460 000	1 460 000	2 000	2 000	-	1 460 000	1 460 000	
12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	12 000	12 000	-	1 500 000	1 500 000	
21 500	21 500	-	240 000	240 000	21 500	21 500	-	140 000	140 000	
4 000	4 000	-	3 960 000	3 960 000	4 000	4 000	-	1 635 000	1 635 000	
25 500	25 500	-	4 200 000	4 200 000	25 500	25 500	-	1 775 000	1 775 000	

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues > 2023	CP prévus > 2023
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	13 532	83 871
-	170 801	-	-	567 572	1 259 952
-	170 801	-	-	581 104	1 343 822
-	-	-	-	-	-
-	74 917	-	-	295 705	248 744
-	288 683	-	-	28 929	28 929
-	363 600	-	-	324 633	277 673
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	171	171
-	-	-	-	528 842	624 842
-	-	-	-	529 012	625 013
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	1	1
-	-	-	-	262 194	262 193
-	-	-	-	262 195	262 194
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	109 682	109 707
-	-	-	-	233 063	383 096
-	-	-	-	342 745	492 803
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	4 082	70 428
-	-	-	-	260 159	384 274
-	-	-	-	264 241	454 701
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	13 428 568	13 490 556
-	-	-	-	-	11 528 552
-	-	-	-	13 428 568	25 019 108
46 960	-	-	-	0	511 989
-	60 000	-	-	292 947	1 382 900
46 960	60 000	-	-	292 947	1 894 889
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	50 000	50 00

I-SITE	Financement de l'Etat*	60 000	60 000	-	-	-
	Autres financements publics**	66 508 180	52 198 935	14 145 722	163 523	-
	Autres financements***	345 114	284 114	61 000	-	-
Total I-SITE		66 913 294	52 543 049	14 206 722	163 523	-
Contrats Recherche Antérieur à 2018	Financement de l'Etat*	442 634	297 994	108 890	35 750	-
	Autres financements publics**	7 885 345	5 439 859	1 543 012	902 474	-
	Autres financements***	1 105 660	1 053 360	39 374	12 926	-
Total contrats recherche < à 2018		9 433 639	6 791 213	1 691 276	951 150	-
Contrats Recherche 2018	Financement de l'Etat*	153 500	153 500	-	-	-
	Autres financements publics**	10 818 178	5 437 198	3 034 875	1 934 282	411 823
	Autres financements***	1 495 049	1 153 349	295 465	46 235	-
Total contrats recherche 2018		12 466 727	6 744 047	3 330 340	1 980 517	411 823
Contrats Recherche 2019	Financement de l'Etat*	570 000	300 000	270 000	-	-
	Autres financements publics**	9 254 558	2 829 930	1 981 438	2 322 246	1 850 498
	Autres financements***	2 037 216	1 367 349	526 689	143 178	-
Total contrats recherche 2019		11 861 774	4 497 279	2 778 127	2 465 424	1 850 498
Contrats Recherche 2020	Financement de l'Etat*	12 000	-	12 000	-	-
	Autres financements publics**	5 100 521	369 989	492 650	1 585 316	1 244 480
	Autres financements***	1 580 012	205 701	373 370	800 872	114 326
Total contrats recherche 2020		6 692 533	575 690	878 020	2 386 188	1 358 806
Sous total contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 238 134	811 494	390 890	35 750	-
	Autres financements publics**	99 566 782	66 275 911	21 197 697	6 907 841	3 506 801
	Autres financements***	6 563 051	4 063 873	1 295 898	1 003 211	114 326
Sous total II - CONTRATS DE RECHERCHE		107 367 967	71 151 278	22 884 485	7 946 802	3 621 127
CVEC - Nouveaux projets	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	-	-	-	-	-
	Autres financements***	6 276 548	3 616 601	1 582 771	1 077 177	-
Total CVEC - Nouveaux projets		6 276 548	3 616 601	1 582 771	1 077 177	-
NCU1 Mon Pass Pro	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	3 055 000	824 850	274 950	274 950	274 950
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total NCU1 Mon Pass Pro		3 055 000	824 850	274 950	274 950	274 950
Choreomundus	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	3 076 000	3 076 000	-	-	-
	Autres financements***	48 322	48 322	-	-	-
Total Choreomundus		3 124 322	3 124 322	-	-	-
Choreomundus Gamma	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	4 422 000	1 105 500	2 211 000	-	1 105 500
	Autres financements***	22 500	-	16 875	5 625	-
Total Choreomundus Gamma		4 444 500	1 105 500	2 227 875	5 625	1 105 500
MODEV	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	1 475 000	800 000	400 000	275 000	-
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total Choreomundus		1 475 000	800 000	400 000	275 000	-
Autres contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	1 504 853	876 346	272 463	178 388	45 604
	Autres financements***	-	-	-	-	-
Total Autres contrats d'enseignement		1 504 853	876 346	272 463	178 388	45 604
Sous total contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	13 532 853	6 682 696	3 158 413	728 338	1 426 054
	Autres financements***	6 347 370	3 664 923	1 599 646	1 082 802	-
Sous total III - CONTRATS D'ENSEIGNEMENT		19 880 223	10 347 619	4 758 059	1 811 140	1 426 054
Ss total financement de l'Etat		238 848 178	97 051 384	11 464 390	10 984 250	9 173 500
Ss total autres financements publics		153 004 635	98 017 093	27 631 110	9 898 679	10 257 855
Ss total autres financements		12 910 422	8 139 938	2 895 544	2 086 013	114 326
TOTAL		404 763 235	203 208 415	41 991 044	22 968 942	19 545 681
						117 049 153

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et autres recettes fléchés

LES DOCUMENTS ANNEXES

Programme Pluriannuel Immobilier
(pour information)

Programme Pluriannuel Immobilier

MJ le 26/11/2020

I - Tableau prévisionnel des travaux des remises à niveau (indicatif)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	2019 (réalisé GBCP)	BR2 2020	BI 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035		
Présidence	Villa Morand																											
	Extension																											
	Total du site	7 437	69 813	65 349	0	2 105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	900 000	400 000	0	0	0	0	0	1 644 704	
Côte blatin	Côte blatin																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Kessler	JADT																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Gergovia	Gergovia																											
	Total du site	0	720	11 407	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	2 000 000	15 000 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 012 127	
Cerdil	Cerdil																											
	Total du site	0	209	119 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 409	
Rotonde	Pôle tertiaire																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Henri Dunant	Bâtiment principal																											
	Bâtiment extension + CRBC																											
	CRBV																											
	Total du site	153 659	3 161 924	2 685 358	5 707 100	2 988 459	870 235	4 929 241	6 057 083	4 006 391	3 246 575	4 140 551	810 000	500 000	2 000 000	8 000 000	4 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 756 576
3C	3C																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	199 945	199 945	399 891	0	0	0	0	0	1 049 563	
CRNH	CRNH																											
	Total du site	0	0	10 203	566	0	0	15 026	5 847	44 322	719 468	1 104 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 899 806
Jaude	Jaude																											
	Total du site	0	0	137 767	1 648 744	7 088 822	29 711	132 924	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 037 968
NHE	NHE																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
IUT	Bloc central																											
	Logements																											
	Maintenance industriel																											
	Informatique																											
	Biologie appliquée																											
	Animalerie																											
	Mesures Physiques																											
	Atelier																											
	Amphithéâtre																											
	Préfabriqué																											
Total du site	0	23 554	1 231 823	3 560 935	4 956 860	1 312 175	2 056 539	273 781	161 680	533 025	2 548 141	300 000	1 000 000	2 200 000	2 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 658 513	
Le Puy	Bâtiment initial																											
	Bâtiment extension																											
	Total du site	0	21 187	95	0	0	6 680	14 433	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 028	1 182 034	576 112	632 035	144 028	344 982	0	0	0	3 065 614
Aurillac	Bâtiment principal																											
	Bâtiment extension																											
	Ecole annexe																											
	Total du site	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 593 070	0	1 593 070	0	0	1 137 256	609 081	0	0	4 932 477

125 161 243

II - Synthèse

A - Recettes encaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	2019 (réalisé GBCP)	BR2 2020	BI 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période	Total sur période (PPI signé)		
Recettes récurrentes	Convention	1 800 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	6 135 000	149 040 000	
	Ress. propres	250 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	350 000	1 150 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	18 250 000	
	DGF - part "maintenance lourde" (ex-quadrant)	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	1 012 500	25 312 500	192 602 500	
	Autres ressources		138 280	157 298	36 383	1 500 000	2 000 000	1 000 000	500 000																				685 114	
	Apports collectivités territoriales CRBC																												5 000 000	8 400 000
	Crédits spécifiques CRBC																												15 000 000	
	Prélèvement sur fonds de roulement général																												0	5 633 813
	Restitutions/prélèvement de la charge d'avance (avant GBCP)		1 800 000	5 245 652	6 500 000	3 400 000	2 500 000	4 950 000																					24 395 652	
	Avance sur réserve																												0	
	Total recettes de l'exercice	3 062 500	9 835 780	13 300 450	15 933 883	21 297 500	18 397 500	7 753 630	8 297 500	7 994 524	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	232 233 266	206 636 313	
	Prélèvement sur fonds de roulement dédité (situation patrimoniale)	0	0	0	911 952	3 374 663	0	0	4 180 284	0	604 065	1 432 566	0	0	13 852 500	9 757 725	0	0	0	0	474 801	0	0	672 145	0	548 931	0	0	0	
	Total recettes	3 062 500	9 835 780	13 300 450	16 845 834	24 672 163	18 397 500	7 753 630	12 477 784	7 994 524	7 897 500	9 330 066	7 897 500	7 897 500	21 750 000	17 655 225	7 897 500	7 897 500	7 897 500	7 897 500	8 372 301	7 897 500	7 897 500	8 569 645	7 897 500	8 446 431	7 897 500	232 233 266	206 636 313	

B - Dépenses décaissables (1ère et 2ème sections du budget)

Site	Bâtiment	2011 (réalisé)	2012 (réalisé)	2013 (réalisé)	2014 (réalisé)	2015 (réalisé)	2016 (réalisé passage à la GBCP)	2017 (réalisé GBCP)	2018 (réalisé GBCP)	2019 (réalisé GBCP)	BR2 2020	BI 2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	Total sur période	Total sur période (PPI signé)
Remises à niveau	Travaux	161 096	3 277 406	4 261 202	10 917 345	15 036 246	2 218 801	7 14																				

Université Clermont Auvergne

Tableau 6-1 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2011 / 2021 - Exercice 2021 - Budget INITIAL MAJ 26/11/2020

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont opération	dont opération	Opération CRBC							
				Présidence	Gergovia	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER		
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			2011	2022	2011	2017	2013	2012	2012	2011	2013	
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	67 525 180	8 669	23 000 000	11 095 440	1 202 958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000	
Réajustements éventuels		2	49 804 345	-	-	30 551 834	2 216 434	- 200 147	9 112 378	- 50 000	7 014 664	1 159 183	
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183	
Répartition des engagements prévisionnels de financements				Total	dont opération	dont opération	Opération CRBC						
État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	20 926 818	1 232	-	9 496 179	2 794 688	2 841 792	3 837 747	5 004	1 509 592	440 584	
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	76 402 708	7 437	23 000 000	32 151 095	624 704	6 060 758	7 163 320	150 954	6 525 841	718 599	
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183	
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	-	-	-	-	0	-	-	0	-	-
Suivi des engagements juridiques				Total	dont opération	dont opération	Opération CRBC						
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	63 003 873	8 669	-	23 419 574	1 819 393	8 902 550	3 554 067	5 004	4 135 433	21 159 183	
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13=3-12	54 325 653	-	23 000 000	18 227 700	1 599 999	-	7 447 000	150 954	3 900 000	-	
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	3 787 700	-	-	3 227 700	100 000	0	123 000	-	337 000	-	
Reste à engager en N+1 et suivants	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants	15	50 537 953	-	23 000 000	15 000 000	1 499 999	-	7 324 000	150 954	3 563 000	-	
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183	
Ecart					0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suivi des dépenses				Total	dont opération	dont opération	Opération CRBC						
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	56 857 980	8 669	0	21 248 676	762 944	8 902 550	1 280 789	5 004	3 490 165	21 159 183	
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours	18	8 046 279	0	0	4 075 138	1 100 000	0	2 534 141	-	337 000	0	
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19	52 425 266	0	23 000 000	16 323 459	1 556 448	-	7 186 137	150 954	4 208 268	0	
Total des dépenses	20=17+18+19		117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 273	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183	
Suivi des recettes réalisées				Total	dont opération	dont opération	Opération CRBC						
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'état c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'état	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000 000
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçues	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	16 398 991	1 232	-	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	3 490 165	440 584	
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	39 030 391	7 437	23 000 000	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	-	718 599		
Total des recettes réalisées >N	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27=21+22+23+24+25+26	75 429 382	8 669	23 000 000	18 071 415	65 026	8 902 550	727 370	5 004	3 490 165	21 159 183	
Total des recettes attendues en n		28	8 046 279	-	-	4 075 138	1 100 000	-	2 534 141	-	337 000	-	
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		33 853 864	-	-	19 500 721	2 254 366	-	7 739 556	150 954	4 208 268	-	

Université Clermont Auvergne

Tableau 6-1 bis : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - BUDGET INITIAL 2021 MAJ LE 26/11/2020- Exercice 2021

Libellé opérations	nom de l'opération donné par l'établissement		Total	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	dont	CRBC
				opération	opération	opération	opération	opération	opération	opération		
année de lancement	année du démarrage réel ou programmé de l'opération = 1er engagement financier			Présidence	Gergovia	Dunant	CRNH	Jaude	IUT	Le Puy	Autres dépenses de GER	
Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	67 525 180	8 669	23 000 000	11 095 440	1 202 958	9 102 697	1 888 689	205 958	1 020 769	20 000 000
Réajustements éventuels		2	49 804 345	0	0	30 551 834	2 216 434	-200 147	9 112 378	-50 000	7 014 664	1 159 183
Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3 = 1+2	117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Répartition des engagements prévisionnels de financements												
État	Montant des subventions prévues par l'État ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	20 926 818	1 232	0	9 496 179	2 794 688	2 841 792	3 837 747	5 004	1 509 592	440 584
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	76 402 708	7 437	23 000 000	32 151 095	624 704	6 060 758	7 163 320	150 954	6 525 841	718 599
Total des financements	10 = 4+5+6+7+8+9		117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Suivi des engagements juridiques												
Montants cumulés des engagements juridiques pris < N	Total des engagements juridiques annuels et pluriannuels pris par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération antérieurement à l'exercice en cours	12	63 003 873	8 669	0	23 419 574	1 819 393	8 902 550	3 554 067	5 004	4 135 433	21 159 183
Reste à engager	Total des engagements juridiques restant à engager	13+3-12	54 325 653	0	23 000 000	18 227 700	1 599 999	0	7 447 000	150 954	3 900 000	0
Nouveaux EJ pris en N	Montant des nouveaux engagements juridiques pluri annuels pris par l'établissement durant l'exercice en cours (à honorer au titre de l'exercice en cours)	14	3 787 700	0	0	3 227 700	100 000	0	123 000	0	337 000	0
Reste à engager en N+1 et suivants (non limités à 5 ans)	Total des engagements juridiques restant à engager en N+1 et suivants à ventiler par année	15 = 15a+15b+15c+15d+15e	13 274 953	0	3 000 000	0	1 499 999	0	7 324 000	150 954	1 300 000	0
A engager 2023		15c	23 300 000	0	20 000 000	2 000 000	0	0	0	0	1 300 000	0
A engager 2024		15d	13 963 000	0	0	13 000 000	0	0	0	0	963 000	0
A engager 2025		15e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût cumulé actualisé de la programmation des EJ	Vérification que les EJ ne dépassent pas le coût total de l'opération	16=12+14+15	117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 550	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Suivi des dépenses												
exercices antérieurs - réalisé	somme des dépenses prises en charge et payées au titre des exercices écoulés	17	56 857 980	8 669	0	21 248 677	762 944	8 902 549	1 280 789	5 004	3 490 165	21 159 183
exercice en cours - à réaliser	programmation budgétaire sur l'exercice n uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	18	8 046 279	0	0	4 075 138	1 100 000	0	2 534 141	0	337 000	0
exercices ultérieurs - à réaliser	programmation budgétaire sur exercices n+x uniquement pour les opérations en cours = somme de ce qu'il reste à prendre en charge par rapport au coût total de l'opération	19= 19a+19b+19c+19d+19e	29 425 266	0	0	16 323 459	1 556 448	0	7 186 137	150 954	4 208 268	0
A réaliser 2022		19c	6 107 402	0	1 000 000	800 000	1 556 448	0	300 000	150 954	2 300 000	0
A réaliser 2023		19d	4 800 000	0	2 000 000	500 000	0	0	1 000 000	0	1 300 000	0
A réaliser 2024		19e	39 200 000	0	20 000 000	14 500 000	0	0	4 700 000	0	0	0
A réaliser 2025			1 709 597			523 460			1 186 137			
Total des dépenses	20=17+18+19		117 329 525	8 669	23 000 000	41 647 274	3 419 392	8 902 549	11 001 067	155 958	8 035 433	21 159 183
Suivi des recettes réalisées												
État	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par l'État c'est-à-dire des notifications de CP effectuées par l'État	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits État Campus	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des opérations Campus reçues sur appels à projets	22	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000
Collectivités publiques	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des subventions notifiées par les collectivités publiques	23	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000
Autres	Montant des ordres de recettes émis par l'ordonnateur depuis le lancement de l'opération au titre des autres financements reçus	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement CAF	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	25	15 352 562	1 232	0	8 929 818	15 026	2 841 792	675 370	5 004	2 884 319	0
Autofinancement FDR	Montant de l'autofinancement effectivement consommé pour réaliser l'opération	26	15 311 792	7 437	0	9 141 597	50 000	6 060 758	52 000	0	0	0
Total des recettes réalisées	titres de recettes émis depuis le lancement de l'opération	27+21+22+23+24+25+26	75 429 382	8 669	23 000 000	18 071 415	65 026	8 902 550	727 370	5 004	3 490 165	21 159 183
Total des recettes attendues en n		28	8 046 279	0	0	4 075 138	1 100 000	0	2 534 141	0	337 000	0
Total des recettes attendues en n+x	29=10-27-28		33 853 864	0	0	19 500 721	2 254 366	0	7 739 556	150 954	4 208 268	0

TABLEAU 6-2 : Modalités de financement des opérations en cours ou programmées

Tableau de financement abrégé prévisionnel 2021 - Budget initial

EMPLOIS										RESSOURCES									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (BR2)	2021 (BI)		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (BR2)	2021 (BI)
IAF PREVISIONNELLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	CAF PREVISIONNELLE	3 416 521	5 534 731	1 217 154	1 433 280	1 269 811	759 996	6 019 961	5 212 559	6 613 713
Remboursement du capital (emprunt)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Emprunt									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Subvention	137 498	1 500 000	10 614 126	8 000 000	17 878 043	3 222 438	-	-	-
Investissements	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	8 162 718	3 272 672	5 816 624	8 046 279				4 000 000						
TOTAL DES EMPLOIS	3 304 320	7 946 683	14 556 794	10 632 300	15 429 006	8 162 718	3 272 672	5 816 624	8 046 279	TOTAL DES RESSOURCES	3 554 019	7 034 731	11 831 280	13 433 280	19 147 854	3 982 434	6 019 961	5 212 559	6 613 713
APPORT PREVISIONNEL AU FDR	249 699	-	-	2 800 980	3 718 848	-	2 747 289	-	-	PRELEVEMENT PREVISIONNEL SUR LE FDR	-	911 952	2 725 515	-	-	4 180 284	-	604 065	1 432 566
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	3 554 019	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 019 961	5 816 624	8 046 279	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	3 554 019	7 946 683	14 556 794	13 433 280	19 147 854	8 162 718	6 019 961	5 816 624	8 046 279

Commentaires :
pour servir ce tableau, l'établissement doit par ailleurs établir un compte de résultat prévisionnel lui permettant de déterminer sa capacité d'autofinancement prévisionnelle

**Budget propre intégré (BPI)
de l'IUT (pour information)**

BUDGET PROPRE INTEGRE INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Autorisations budgétaires

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES 2021		
	Montants	
	AE Engagements de portées annuelle et pluriannuelle	CP Décaissements 2021
	BI	BI
Personnel sur ressources propres	910 188	910 188
Fonctionnement	1 694 022	1 723 947
Investissement	1 200 708	1 200 708
TOTAL DES DEPENSES AE et CP	3 804 918	3 834 843

RECETTES 2021	
Montants	
Encaissements 2021	
BI	
3 302 974	Recettes globalisées
	Subvention pour charges de service public (MESR)
	Autres financements de l'Etat (autres ministères)
39 500	Autres financements publics (UE, collectivités, ANR ...)
3 263 474	Recettes propres (autres recettes que ci-dessus)
0	Recettes fléchées (CPER - détail dans tableau 8)
	Financements de l'Etat fléchés
	Autres financements publics fléchés
	Recettes propres fléchées
3 302 974	TOTAL DES RECETTES

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) Recettes - CP **0**

531 869 **SOLDE BUDGETAIRE (déficit) CP- Recettes**

III- LE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE (pour vote)

Mission « formation »

1. PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION ET GESTION DES CURSUS

L'offre de formation de l'UCA sera renouvelée pour la période 2021-2026 dans un contexte de poursuite de réformes : mise en place des « bachelor universitaires de technologie », continuité du déploiement de la réforme du premier cycle des études de santé, expérimentation d'un parcours spécifique santé (PASS) spécifique « réadaptation », et d'une progression continue des effectifs étudiants.

De nouveaux diplômes viendront enrichir l'offre de formation de l'UCA et des ouvertures de places supplémentaires, en plus de celles créées en 2020, ont été accordées par le MESRI dans la continuité des crédits attribués par la loi ORE (30 places dans la licence en droit et 10 en L3 AES, 8 places en L3 STAPS, 8 places en L3 psychologie et 2 places en orthoptie).

Les parcours adaptés dans toutes les licences (parcours renforcés avec accompagnement, parcours progressifs avec adaptation du rythme d'apprentissage) et le référentiel enseignant sont également reconduits à hauteur des crédits 2020 (avec 2 parcours modifiés en sociologie et en STAPS et 2 nouveaux projets à l'INSPE et à l'UFR LCC).

L'application ConPere permettant de créer le contrat pédagogique numérique finira son déploiement avec STAPS et l'IAE qui devraient intégrer le dispositif.

- **La réforme de la licence professionnelle**

A compter de la rentrée 2021-2022, les parcours de licence professionnelle organisés en 180 crédits européens et dispensés dans les instituts universitaires de technologie (IUT), prennent le nom d'usage de « **bachelor universitaire de technologie** » (BUT).

Le DUT 2 sera maintenu pour permettre aux étudiants inscrits en 2020/2021 de terminer leur cursus.

- **Poursuite de la réforme Santé - PASS et LAS et PASS - R (réadaptation) et disparition de la PACES**

Dans la continuité de la réforme de l'accès aux études de santé, la PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) disparaîtra définitivement à la rentrée 2021.

Les étudiants souhaitant intégrer les études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) ou les études de Masso-kinésithérapie à l'Institut de Formation en Masso-kinésithérapie de Vichy (03) ont deux voies d'accès :

- Le Parcours Spécifique « Accès Santé » (PASS) : Majeure Santé et 10 mineures disciplinaires proposées
- Les Licences Accès Santé (L.AS) : 8 licences ou portails disciplinaires proposés (majeure disciplinaire et mineure santé)

L'année 2021 verra la création du PASS-R (réadaptation) et de la LAS 2^e année

- **Parcoursup et le portail MASTER**

En 2021, la plateforme Parcoursup fêtera sa 4^{ème} d'existence (68 683 vœux enregistrés pour les formations de l'UCA en 2020). Parcoursup sera paramétré avec la nouvelle offre de formation 2021/2026, ainsi que le portail Master.

- **Carte étudiante européenne**

Tous les étudiants inscrits à l'Université Clermont Auvergne bénéficieront de la nouvelle carte européenne étudiante. L'objectif principal de cette carte est de faciliter la mobilité des étudiants en Europe et d'accéder plus facilement aux services étudiants dans tout État membre de l'Union Européenne faisant partie du système.

- **ACTUL et le calcul de la charge d'enseignement**

La Cellule SIS de la direction a paramétré l'application ACTUL qui calcule la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation et elle accompagne les composantes dans la saisie des heures de la nouvelle offre de formation. Elle a également en charge le paramétrage des nouveaux parcours (le PASS et les 8 LAS) permettant l'accès aux études de santé.

- **L'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE)**

L'ensemble des **enquêtes sur le devenir des diplômés** (ministérielles et UCA, à moins d'un an de l'obtention du diplôme) sont réalisées par l'OFDE, afin d'assurer l'impartialité et la fiabilité des résultats affichés. Les résultats de ces enquêtes (description de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études) sont accessibles à tous les publics via le site web de l'UCA. Elles sont aussi la base de calcul d'indicateurs pour le pilotage des formations.

A partir de 2020, le **devenir des diplômés d'un doctorat ou d'un diplôme d'ingénieur** s'ajoutent aux autres enquêtes. **10 000** diplômés ont été interrogés cette année et près de **500** publications réalisées.

L'OFDE réalise aussi des **études thématiques ponctuelles**. En 2020, deux enquêtes sur les conditions de vie et d'étude de tous les étudiants de l'université durant la crise sanitaire, ont été réalisées afin de connaître et mesurer les difficultés des étudiants.

L'OFDE a été chargé d'assurer la mise en place annuelle des paramétrages de l'application ConPeRe et accompagne les enseignants référents et DEPA des composantes (guides, tutoriels, support...) pour les contrats pédagogiques personnalisés dématérialisés des étudiants en 1ère année de licence.

L'application permettra le suivi de cohorte annuel sur la réussite en licence pour analyser les facteurs de réussite et d'échecs afin de repérer les profils des étudiants en difficulté, notamment les étudiants inscrits dans des dispositifs de remédiation de la loi ORE.

Les évaluations des enseignements sont réalisées selon un modèle de questionnaire sous Moodle, comprenant un document et tutoriel pour réaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'année 2021 sera également marquée par **l'audit de Certification ISO 9001** des enquêtes d'insertions professionnelles.

- **La cellule d'appels d'offre, projets, conventions**

La cellule a mis en place une veille et un service d'aide sur les appels d'offres et appels à projets du périmètre de la Formation. Elle accompagne également les COMSUP régionaux, les NCU et les PIA relevant de la Direction (et notamment le PIA 3 ACCENT en collaboration avec les universités de la Région AURA).

- En 2019, **208 conventions** ont été instruites en vue du Comité conventions et 20 partenariats ont été accompagnés spécifiquement par la Cellule.
- En 2020, à ce jour et malgré la crise sanitaire, **120 conventions** ont été présentées en Comité conventions et 45 projets accompagnés spécifiquement.

- **Projets de Campus des Métiers et des Qualifications**

La Direction participe activement aux instances de pilotage des différents campus des métiers et qualifications actifs sur le territoire auvergnat. La création des CMQ d'excellence avec deux campus candidats : le campus Thermalisme Bien être et le campus Design et la création d'un Campus mobilité durable avec le soutien financier de Clermont Auvergne Métropole seront à l'ordre du jour 2021.

2. L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE (IPPA)

La crise sanitaire COVID-19 a conduit le Pôle IPPA à **piloter la continuité pédagogique à l'UCA** notamment via la création d'une soixantaine de tutoriels afin d'inciter les enseignants du site à proposer des enseignements à distance ou hybrides en se formant aux outils (Moodle, Teams, UCAMedia, Wooclap) et en produisant de nouveaux contenus multimédia : vidéos scénarisées, quiz, chat, visioconférence, etc. : + de 1000 dépannages / 90 sessions de formation / 700 personnes formées depuis la crise sanitaire. Le pôle accompagne également les équipes pédagogiques dans la création d'une architecture des cours lisible sous Moodle afin de permettre aux étudiants de retrouver rapidement leurs cours. Le pôle sera encore fortement mobilisé pour faire face aux aléas de la crise sanitaire notamment pour développer l'hybridation des formations et aider à la réalisation des examens et des concours à distance.

L'accompagnement au développement professionnel des enseignants dont les nECS (formation de 34 MCU recrutés en 2019 et 2020) sera également poursuivie en 2021. L'objectif du pôle est d'améliorer et de moderniser les pratiques pédagogiques (en 2019-2020 le pôle a animé une centaine de sessions de 17 formations du catalogue et formé 755 personnes). Il sera un appui important pour la réussite de la mise en place des réformes ministérielles (études de santé PASS-LAS, création du PASS-R réadaptation, et réforme des IUT).

En 2019-2020, la nomination d'une chargée de mission Approche par Compétences (APC), a pour objectif d'accompagner les enseignants dans la mise en place de la nouvelle offre de formation.

Les projets Soutien à l'Innovation Pédagogique (SIP) seront soutenus en raison notamment de la crise sanitaire. A ce titre, en 2019-2020, le pôle a accompagné une soixantaine de projets pédagogiques innovants contenant ou non un aspect numérique permettant de développer de nouvelles compétences.

Le Prix d'Excellence Pédagogique qui vise à récompenser des personnels enseignants pour leur engagement dans le domaine de la pédagogie sera reconduit.

Enfin le pôle IPPA continuera sa collaboration avec le programme **Learn'In Auvergne (LIA)** du projet I-Site CAP 20-25, exclusivement consacré aux dispositifs pédagogiques innovants avec les nouvelles approches numériques, mais aussi avec le laboratoire ACTé via l'étude de l'impact des transformations de pratiques pédagogiques du site clermontois, ainsi que la création de modules de formation à la certification PIX et de formations autour de la Cybersécurité (2020).

Le pôle continuera d'inciter fortement, pendant la crise sanitaire, les enseignants à profiter des **Universités Numériques Thématiques (UNT)** comme UNISCIEL, UNESS, UNJF, UVED ... qui proposent de nombreux packs d'aide à la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants.

3. LA FABRIQUE – REUSSITE, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le pôle « **La Fabrique, Réussite, Orientation et Insertion** » regroupe les services de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants ainsi que le **projet MonPassPro**, projet NCU : Nouveau Coursus à l'Université financé par l'ANR. Pendant les périodes de fermeture de l'établissement en raison de la crise sanitaire, le pôle a continué à recevoir sur rendez-vous les étudiants qui le souhaitaient et à monter de nombreux ateliers à distance. Il apporte un soutien important aux composantes pour l'encadrement de la pratique des stages : réglementation, outils dédiés.

Les salons et forums d'orientation ayant été annulés pour la période, le pôle travaille avec la direction de la communication sur l'organisation de **salons virtuels** afin de donner aux usagers l'information nécessaire dont ils ont besoins pour s'orienter. Les étudiants pourront avoir accès au fond documentaire à distance grâce à la numérisation de celui-ci.

Les partenariats ont été reconduits dont notamment ceux de l'AFEV et INSIGNIS. Les liens avec la Région dans le cadre de ses nouvelles compétences en matière d'orientation seront renforcés.

La plateforme de diffusion d'offres aux étudiants et annuaire d'Alumni pour les formations de l'UCA **UCAPRO** continuera son développement avec une ergonomie et un design renouvelés.

4. FORMATION CONTINUE ET PROFESSIONNALISATION

La loi de 2018 a permis de saisir les nouvelles opportunités en matière de formation continue et d'alternance. C'est pourquoi, il convient de consolider l'activité FC, levier d'innovation et de développement important pour l'UCA.

Forces

- expérience des équipes enseignantes et administratives
- Nouvelle offre de formation 2021-2026
- organisation de l'établissement expérimental à partir des instituts
- politique tarifaire
- diversité de l'offre de formation
- qualité de l'offre de formation et de la recherche
- qualité des partenariats CFA
- offre de service complète et distantielle sur la validation

Faiblesse

- système d'information FC-validation hétérogène
- inertie de certains accompagnements VAE
- faible visibilité de l'offre de formation
- complexité de la procédure d'inscription
- gestion externalisée de l'alternance
- gestion insuffisante de la relation entreprise
- absence de comptabilité analytique FC-alternance
- pas de ressource sur l'inscription RNCP/RS
- faiblesse de l'offre à distance
- absence d'émargement électronique

Opportunités

- déploiement de la réforme de l'apprentissage
- déploiement du compte personnel de formation et de ses abondements
- plan d'investissement public dans les compétences (Etat, Régions)
- besoins des entreprises sur les transitions écologiques, énergétiques et numériques

Menaces

- crise économique Covid 19 et baisse des budgets de formation des entreprises
- baisse programmée des coûts contrat d'apprentissage de France Compétence
- devenir du contrat de pro
- concurrence accrue des offres de formation en ligne
- révision du label Qualiopi et application aux cursus universitaires
- renouvellement label DPC sur cursus médicaux en 2020

• **L'alternance**

Le secteur de l'alternance comprenant le contrat d'apprentissage relevant de la formation initiale et le contrat de professionnalisation relevant de la formation continue, représente un enjeu majeur pour l'UCA sur les 3 années à venir. Il représente d'ores et déjà près de 60% des recettes de l'UCA sur la formation continue et l'alternance. Les composantes perçoivent bien que le cadre des coûts-contrats permet une bonne visibilité économique sur le champ de l'apprentissage et souhaitent profiter de la nouvelle offre de formation pour adapter les cursus à des parcours entièrement en alternance ou mixte étudiants/alternance. Il s'agit de répondre à la fois au regard des attentes des entreprises, à l'amélioration des meilleurs taux d'insertion en fin de formation et à l'accroissement des recettes mobilisables pour financer des investissements pédagogiques. Ainsi le futur IUT prévoit d'ouvrir l'ensemble de ses BUT en alternance sur les 2 dernières années de formation, les écoles d'ingénieurs souhaitent développer cette formule et l'IAE réfléchit à l'étendre sur des Master 1.

En point de vigilance sur ce secteur on peut noter :

- la crise économique post Covid qui va fragiliser les recrutements et notamment d'alternance,
- la baisse probable du coût contrat au regard des orientations de France Compétence,
- la spécificité de certaines formations qui ne permet pas la mise en place d'alternance, notamment sur les employeurs publics où le cout contrat ne s'applique pas,
- la qualité des partenariats à entretenir avec les CFA de l'UCA, avec l'option éventuelle d'internaliser une partie de l'activité d'apprentissage à l'image des projets dans plusieurs universités.

- **La formation continue - les diplômes nationaux**

Le CPF devrait permettre de mieux financer les coûts pédagogiques car ces diplômes sont inscrits au RNCP. Toutefois le CPF ne prend pas en charge la rémunération des apprenants pendant leur formation et ces parcours exigent une longue disponibilité peu compatible avec des contraintes professionnelles ou familiales. La demande globale devrait donc rester stable.

Les mêmes diplômes en format modulaire sont plus accessibles : ils sont plus facilement finançables sur fonds publics ou via le CPF, ils exigent moins de disponibilité et le cumul des modules peut permettre d'obtenir la certification complète sur plusieurs années. Le principal frein réside dans l'organisation pédagogique et logistique de ces apprenants : le suivi d'un module isolé n'est pas toujours pertinent Le format à distance permettrait de résoudre ces difficultés d'accueil et pourrait permettre une réponse pédagogique spécifique sous réserve de construire spécifiquement cette offre notamment via les futurs blocs de compétence.

- **La formation continue spécifique – DU ou modulaires**

La mobilisation d'une offre spécifique l'UCA déjà existante à l'UCA sous forme modulaire ou de Diplôme Universitaire ou Inter Universitaire permet de disposer d'une offre adaptée aux besoins des professionnels et déclinables sur des formats présentiels ou distantiels.

Un travail de repérage, de promotion et de développement de cette offre spécifique sur des secteurs porteurs avec des formats adaptés – durée courte et formation à distance - offrirait des opportunités de développement pour l'UCA.

- **La formation sur mesure**

A l'échelle des composantes les relations entretenues avec le tissu économique – projet de recherche, accueil d'étudiants en stage ou en alternance – donnent des occasions de partenariats de ce type qui seront en 2021 mieux exploités.

- **MOOC / SPOC**

La formule des Mooc – Massive On Online Courses – ou des SPOC – Spécific Online Courses – s'appuie sur la création de contenus en ligne où l'apprenant est laissé en autonomie sur son apprentissage. Grâce à son expérience de SPOC via **la plateforme Pufadsa** qui accueille plus de 900 personnes sur la question de l'autisme en 2020, la direction envisage de s'engager dans la production régulière de contenus de ce format avec la mobilisation du pôle IPPA et du Pôle Formation continue.

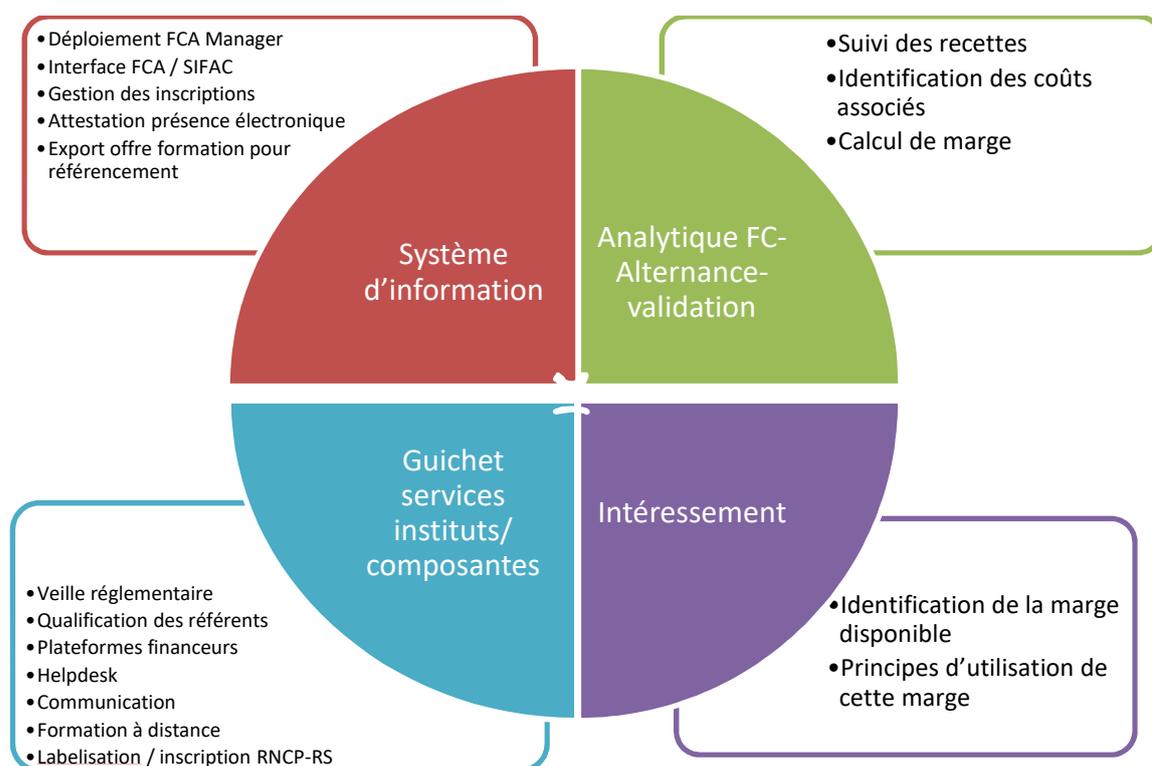
- **La validation des acquis (VAE)**

Sur la période 2021-2024, la Validation des Acquis sous ses différentes formes – VAE, VAP ou VES – doit s’attacher à atteindre 4 objectifs :

- Fluidifier les parcours pour permettre aux candidats d’inscrire ce projet dans une temporalité identifiée – 12 à 18 mois – avec une offre d’accompagnement et de passage en jury clairement définie sur cette période.
- Garantir la qualité de l’accompagnement avec une offre accessible à distance, des conseillères qualifiées et des contenus en ligne dédiés (avec l’objectif de 100 accompagnements et 80 jurys à réaliser annuellement, soit un chiffre d’affaire approchant les 250 000 €).
- Permettre de combiner cette démarche avec une démarche de formation continue soit pendant l’année de validation en cas de validation partielle soit en aval de la formation pour compléter une validation partielle ou pour compléter ses qualifications.
- Expérimenter des formules de VAE collective sur la base de besoins identifiés auprès d’entreprises ou de secteurs d’activité.

- **Sécuriser et optimiser le pilotage de l’activité**

Dans ce nouveau contexte la feuille de route du pôle formation continue et professionnalisation sera la suivante :



- **Faire connaître l’offre et mieux communiquer**

La communication sera l’un des enjeux du pôle formation continue et professionnalisation. Elle permettra en central d’appuyer les composantes et les instituts dans leur effort de promotion de leur offre de formation et de validation, avec des supports web ou print, des approches spécifiques par cible et des impacts identifiés à mesurer.

Mission « vie universitaire »

Le projet annuel de performance pour le budget 2021 concerne la mise en œuvre de la politique « vie universitaire » de l'UCA.

La « vie universitaire » renvoie aux notions de « vie étudiante » et de « vie des personnels ».

La « vie étudiante » regroupe à l'université tout ce qui concerne les étudiants hors pédagogie, scolarité et insertion professionnelle notamment. Elle est mise en œuvre par **la DVU (1)**, et au sein de celle-ci notamment par **la MVE (2)**.

La « vie des personnels » regroupe l'action sociale et les actions en faveur des personnels dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs et de bien-être au travail. Elle est mise en œuvre notamment par **le CLASS (3)**.

D'autres services interviennent également dans la vie étudiante, comme le SUC, le SUAPS, le SSU (dont le SUH), la BCU, le service communication... Ces services établissent leur propre Projet annuel de performance.

1. LA DVU

La mission de la DVU est d'assurer l'information des étudiants et de proposer des moyens d'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien. Pour ce faire elle met en œuvre un plan d'actions en cohérence avec les missions, les objectifs et les moyens humains et matériels à disposition.

La DVU développe des projets transversaux permettant d'enrichir la vie du site en lien avec les directions des services centraux et tous les partenaires externes, et notamment le CROUS dont les missions relèvent du domaine « vie étudiante ».

Elle assure un appui et une coordination administrative des services centraux relevant de la vie universitaire et politiquement pilotés par l'ensemble des établissements associés à l'UCA : Service de Santé Universitaire (SSU), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), Service Université Culture (SUC), et la Bibliothèque universitaire (BU) hors du domaine de la recherche.

Les sites territoriaux font bien sûr partie du périmètre d'action de la DVU dans tous les aspects de la Vie étudiante.

Les principaux dossiers que le budget 2021 permettra de mettre en œuvre concernent les étudiants **(1.1.)** et les personnels hors actions du CLASS **(1.2.)**.

1.1. Les étudiants

- **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

L'année universitaire 2020-21 est celle où la CVEC collectée au titre des deux années universitaires précédentes va commencer à être utilisée suite à la commission CVEC du 08/06/20. En 2020-21 la CVEC dont doivent s'acquitter les étudiants s'élève à 92 €.

- **Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)**

Composante de la CVEC ce fonds permet de subventionner des projets d'associations étudiantes. La mise en place de la CVEC donne des moyens supplémentaires à ce fonds.

Il y a 3 commissions par an, en octobre, février et mai. Le défi cette année va être d'accompagner les associations étudiantes pour la prévision et la mise en œuvre de leurs projets dans le contexte de crise sanitaire liée au covid-19.

- **Charte de labellisation des associations étudiantes**

Une communication est faite pour augmenter le nombre d'associations labellisées. En contrepartie de cette labellisation et des engagements qu'elle comporte les associations peuvent officiellement communiquer en tant qu'associations de l'université.

- **Le Prix de l'engagement étudiant**

En partenariat avec la Ville de Clermont-Fd, l'UC2A et le CROUS, ce prix se décompose comme suit : Grand Prix « Étudiant.e engagé.e », Grand Prix « Entraide, paix, justice », Grand Prix « Environnement », Grand Prix « Innovation sociale », Grand Prix « Vie étudiante », Grand Prix « Territoires » et Grand Prix « Culture ». La plupart de ces prix se décomposent en un premier prix d'une valeur de 3000 € et d'un accessit de 1500 €.

- **Les contrats étudiants**

Il existe trois types de contrats : Aide à la Réussite des Etudiants (ARE), Vie Etudiante (VE), Appui aux personnels des Services (APS). La DVU assure le suivi de l'enveloppe financière dédiée en lien avec les composantes et services utilisateurs.

- **Les statuts étudiants**

Il s'agit des statuts étudiant responsable associatif, étudiant artiste (en lien avec le SUC), étudiant engagé à servir dans la réserve, étudiant sapeur-pompier volontaire. La DVU participera à la communication pour faire connaître ces statuts, gérer les candidatures, étudier des dossiers, organiser les commissions de validation, et assurer le suivi avec les composantes.

- **UE libres transversales**

Les statuts étudiants ci-dessus donnent lieu à une UE libre, que les étudiants peuvent choisir si la maquette de leur diplôme la prévoit (en principe en L3). Au travers de leur engagement les étudiants développent des actions de citoyenneté et acquièrent des compétences. Cette année la DVU va travailler avec les partenaires et La Fabrique pour la valorisation de ces compétences.

- **Conventions**

Etablissement des conventions relevant de la DVU et appui des autres services* en lien avec la vie universitaire pour l'établissement de leurs conventions, participation au Comité convention hebdomadaire, suivi de la mise en œuvre. L'objectif est d'accroître le taux des conventions validées dès leur premier passage au Comité convention.

(* SUAPS, SUC, SSU, BCU)

- **Services Civiques**

Gestion des Services Civiques de l'université en lien avec les composantes et services utilisateurs.

- **Contrat d'objectifs et de moyens avec la Région dans le cadre du SRESRI**

Si ce contrat prévoit des financements régionaux, l'établissement doit en faire l'avance avant d'obtenir un remboursement.

Cette année va voir la mise en route de l'AGORAé (Epicierie solidaire et lieu de vie étudiante) aux Cézeaux. C'est aussi l'année où les abris-vélos financés à hauteur de 100 000 € par la Région vont être réalisés.

1.2. Les personnels

La DVU, hors CLASS, s'adresse aux personnels dans le cadre du Plan de mobilité et des abonnements aux transports en commun.

- **Le Plan de mobilité (PDM)**

Portage administratif du PDM de l'établissement en lien avec la VP Responsabilité sociétale et environnementale.

- **Les abonnements aux transports en commun**

La signature du PDM permet aux personnels une réduction de 15 % sur les abonnements de la T2C. La DVU gère les demandes des personnels pour la prise en charge employeur de la moitié du coût des abonnements aux transports en commun, après déduction des 15 % le cas échéant.

- **Le forfait mobilité durable**

Un « forfait mobilité durable » est créé par le ministère pour les personnels. Il s'élèvera en 2021 à 200 € pour une utilisation du vélo ou du covoiturage d'un minimum de 100 jours pour les trajets domicile-travail.

2. LA MAISON DE LA VIE ETUDIANTE

La Maison de la vie étudiante constitue à la fois un ensemble de bâtiments dédiés à la vie étudiante et à la vie universitaire mais également un « service » - rattaché à la Direction de la Vie Universitaire – dont les missions s'articulent autour de la vie étudiante et de la vie associative étudiante.

Les projets portés par la MVE pour l'année 2021 concerneront ces 2 aspects qui parfois se confondent.

Ces projets seront initiés et/ou menés en collaboration avec des associations étudiantes, des étudiants en contrat vie étudiante, des volontaires en service civique, des services de l'université (DVU, SUC, CLASS...), des partenaires extérieurs (CROUS, Ville Clermont...).

Ils seront aussi menés en accord avec la politique vie étudiante portée par le vice-président étudiant.

Ils seront au cœur de l'activité de la responsable de la Maison de la vie étudiante, seul agent dédié à cette mission.

2.1. Maintenir le bon état de fonctionnement des bâtiments de la MVE

Cet aspect suppose une collaboration étroite et régulière avec la DIL pour la logistique, la maintenance, le nettoyage et le SPR pour la sécurité.

Cela suppose d'inspecter régulièrement les locaux, d'être l'interlocutrice des services pour les dysfonctionnements repérés mais aussi pour les suggestions d'amélioration de l'infrastructure, sur les projets de chacun, les changements de service

2.2. Renforcer les partenariats sur des actions concrètes avec les structures étudiantes (universitaires et ou universitaires)

- Mener des actions concertées entre le BVE et les Etudiants Relais Santé du SSU ;
- Participer à la réflexion, à la concertation sur le devenir du Nota Bene ;
- Etablir un lien entre la MVE en tant que lieu de vie étudiant, le BVE et l'AGORAé (épicerie solidaire géré par la FedEa ouvert fin 2020).

2.3 Développer l'utilisation des locaux

Les locaux sont globalement de plus en plus sollicités et particulièrement la salle polyvalente.

Salle polyvalente - D'une vingtaine de réservations annuelles, ce fut plus de 50 réservations qui ont été accordées en 2018-2019. En 2020, l'augmentation de l'utilisation de cette salle polyvalente prévue n'a pas pu avoir lieu du fait du confinement au printemps puis de la réquisition de cette salle pour une utilisation liée à la lutte contre la Covid-19.

En 2021, et dès cette salle libérée, le matériel supplémentaire acquis en 2019 (tables, chaises) pourra être proposé pour les futures demandes.

Salle de travail et salle informatique - Les espaces en accès libre pour les étudiants (3 salles de travail et 1 salle informatique) sont utilisés de manière massive à certaines périodes de l'année universitaire (novembre décembre puis mars avril).

Le matériel d'impression de la salle informatique a été renouvelé en septembre 2019 et devrait permettre un accès à tous les étudiants.

En 2020, la fréquentation de cette salle a été très réduite puis réduite à néant dans les périodes de confinement successifs.

L'ensemble des ordinateurs sera renouvelé par la DOSI fin 2020/début 2021. Un aménagement spatial de cette salle sera fait en 2021 avec éventuellement, un achat de mobilier plus adapté à la fonctionnalité de cette salle (actuellement tables classiques).

Synthèse

En 2021, le renouvellement du matériel en vue d'une amélioration des équipements sera poursuivi : achat de mobilier pour rendre les espaces communs plus conviviaux et offrir des espaces partagés aux étudiants ; augmentation du parc informatique de la salle informatique en accès libre ; amélioration du mobilier de cette salle informatique ; mise en place d'écrans de diffusion d'information sur la vie étudiante dans le bâtiment principal de la ma MVE (hall).

2.4. Favoriser les échanges entre les différents occupants des bâtiments

Personnels des services universitaires, des associations étudiantes hébergées, des organismes extérieurs hébergés. Les temps d'échanges à raison de 2 par an seront maintenus en 2020 : ceux-ci sont l'occasion de partage d'information, de communication.

2.5. Développer l'offre de pratique musicale libre

Depuis début 2019, le studio son est équipé dans la partie régie, d'un piano acheté par la MVE. Cet espace ainsi que le piano est mis à la disposition des étudiants pour la pratique musicale libre.

Le développement de cette pratique et de ce lieu a fait l'objet de l'accueil d'une volontaire en service civique en 2019-2020.

Ce développement n'a pu se dérouler du fait de l'absence de la responsable de la MVE comme tutrice du volontaire et comme encadrante des étudiants du BVE.

En 2021, le développement de l'offre de la pratique musicale devra plutôt être tourné vers l'acquisition de matériel type ampli, micros et éventuellement casiers de stockage du matériel.

Le développement passera par l'organisation d'évènements dans ce lieu, par l'achat d'équipement supplémentaire (micro, amplis) et par la collaboration avec le SUC.

2.6. Redéfinir l'activité du BVE

Le Bureau de la vie étudiante est un seul local situé à la MVE. La fréquentation du BVE et son fonctionnement tend à évoluer ces dernières années et oblige à redéfinir le rôle de ce lieu universitaire. L'activité de l'année permettra d'organiser cette réflexion voire une enquête auprès des étudiants pour connaître leurs attentes : un lieu ressource

pour les associations ? un lieu convivial pour les étudiants ou pour tous ? un lieu d'information ? un lieu d'animation ?

2.7. Développement de l'engagement associatif étudiant

L'engagement des étudiants est valorisé par l'université et la MVE est en charge du statut étudiant responsable associatif et de l'UE libre étudiant engagé dans une association étudiante.

La MVE va proposer les temps de formation aux étudiants qui ont ce statut et/ou qui s'ont inscrits dans l'UE libre. Pour cela, des partenaires seront mobilisés pour effectuer ces formations : Article 1 et Job Ready pour les formations sur l'identification des compétences, Animafac pour les formations de gestion associative.

Les formations sur la prévention des risques, sur la vie étudiante, sur la sécurité en collaboration avec les services universitaires compétents seront toujours proposées.

3. LE SERVICE CULTURE LOISIRS ACTION SOCIALE SPORTS

3.1. Mise en place d'un logiciel de gestion

La gouvernance a validé l'achat d'un logiciel de gestion pour le CLASS sous réserve d'une compatibilité avec le système d'information RH pour l'import automatique de données. Le déploiement de cet outil a pour objectifs :

- **Du côté du CLASS :**

- **Faciliter et rationaliser la gestion de l'offre du CLASS** (prestations sociales, billetterie, inscription à des activités, etc.) par l'intermédiaire d'un outil adapté ;
- **Dématérialiser totalement le dépôt et l'instruction des aides sociales ;**
- **Dématérialiser au maximum la vente de billetterie** avec, ultérieurement, une possible mise en place de la vente en ligne ;
- **Automatiser une partie des procédures et des contrôles afin de réduire le temps de traitement des demandes** (calcul du montant des aides, notifications automatiques...) ;
- **Fiabiliser et mettre en corrélation les données des agents** entre le volet culturel et le volet social en s'appuyant fortement sur le SI RH ;
- **Produire rapidement des indicateurs fiables** à destination de la gouvernance ;
- **Adapter les modalités d'accès aux offres du service aux nouvelles habitudes de communication / consommation ;**
- **Favoriser la mobilité du travail** via l'interface web lors de permanences en dehors des locaux ou du recours au travail à distance.

- **Du côté des usagers du CLASS :**

- **Déposer et suivre en ligne les demandes d'aide sociale** à travers une interface web intuitive sur l'ENT / le site du service ;
- **Disposer d'un accès permanent et en temps réel à sa situation et l'état d'avancement de ses dossiers :** aides versées, quota de billetterie consommé, plafond maximum restant, etc. ;
- **Echanger avec les gestionnaires du CLASS** à travers une interface dédiée ;
- **Etre informé** automatiquement des validations de ses demandes par l'intermédiaire de notification mail.

Le lancement d'un appel d'offre est prévu au premier trimestre 2021.

3.2. Culture, loisirs et sport

Avant-propos : Les projets 2021 reprennent en grande partie ceux de 2020, la crise sanitaire ayant eu un impact très important sur le volet culturel avec l'annulation de la majorité des événements et activités prévues.

A travers son volet culturel, le CLASS a pour mission de favoriser l'accès des personnels UCA à une offre en culture, loisirs et sport variée et de qualité, propre à contribuer à leur épanouissement personnel et professionnel.

- **Maintenir le niveau et la diversité de l'offre individuelle :**
 - La billetterie subventionnée ;
 - Les spectacles et matchs découverte à tarif préférentiel ;
 - Les réductions sur présentation de bons de réduction et/ou de la carte professionnelle.

- **Développer les actions collectives, sur et en dehors du lieu de travail, afin de favoriser le lien entre les personnels et le sentiment d'appartenance à l'UCA :**
 - Soirées type entreprise autour d'un thème ou d'une activité donnée ;
 - Sorties découvertes le week-end ;
 - Ateliers ou sessions d'initiation, etc.

- **Poursuivre les actions ciblées en faveur des enfants des personnels :**
 - Opération « bons cadeau de Noël » d'un montant de 20 € par enfant de moins de 12 ans (1500 bénéficiaires) ;
 - Arbre de Noël des enfants du personnel ;
 - Chasse aux œufs de Pâques ;
 - Activités proposées pendant les congés scolaires, etc.

- **Favoriser le bien-être sur le lieu de travail** en poursuivant les propositions gratuites régulières sur l'ensemble des sites universitaires : initiation à la relaxation, relaxation sonore, sophrologie, massages sur siège, etc.

- **Favoriser et valoriser l'activité physique des personnels :**
 - Sessions d'activités physiques de niveau modéré, sur le temps de pause méridien ou en fin d'après-midi, à proximité immédiate des lieux de travail ;
 - Challenge entreprise dans le cadre d'évènements sportifs divers ;
 - Olympiades des personnels UCA.

- **Impliquer la communauté universitaire dans la construction de l'offre du CLASS** par l'intermédiaire des commissions culture semestrielles.

- **Maintenir la qualité du service rendu à l'utilisateur** à travers la tenue de permanences hebdomadaires dans les locaux du CLASS, à l'IADT et sur les autres sites universitaires clermontois. Cette régularité et l'amplitude horaire d'ouverture au public nécessite le maintien de deux postes de gestionnaires (ETP temps plein) pour l'action culturelle.

- **Participer à l'animation de la vie universitaire et favoriser le « vivre ensemble » :**
 - Organisation d'un marché sur le campus des Cézeaux à destination des personnels et des étudiants (passage à un rythme semestriel si la situation le permet) ;
 - Appui aux directions et composantes dans l'organisation d'évènements de type « team building » (accueil des nouveaux personnels...).

- **Sensibiliser la communauté des personnels à diverses thématiques sociétales et de la vie courante :**
 - Organisation de forums sur des thématiques transversales à l'action sociale et à l'action culturelle (exemple : vacances, immobiliers, handicap, etc.) ;

- Valorisation des produits en circuit court et du monde agricole (marché du campus, paniers locaux...).
- **Poursuivre le développement d'offres individuelles et collectives à destination des agents des sites universitaires territoriaux.**
- **Continuer et étendre le montage de projets en collaboration avec d'autres acteurs UCA** (SUAPS, SUC, Cellule de diffusion de la culture scientifique, BCU, BibliAuvergne, Mission handicap DRH, Santé au travail...).

3.3. Action sociale

- **Adapter les procédures de gestion internes lors de la mise en production du logiciel de gestion** et former la gestionnaire ;
- **Maintenir un délai de traitement des demandes inférieur à 1 mois et réduire ce délai** après mise en production et rodage du logiciel de gestion CLASS ;
- **Favoriser l'autonomisation des usagers et le dépôt de dossiers complets** (pièces justificatives, etc.) grâce aux fonctionnalités de contrôle et de validation du logiciel ;
- **Accompagner les usagers dans le changement de modalités de dépôt de demande**, en particulier le public en fragilité numérique au travail ou à domicile (exemple : communication adaptée, mini sessions pratiques, mise à disposition d'un poste informatique dédié dans les locaux du CLASS...).

3.4. Crèche universitaire

- **Poursuivre la mise en place des nouvelles modalités du marché de gestion 2020-2023**, les modalités de reddition des recettes restant à confirmer au moment de l'écriture de ce document.
- **Accompagner les projets d'équipement de la crèche à travers le COPIL** : programmation de la mise en place d'un plancher rafraichissant à l'horizon du printemps 2021.

Mission « relations internationales »

Introduction

Le projet annuel de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) s'inscrit dans une perspective de stabilité des investissements sur ressources propres et dans une dynamisation des actions financées subventions extérieures, en particulier européennes. Par ailleurs, il faut noter que le soutien à la mobilité internationale étudiante continuera à être encouragé et complété par plusieurs enveloppes financières dont la gestion incombe à la DRIF sans délégation de crédits au budget de l'établissement. Il s'agit des enveloppes du Ministère au titre de l'Aide à la Mobilité Internationale et de la Région au titre de la Bourse Régionale de Mobilité Internationale Etudiante. Il apparaît ainsi pour 2021 que le fonctionnement la DRIF (hors masse salariale) s'inscrit au cumul dans une enveloppe prévisionnelle de ressources de 3 826 123 € dont 90,46 % sont issus de sources externes à l'établissement.

1. LES PROJETS D'INTERNATIONALISATION SUR RESSOURCES PROPRES

1.1. Appels à projets

Le programme WOW en charge de la stratégie internationale du projet I-SITE CAP 20-25 et la DRIF, ont vocation à promouvoir l'internationalisation de la recherche et de la formation. Dans ce contexte, une politique coordonnée d'appels à projets sur ressources propres a été mise en œuvre, depuis 2020, afin de créer une meilleure synergie entre les projets internationaux qui relèvent de la politique de l'établissement hors zone européenne et ceux qui s'inscrivent dans le cadre de la politique de rayonnement de l'I-SITE. Cette dynamique a malheureusement été interrompue par la crise sanitaire qui nous a contraint à une déprogrammation des crédits fléchés pour la réalisation d'actions internationales. Cependant, la préparation de la sortie de crise est importante à anticiper et c'est la raison pour laquelle les appels à projets ont été ouverts à nouveau pour 2021. Cela, de sorte à pouvoir accompagner prioritairement les actions non réalisées en 2020, ainsi que les nouvelles actions à venir. A ce titre, les prévisions globales de dépenses sont envisagées de façon stable par rapport au budget initial alloué en 2020 après arbitrage. Soit un total de 265 000 € pour couvrir les trois appels suivants : Mobilité internationale sortante/ Accueil d'invités internationaux/ Summer schools. Comme chaque année, ce dispositif sera complété par un accompagnement sur budget DRIF à hauteur de 10 000 €, d'un appel à projets propre à la DRV pour encourager la mobilité sortante des chercheurs hors critères fixés dans les appels DRIF et I-SITE.

1.2. Dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont liées aux cotisations aux réseaux internationaux dont l'établissement est membre (Campus France, Institut des Amériques, Agence Universitaire de la Francophonie, Centre Jacques Cartier, réseau Euraxess) qui représentent un engagement total de 40 200 €. Sont également programmées des dépenses liées aux frais engendrés par les deux missions politiques respectivement confiées au chargé de mission Europe et à la chargée de mission "stratégie d'internationalisation à la maison", ainsi qu'à l'ensemble des missions assurées par les personnels de la DRIF (réunions, formations...). Par ailleurs, seront organisées différentes animations locales pour continuer de promouvoir les mobilités. Enfin, il est prévu de renouveler l'ensemble des supports de communication internationale en lien avec la création du nouvel établissement et de développer de nouveaux outils pour la promotion en ligne des activités (salons virtuels...). Cet ensemble d'activités représente un total de 42 400 €.

2. LES PROJETS D'INTERNATIONALISATION SUR RESSOURCES ERASMUS+

Le budget présenté au titre de l'année 2021 fait état d'une augmentation significative des dépenses prévues sur recettes européennes au titre du programme KA1 Erasmus+ dédié à la mobilité des individus. Celles-ci se déclinent au travers de deux conventions de financement annuelles respectivement dédiées au volet études (sur périmètre UCA) et au volet stages (sur périmètre site), dont les montants sont en constante augmentation du fait de nos taux d'exécution. A celles-ci, vient s'ajouter une nouvelle convention de financement pluriannuelle (3 ans) dédiée aux actions relatives aux mobilités internationales de crédits (projets extra-européens en partenariat avec l'Albanie, le Maroc, le Kirghizistan et la Géorgie). A noter également que les conventions de subvention signées avec l'Agence Erasmus au titre de 2019/2020 pour études et stages sont prolongées d'un an afin de pouvoir mobiliser des crédits de fonctionnement inutilisés du fait de la crise. Le montant total des subventions inscrites au titre de l'année 2021 s'élève ainsi à 1 532 908 €.

3. LES PROJETS D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION SUR DOTATIONS FLECHEES

L'amélioration continue des conditions d'accueil et d'intégration des publics internationaux constitue une priorité affirmée par la labélisation de l'établissement dans le cadre du programme « Bienvenue en France ». A ce titre la DRIF est chargée de la gestion des crédits délégués par le Ministère, via la subvention pour charges de services publics, en faveur du renforcement des activités de l'espace d'accueil étudiant et de l'offre de FLE (MOOC d'intégration). A ce titre, les crédits inscrits pour 2021 s'élèvent à 50 600 €. Ils sont complétés par un report des fonds CVEC actions traverses à hauteur de 7 400 € et destinés au financement de contrats étudiants mis à disposition de l'Espace d'Accueil Etudiants.

4. LES PROJETS ADOSES AU CENTRE FLEURA

Le centre Fleura a pour objectif d'assurer de la formation initiale et continue en Français Langue Etrangère. Depuis 2020, son activité pédagogique est recentrée pour moitié sur les publics internes à l'UCA dans un objectif d'accompagnement à la réussite des étudiants internationaux. Cela a permis de compenser les effets de la crise sanitaire du point de vue des effectifs pris en charge par l'équipe enseignante dont la masse salariale est intégrée à celle de l'Université. Les activités du centre restent cependant autofinancées sur la base des frais d'inscription engrangés au titre des certifications (DELF-DALF), des stages de formation et des Diplômes d'Université proposés, ainsi que des subventions reçues de la part de l'Agence Universitaire de la Francophonie, de la Fondation de France et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale au titre des projets conduits en faveur des publics réfugiés. Soit un total prévisionnel de 459 000 € de recettes permettant de dégager une marge de résultat sur budget de fonctionnement estimée à 336 000 € déduction faite des dépenses prévues.

Mission « recherche, innovation et valorisation »

1. ADAPTER L'ECOSYSTEME RECHERCHE A UN ETABLISSEMENT EN EXPERIMENTATION

La politique recherche de l'UCA se construit en lien avec la politique du site clermontois. Elle s'appuie, en particulier, sur le projet CAP 2025. A ce titre, l'année 2021 sera marquée par la transformation de l'UCA en établissement expérimental au sens de l'ordonnance de décembre 2018 et le début d'un nouveau contrat quinquennal. Ces éléments ne sont pas sans impact sur l'écosystème de la recherche à l'UCA.

1.1. Evolution de la cartographie recherche

Depuis la création de l'UCA au 1er janvier 2017, la structuration de la recherche à l'UCA s'appuie sur une volonté de préserver des socles disciplinaires forts et reconnus et sur le développement de l'interdisciplinarité dans une université quasi omni disciplinaire. L'évaluation de l'établissement par le HCERES en 2020 a permis de dresser un premier bilan de la cartographie recherche mise en place en 2017 et de réfléchir à la fois au devenir des 3 unités propres universitaires créées par l'université en cours de contrat, mais aussi à 3 équipes d'accueil afin de les intégrer ou de les fusionner avec des unités plus importantes.

En conséquence, le Conseil d'administration de l'UCA a accrédité pour le contrat 2021-2025 35 unités de recherche soit 22 UMR et 13 UR. Cette accréditation valide un certain nombre de regroupement d'unités dans une logique de poursuite de la volonté de l'UCA de se positionner comme une Université pluridisciplinaire de recherche, visible à l'échelle nationale et internationale.

1.2. Budget de la recherche

Dans un contexte budgétaire toujours contraint, l'UCA a décidé de maintenir pour 2021 une enveloppe budgétaire stable de 2 866 k€ pour la dotation récurrente des unités de recherche qui prend en compte les transformations de la cartographie recherche présentées ci-dessus. Il a également été acté le maintien du montant de 654 k€ pour le financement des actions scientifiques transverses. Ces actions reflètent les grandes priorités de l'établissement en la matière et seront discutées en 2021 par le nouveau Conseil de la Recherche. A cela, il convient d'ajouter 44 allocations de thèse qui sont prises sur le budget de l'UCA et qui représentent une somme de 3920 k€.

1.3. Mise en place de Pôle d'Appui à la Recherche

En complément des évolutions de la cartographie des unités de recherche, l'UCA a lancé un projet d'aide mutualisée pour la gestion administrative et financière des unités de recherche. Ce projet, travaillé en concertation avec les laboratoires de l'université, doit conduire à la mise en place d'un Pôle d'Appui à la Recherche en janvier 2021.

Constitué de trois ETP, le Pôle sera rattaché à la Direction générale de l'UCA. Il sera chargé de venir en appui aux unités adhérentes lors d'absences prolongées de leur(s) gestionnaire(s). Les missions du Pôle ont été déterminées en concertation avec les futurs usagers de cette structure. Elles sont principalement d'ordre financier et permettront de sécuriser les laboratoires dans ce domaine tout en limitant l'impact sur la masse salariale de l'UCA des absences de courte durée qui auraient pu être remplacées.

2. CONSOLIDER LA PRESENCE DE L'UCA ET DE SA RECHERCHE DANS L'ECOSYSTEME DE L'INNOVATION

L'UCA entend se positionner comme un leader de l'innovation en Auvergne. La réalisation de cet objectif s'opère dans un contexte de transformations institutionnelles importantes qui ont des conséquences fortes sur la structuration et l'activité de l'établissement dans ce domaine.

2.1. Conforter le développement des synergies public-privé en recherche

Les synergies public-privé en recherche ont constitué un axe fort du projet d'établissement de l'UCA pour la période 2017-2020 (jalon n°7).

Le Pôle Valorisation et Partenariats de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) assure pour les unités de recherche de l'UCA des missions de développement de la politique partenariale dont l'activité a pris de l'ampleur depuis 2018. Ce pôle a pour mission la mise en relation des structures de recherche du site avec les entreprises et autres partenaires afin de permettre le développement des ressources propres de l'établissement. Il montre aujourd'hui des résultats en progression constante. En effet, en 2019 et 2020 l'activité a connu une très nette progression et le pôle a engagé une diversification de ses actions (rapprochement avec les pôles de compétitivité même si les restructurations ont parfois freiné cette action, développement d'actions de communication...) afin de générer de nouveaux partenariats dans le cadre des objectifs pour le nouveau contrat d'établissement.

A cet effet, le Pôle a initié plusieurs actions : d'abord, la création d'un réseau visant à ce que chaque laboratoire dispose de son ambassadeur de la valorisation. Ces ambassadeurs sont les relais sur le terrain des actions du Pôle et sont appelés à faire remonter de nouveaux projets vers les valorisateurs de la DRV. Ensuite, le Pôle porte des actions de développement des contrats CIFRE : d'une part, un événement digital d'information a été créé, le Meet and CIFRE, d'autre part, une réflexion est en cours afin d'imposer des montants minimums de contribution pour les entreprises partenaires de l'UCA dans les contrats CIFRE, et, plus largement, dans les contrats de recherche signés par l'UCA. Cette nouvelle politique permettra de contribuer au rééquilibrage des coûts encourus par l'UCA dans le cadre de ces contrats. Elle devra être confirmée dans le cadre des objectifs fixés pour le nouveau contrat d'établissement.

Enfin, le développement des synergies public-privé passe par une action forte en matière de création de laboratoires communs (action B31 du contrat). Après l'obtention d'un laboratoire en 2018 et d'un autre en 2019, l'UCA a initié deux nouveaux projets en 2020, ce qui entre dans les objectifs qu'elle s'était fixée.

2.2. Organiser les relations entre l'UCA et sa filiale Clermont Auvergne Innovation

L'Université souhaite, par ailleurs, accroître la place de sa recherche dans l'écosystème régional de l'innovation, en mobilisant sa nouvelle filiale Clermont Auvergne Innovation (CAI).

Cette filiale, créée en septembre 2019, a pour ambition de proposer un nouveau modèle d'innovation et de transfert de technologie en cohérence avec la stratégie du projet CAP 2025 afin de répondre aux besoins de la communauté scientifique comme des entreprises.

Pour atteindre cette ambition, l'UCA et CAI négocie actuellement une convention destinée à fixer les périmètres de chacun et à déterminer des procédures de travail permettant de sécuriser la réalisation des missions définies et les relations financières des deux établissements. A cet effet, deux groupes de travail ont été constitués sous l'égide de la Direction générale de l'UCA : un groupe missions et un groupe finance. Leur travail doit aboutir dans le courant de l'année 2021 à la signature de la convention précitée.

Mission « pilotage »

1. VOLET RESSOURCES HUMAINES

1.1. La formation des personnels

Dans une perspective forte de développement des compétences de chacun d'un pilotage à moyen terme de la formation de ses personnels, depuis 2018, l'Université Clermont Auvergne se dote d'un plan pluriannuel.

Le précédent visait au maintien des fondamentaux existant, comme les préparations aux concours ou l'hygiène et la sécurité, et apportait un développement conséquent sur des thématiques nouvelles et nécessaires au nouvel établissement.

C'est ainsi qu'une attention particulière a été portée à la promotion des formations à destination des enseignants et enseignants-chercheurs, notamment avec la création de modules scientifiques récurrents ou la mise en place d'un accompagnement équilibré à la prise de poste des nouveaux Maîtres de Conférence. Par ailleurs, une meilleure prise en compte de l'ancrage géographique de l'Université a été opérée en construisant de nombreuses formations au plus près des agents sur les sites territoriaux. Un lien renforcé, se basant sur un principe de collaboration et d'échange, a été établi avec les partenaires du site clermontois tels que le Rectorat, le Crous et les EPST.

La réalisation de ce plan a mis l'accent sur le développement des thématiques du management, du numérique, et des responsabilités sociales, sociétales et environnementales. Tout en accompagnant de manière volontariste le schéma directeur du handicap. Cela s'est également traduit par la mise en place de modules sur des sujets tel que l'égalité femme/homme, la lutte contre le harcèlement ou les risques psycho-sociaux.

D'autres éléments structurants ont vu le jour depuis quatre ans.

Dans une démarche d'accompagnement des carrières et de valorisation des parcours de chacun, l'Université s'est doté d'un dispositif permettant aux agents d'ouvrir leur horizon professionnel, que ce soit par la reprise d'étude ou l'accès à des formations n'ayant aucun lien avec leur métier actuel. Une volonté de valorisation des compétences internes a, quant à elle, donné naissance à une charte du formateur UCA qui s'est traduite par un recours accru à des agents experts pour animer des formations. Récemment, en collaboration avec la Direction des relations internationales, un dispositif permettant aux agents de partir en immersion dans les universités étrangères a été créé et devrait pouvoir être utilisé dès 2021.

2021 verra naître le nouveau plan de formation. Tout en maintenant les bases acquises, d'autres axes ou thématiques seront développée trouvant un équilibre juste entre présentiel, distanciel et auto-formation, tout en intégrant la nouvelle structuration de l'établissement et le nouveau périmètre incluant l'école d'ingénieur SIGMA.

Les thématiques qui pourront notamment être développées sont la formation des directeurs de laboratoire et de composante, l'ouverture à l'international, le développement de l'accompagnement à la mobilité, l'appui à la cohésion des équipes et un soutien plus fort à la thématique du handicap.

1.2. La mobilité interne

L'université facilite la mobilité interne de ces personnels. Pour ce faire, deux campagnes annuelles de bourse à l'emploi sont organisées. La première au printemps permet de préparer la rentrée de septembre et celle de l'automne prépare la campagne d'emplois définitive.

Dans les deux cas, ce pilotage des emplois permet de faciliter la mobilité tout en accompagnant les agents en matière de formation et donc d'adapter les compétences attendues aux besoins institutionnels.

Par ailleurs, pour les corps enseignants et enseignants-chercheurs, une campagne annuelle de mobilité interne est effective. Ces mobilités ne peuvent se faire qu'à la demande de l'agent et avec l'avis favorable de la structure de départ et de celle d'accueil.

1.3. Le schéma directeur handicap

Le schéma directeur du handicap (SDH) de l'UCA est déployé. Il a, d'un point de vue RH, un impact direct sur les recrutements, l'accompagnement, la formation des personnels et vise clairement à faire évoluer la perception du handicap au travail.

L'UCA a signé début 2020 une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Cette convention permet à l'établissement de financer une part des actions relatives au Schéma Directeur Handicap. Notamment la compensation du handicap, par le biais de l'aménagement de l'environnement de travail, le recrutement et l'accompagnement des apprentis en situation de handicap.

En contrepartie, l'établissement s'engage à recruter des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, tous statuts confondus, sur l'année 2021.

2. VOLET NUMERIQUE

2.1. Poursuite de l'investissement dédié à l'homogénéisation des services numériques en contexte UCA

En 2021, l'effort d'investissement de l'établissement porte sur les axes suivants :

- Au service de la pédagogie, il est prévu la poursuite de la rénovation des infrastructures réseaux de proximité afin d'atteindre un niveau de service homogène et dans un deuxième temps une rationalisation. Ces rénovations participent également à renforcer la sécurité numérique. L'année 2021 verra l'installation et la mise en service d'une infrastructure de virtualisation centralisée pour l'ensemble du périmètre de proximité dans le Datacenter. Cet investissement va permettre de travailler sur plusieurs facteurs. La réduction du coût d'hébergement actuellement assuré par les composantes et de réorganiser progressivement les équipes de proximité. En matière de service pédagogique, l'établissement va déployer la deuxième tranche de la solution de podcast / WebTV, projet co-porté par la DOSI et le pôle ingénierie pédagogique (IPPA).
- Les efforts réalisés ces dernières années ont permis de rehausser significativement la qualité du service du réseau WIFI. Un nouveau marché ouvert à la rentrée va nous permettre de continuer les investissements de commencer la phase de renouvellement des bornes les plus anciennes. Cette année, nous allons continuer à renouveler une partie des infrastructures serveurs du système d'information de gestion afin de disposer d'une capacité d'hébergement suffisante pour accueillir les nouveaux besoins et d'assurer un niveau de service performant pour les applications actuelles.
- On constate une hausse significative des demandes de télétravail depuis la rentrée. L'établissement a souhaité soutenir cette démarche et va renforcer l'investissement pour permettre de répondre à une majorité de demandes. La démarche côté DOSI consiste à équiper les agents d'un équipement au bureau et à domicile afin de que les agents puissent travailler avec des conditions optimales.
- Le retard pris au cours de cette année sur certaines OP va nécessiter de reporter une masse importante du budget sur 2021. Cela concerne le volet numérique des opérations immobilières retenues dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement. On peut également citer l'investissement important de l'établissement pour rénover les équipements audiovisuels dans les composantes (salles de cours, amphithéâtres).

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage retenu en 2020 nous a permis d'élaborer plusieurs plans d'actions pour la mise en place du Plan de Reprise d'Activité (PRA). L'année prochaine verra se concrétiser ce travail avec la mise en œuvre du plan d'action et le déploiement des premières briques techniques.

2.2. Le fonctionnement des services numériques

Les dépenses de fonctionnement se concentrent toujours sur les redevances de maintenance éditeurs ou constructeurs, avec une concentration forte sur le SI technique (reprographie, sauvegarde, bureautique, équipements) et sur le SI de gestion. En effet, ce dernier s'est professionnalisé auprès d'éditeurs privés, y compris via l'offre AMUE. Sa couverture a augmenté ces dernières années, là, où les SI pédagogiques s'appuient fréquemment sur des solutions participatives issues de la communauté et/ou des solutions open sources.

Afin de disposer d'un outil pour le pilotage de l'offre de formation, l'outil Actul a été déployé au cours de l'année précédente. Ce produit a permis de structurer et d'urbaniser un référentiel de l'offre de formation. Plusieurs projets connexes au référentiel sont en cours et seront concrétisés sur l'année 2021, l'affichage de l'offre de formation sur le site web institutionnel, la production des plaquettes de communication ainsi que l'alimentation des référentiels externes (mon compte formation (CPF)).

L'UCA s'est engagé dans un processus de mutualisation et de développement des synergies à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes en participant au projet CINAURA. Ce projet consiste à élaborer des stratégies d'hébergement pour offrir les capacités de calcul, de stockage et d'accès au réseau interne pour l'ensemble des acteurs de l'ESR de la région. Cette mutualisation permettra d'accompagner le développement de nouveaux services numériques.

Une refonte de l'application mobile « myUCA » a vu le jour à la rentrée 2020, plusieurs modules seront livrés au cours de l'année 2021. On peut citer par exemple le module « bon plan » en lien avec la vie étudiante et le programme iSITE.

Le contexte sanitaire a été un accélérateur sur la transformation pédagogique. La DOSI a dû se doter des outils et des équipements pour répondre aux besoins d'hybridation des formations. Le coût d'acquisition de ces solutions est porté essentiellement par le budget de la DOSI et plusieurs réalisations sont prévues sur 2021 pour répondre à cette problématique.

Au cours de l'année 2020, l'UCA a rejoint l'initiative « carte étudiante européenne » qui a pour objectif la dématérialisation des procédures administratives sur la mobilité étudiante Erasmus. Nous allons continuer à développer ce service au cours de l'année prochaine en lien avec la direction des relations internationales.

La crise sanitaire et la nécessité d'organiser le travail à distance pour l'ensemble des personnels ont mis en évidence le besoin et le rôle d'un service « front desk » pour la DOSI. Ce guichet unique a permis de traiter l'ensemble des demandes de travail à distance et de structurer l'activité des équipes de proximité, entre autre pendant le confinement. Au cours de l'année 2021, nous allons continuer à développer cette organisation en renforçant les moyens RH afin de pouvoir élargir le périmètre fonctionnel.

Le budget de la DOSI continue à porter pour l'année 2021 le projet national CAPLAB (SI recherche). Ce développement informatique dont la réalisation a été confiée à l'UCA par l'AMUE (agence de mutualisation des établissements) est également financé pour partie sur le budget de fonctionnement (et pour une autre partie en masse salariale). Il est à noter sur ce poste de charge, que la convention en prévoit un remboursement forfaitaire.

Mission « gestion du patrimoine »

1. IMMOBILIER

1.1. Dévolution du patrimoine

- **Site Dunant**

Il est prévu en 2021 la poursuite et la réception de l'opération 865 restructuration du CRBV et une partie du bâtiment principal. Cette opération de 10.7 millions d'euros est l'avant dernière tranche de mise en sécurité. Pour ce qui concerne la dernière tranche (OP 1017) elle devrait se terminer fin 2022 ou début 2023. A la fin de cette tranche, ce sera plus de 40 000 m² de surfaces de bâtiment en site occupé qui auront été mis en sécurité en moins de 15 ans. En parallèle le bâtiment Montalembert (1270 m²) sera complètement réhabilité à la fin de l'année 2021.

- **Site Cézeaux**

Les travaux de réhabilitation des amphithéâtres de l'IUT sur les Cézeaux débuteront fin 2020 et s'exécuteront en partie sur l'année 2021. Cette opération de 3, 1 millions d'euros a pour but de prendre en compte les standards actuels avec une reprise des gradins et un désamiantage des locaux.

- **Opération d'accessibilité**

L'Université aura finalisé en 2020 l'opération visant à rendre accessible l'ensemble de ses locaux dévolus comme prévu dans le cadre de son agenda d'accessibilité. Les dépenses s'étaleront en partie sur 2021.

1.2. Hors dévolution

L'année 2020 a fortement été impactée par l'épidémie de COVID. L'ensemble de nos chantiers ont été en arrêt plusieurs semaines. Certaines opérations ont été décalées. Une partie des dépenses hors plan de relance ne sont qu'un décalage des opérations prévues sur 2020. On peut citer notamment les travaux d'accessibilité Paul Collomp (205 k€), les mises en conformités de chimie 1 et 2 (1 millions d'euros), la mise en sécurité de SUAPS (500 k€) mais aussi des projets comme l'extension d'EcoPavin.

Il est à noter également l'opération d'aménagement de l'accueil des Cézeaux pour 640 k€ et la deuxième phase des investissements de l'Intracting (870 K€).

1.3. Plan de Relance

Le plan de relance est une opportunité pour l'établissement qui à ce titre a déposé 9 dossiers. Etaient concernés les opérations suivantes :

857 - Learning Centre

977 - IUT CAMPUS 2020

966 - Dernière tranche de STAPS

1008 - Relamping des amphithéâtres de la Rotonde

1050 - Réhabilitation et amélioration du site de Besse

1051 - Amélioration des performances énergétiques du PAC

1052 - Réhabilitation et amélioration des performances énergétiques du bâtiment amphithéâtre des Cézeaux

1053 - Amélioration des performances énergétiques du bâtiment BU sciences

1054 - Amélioration des performances énergétiques du bâtiment Manège

Sur ces neuf projets, deux ont été retenus par les commissions d'arbitrage sur les sites des Cézeaux et du Centre-Ville pour une valeur qui serait de l'ordre de 4,2M€ selon les premières communications faites par le ministère le 14 décembre concernant les montants affectés.

Deux opérations présentées elles aussi mais non retenues, restent programmées sur 2021 avec des financements publics autres et une part d'autofinancement.

2. ORGANISATION DE DIRECTION

2.1. Renforcement des équipes liées à l'immobilier

L'année 2021 correspond au démarrage d'une phase programmatique pluriannuelle s'étirant jusqu'à 2027. Le Schéma Directeur Energie Patrimoine, approuvé au CA du 23/10/2020, décrit en final le planning opérationnel de l'ensemble des opérations inscrites, selon le cas, au CPER 2020/2027, au Plan de Relance et au PPI de la dévolution. Les moyens de pilotage seront ainsi renforcés et stabilisés en conséquence au sein de la Direction de l'Immobilier, tant sur les aspects techniques que administratifs et financiers. L'enjeu est d'importance car cet ambitieux programme immobilier concerne autant les patrimoines dévolus que non dévolus de façon à offrir à la communauté universitaire des conditions de travail et de confort identiques.

2.2. Un resserrement des missions portées par la Direction de l'Immobilier

La création du nouvel établissement – EPE UCA – impactera inévitablement la DIL dans sa configuration actuelle. Les utilisateurs sont demandeurs qu'un certain nombre d'activités soient organisées au plus près de leurs besoins au quotidien, ce qui d'une façon ou d'une autre aura pour conséquence de revoir l'organisation des services sur les différents sites.

Par ailleurs, compte tenu du programme immobilier des prochaines années et des compétences spécifiques à conforter, le cœur de métier – l'immobilier – sera non seulement maintenu mais aussi renforcé au siège de la direction.

UCA Fondation

La fondation de l'Université Clermont Auvergne, première fondation universitaire en France a pour vocation de renforcer les actions menées par notre université, en particulier dans les domaines suivants :

- Le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- Le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- L'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- L'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationale de l'UCA.

Elle contribue à intensifier l'attractivité du territoire auvergnat en conjuguant les forces de l'université, des acteurs de l'ESRI, des entreprises et des collectivités locales.

Pour chaque action, l'origine de financement est prédéterminée. Il existe plusieurs sources de financement subventions et dons (affectés ou non) d'origine publique ou privé.

Le budget 2021 de la fondation est décliné en "actions à destination des étudiants et enseignants-chercheurs" d'une part et en "actions spécifiques" d'autre part.

1. LES ACTIONS À DESTINATION DES ETUDIANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS (ACTIONS RECONDUCTIBLES ET/OU PARRAINÉES)

Jusqu'à ce jour, l'UCAf menait un programme "d'actions reconductibles" votées chaque année en conseil de gestion (détermination du contenu et des montants alloués). Ce panel d'actions évolue dès 2021 dans sa forme et dans son fonds : un fonds d'amorçage de la fondation permettra de lancer ces actions, à destination des étudiants / enseignants / étudiants entrepreneurs de l'UCA, puis nos partenaires seront sollicités pour compléter le financement desdites actions. Elles peuvent se présenter sous forme de bourses, de prix, de soutien à des projets, etc. On peut citer parmi ces actions le Prix de la recherche ou le soutien à la mobilité des étudiants entrepreneurs. Parmi ces actions, seul le Prix du jeune chercheur continuera à être exclusivement financé par l'UCAf).

Le montant de ces actions à ce jour s'élève à 12 500 €. Il sera amené à évoluer, en fonction du financement des partenaires à venir.

2. LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Cinq chaires sont prises en compte au titre du budget 2021 pour un montant de 280 295 € au total.

2.1. Chaire "Valeur & RSE" - Création en 2012

Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE).

Partenaires : Métropole Gestion, Michelin, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, MAIF.

Laboratoire de rattachement : CleRMa (Institut d'Administration des Entreprises Clermont Auvergne).

Responsable scientifique : Mathieu Gomes.

2.2. Chaire "Confiance numérique" - Création en 2014

Cette chaire sur la confiance numérique consiste en l'étude de la possibilité de créer un écosystème allant au-delà des frontières (géographiques, technologiques, universitaires, de compétences, etc.) afin de faire progresser la recherche sur la notion de confiance numérique.

Partenaires : almerys, Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes (allocation d'une bourse doctorale).

Laboratoire de rattachement : LIMOS

Responsable scientifique : Alexandre Guitton.

2.3. Chaire " Santé et territoires" - Création en 2018

La chaire "Santé et territoires" approche les grandes problématiques contemporaines des établissements et acteurs de santé, la coopération entre les acteurs de la santé autour du parcours patient, la reconfiguration des organisations hospitalières, le développement de la e-santé et de la télémédecine, la soutenabilité financière et pilotage des établissements.

Partenaires : Centre de Lutte contre le Cancer Jean Perrin, CHU Clermont Ferrand, Cancéropole Lyon Auvergne Rhône Alpes, Yesitis e-santé, Groupe de clinique ELSAN.

Laboratoire de rattachement : CleRMa (Institut d'Administration des Entreprises Clermont Auvergne).

Responsables scientifiques : Corinne Rochette et Laurent Mériade.

2.4. Chaire UNESCO "ÉducationS et santé" - Création en 2018

La raison d'être de cette chaire, qui a obtenu le double label "Nations Unies" et "OMS", est d'apporter des réponses efficaces aux problématiques contemporaines de prévention sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs. Il s'agit de renouveler la prévention : contribuer à la production de savoirs orientés vers l'action ; rendre disponibles les données issues des travaux de recherche ; développer et implanter des approches innovantes dans différents contextes ; contribuer à l'émergence d'un secteur de prévention professionnalisé, durable et équitable.

La raison d'être de la Chaire "ÉducatioNs et santé" est d'apporter des réponses claires et efficaces aux problématiques contemporaines de prévention sur la base des données scientifiques et des pratiques des acteurs.

Partenaires : OMS, Ligue contre le cancer, Ministère de la Santé, Université d'Osaka, URPS ARA, Fondation Sanofi Espoir.

UFR de rattachement : ACTé (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Responsable scientifique : Didier Jourdan.

2.5. Chaire "Archéologie - ARVERNES 2.0" - Création en 2019

Cette chaire a pour double-objectif d'analyser des artefacts et écofacts découverts anciennement lors de fouilles et conservés dans des dépôts archéologiques, et documenter le potentiel encore enfoui de sites majeurs en utilisant des méthodes non invasives. Ce travail s'effectue sur quatre sites emblématiques, présentant un caractère exceptionnel : la nécropole des Martres-de-Veyre ; le volcan divinisé du puy de Dôme ; la capitale des potiers du monde romain, Lezoux ; et le complexe monumental romain à 1050 m d'altitude au Mont-Dore.

Le projet de la Chaire comporte un volet scientifique à finaliser, ainsi que, en fin de période, des perspectives dans le domaine du tourisme et de l'attractivité de notre territoire auvergnat.

La levée de fonds débute et entend associer des partenaires privés aux mécènes publics d'ores et déjà impliqués

Partenaires : Clermont Auvergne Métropole, Mairie du Mont-Dore - Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
Laboratoire de rattachement : Maison des Sciences de l'Homme (USR 3550).
Responsable scientifique : Bertrand Dousteysier.

3. ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS ÉMERGENTS OU PARTENARIAUX

3.1. Académie CAP 20-25

Partenaires : I-Site, Clermont Auvergne Métropole

L'Académie CAP 20-25 se veut une vitrine de l'excellence scientifique du site Clermontois. Il s'agit de reconnaître et récompenser chaque année, pour l'excellence de leur recherche, un petit nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs occupant un poste permanent dans le périmètre de l'initiative CAP 20-25. L'Académie CAP 20-25 leur offrira des conditions de travail exceptionnelles permettant l'épanouissement de leur potentiel de chercheur. L'Académie CAP 20-25 veillera également à optimiser les retombées de leur recherche pour le site en matière de valorisation, de visibilité internationale, d'irrigation des formations et de diffusion de la culture scientifique.

Les personnels susceptibles de candidater à l'Académie CAP 20-25 sont les chercheurs et les enseignants-chercheurs permanents en poste dans le périmètre de l'UCA cible. L'Académie CAP 20-25 est un dispositif qui recrute chaque année suivant un processus très sélectif jusqu'à 3 personnels pour une durée de 4 ans non-renouvelable.

Une fois recrutés dans l'Académie CAP 20-25, les membres bénéficient d'un budget de fonctionnement dédié à leurs activités de recherche, d'une modulation de leur service d'enseignement et d'une prime individuelle. Il leur est également garanti une allocation leur permettant de recruter un doctorant sur leur thématique de recherche.

Trois enseignants-chercheurs ont déjà été recrutés en 2019 :

- M. Marc Dubois (*Institut de chimie*)
- M. Antoine Moreau (*Institut Pascal*)
- Mme Laurence Plazenet (*Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités*)

En 2020, I-Site a repris cette action à son compte mais l'UCAf poursuit son soutien aux trois enseignants-chercheurs ci-dessus cités jusqu'en 2022.

3.2. Sport et santé

En 2019, l'UCAf a organisé une soirée qui s'est déroulée dans les murs de l'hôtel de ville de Clermont-Fd, mettant en lumière les liens entre un parcours de sportif (de haut niveau) et la réussite du parcours d'études et de vie avec un éclairage "croisé" de sportifs de haut niveau, de chercheurs et enseignants-chercheurs qui mettront en exergue les "bienfaits" des activités physiques et sportives sur le fonctionnement cérébral les capacités d'apprentissage et d'adaptation (à l'emploi aussi donc !).

En 2021, ce soutien au Sport et à la Santé se poursuivra avec la mise en relation d'étudiants sportifs de haut niveau avec des partenaires socio-économiques privés qui leur apporteront leur soutien financier, comme cela a été le cas en 2020 pour deux de ces étudiantes.

Ces étudiants seront également les ambassadeurs auprès de l'ensemble de la communauté étudiante du message "le sport facteur de santé & de bien-être", ils contribueront par leur image et leur expertise sportive à mettre en place des actions de sensibilisation des étudiants de l'UCA en pleine collaboration avec les services supports de l'UCA dédiés à la vie étudiante, la santé etc.

3.3. Cycle de conférences

L'UCAf souhaite s'adresser aux citoyens clermontois, chefs d'entreprises et étudiants intéressés par des sujets d'actualité, patrimoniaux, environnementaux. Aussi, elle souhaite mettre en place des soirées-conférences une fois par mois. Ces conférences, animées par un enseignant-chercheur de l'UCA, seraient suivies d'un diner ou d'un cocktail debout, sur le site de Jaude (IAE puis Salon de Jaude). Cette série d'évènements a pour objectifs de promouvoir les travaux des enseignants-chercheurs, de capter de futurs mécènes sur des projets portés par la fondation et de faire rayonner l'université et ses partenaires dans le tissu socio-économique local.